

DOCUMENT DE TRAVAIL

DT/2002/18

L'économie ivoirienne, la fin du mirage ?

Denis COGNEAU
Sandrine MESPLE-SOMPS

L'ECONOMIE IVOIRIENNE, LA FIN DU MIRAGE ?¹

Denis Cogneau
DIAL – UR CIPRÉ de l'IRD
cogneau@dial.prd.fr

Sandrine Mesplé-Somps
DIAL – UR CIPRÉ de l'IRD
mesple@dial.prd.fr

Document de travail DIAL / Unité de Recherche CIPRÉ
Décembre 2002

RESUME

Ce document est tiré d'une étude réalisée sur la Côte d'Ivoire dans le cadre du programme « Afrique émergente » du Centre de Développement de l'OCDE. Ce travail fait le point sur la trajectoire économique du pays depuis son indépendance. On montre à quel point la croissance de 1994-98 était exceptionnelle et en quoi cette période a créé des opportunités réelles de refonte du système économique ivoirien. Cependant, les réformes de stabilisation et de libéralisation poursuivies entre les années 1980 et la fin des années 1990 n'ont pu résorber les principaux problèmes structurels qui contraignent la croissance économique et sa répartition, et caractérisent un système néo-colonial d'extraction et de distribution des rentes. La section 1 présente une analyse des performances passées et présentes de l'économie ivoirienne ainsi qu'une analyse des facteurs de la croissance à long terme. Les questions de stabilisation macro-économique et de soutenabilité de la dette extérieure ivoirienne sont abordées dans la section 2. La section 3 se consacre aux réformes structurelles : réformes du secteur bancaire, politiques de commerce international, mesures visant à améliorer le fonctionnement des marchés intérieurs des produits et du travail, et les relations entre l'Etat et les entreprises privées. L'analyse de la dynamique des niveaux de vie, de la pauvreté et les questions de politiques de lutte contre la pauvreté font l'objet de la section 4.

ABSTRACT

This document is a new version of a study on Ivory Coast started in 1997 as part of a programme of the OCDE Development Centre called "Emerging Africa". This work is an historical analysis of the Ivorian economy since the independence of the country. The economic growth period between 1994 and 1998 is compared to other similar economic growth periods and also to stabilisation policies and structural reforms of the 80's. This period was exceptional and a big opportunity to start more structural reform policies. Unfortunately, the main problems were not solved. The economic system is still suffering from a neocolonial and unequal system of distribution of wealth. The economic growth was not used to develop anti-poverty policies. Inequality and social problems increased and also undermined the legitimacy of the government since 1999. The first section of the paper analyses previous and present performances of the Ivorian economy, and the long-term growth factors. In section 2, the macro-economic stabilisation issues are discussed. Successively, pre and post devaluation stabilisation reforms, as well as the sustainability of the foreign debt are analysed. The aim of section 3 is to discuss the reforms of the banking system, trade liberalisation and domestic market reforms. Finally, income and poverty dynamics and a critical view of the social policies are presented in section 4.

¹ Ce document est une version remaniée en janvier 2002 d'une étude réalisée dans le cadre du programme « Afrique émergente » du Centre de Développement de l'OCDE débutée en 1997.

Table des matières

SIGLES	7
INTRODUCTION GENERALE	8
1. LA TRAJECTOIRE DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE : L'ECONOMIE DE RENTE EN QUESTION	9
1.1. Des phases de croissance très contrastées.....	9
1.1.1. De l'indépendance à 1978 : croissance et boom du café et du cacao	11
1.1.2. De 1979 à 1993 : crise et stabilisation réelle	14
1.1.3. De 1994 à nos jours : un assainissement économique trop fragile face à une situation politique et sociale difficile	19
1.2. De quel modèle économique ivoirien parle-t-on ?.....	23
1.2.1. Un système d'économie de plantation trop extensif ?.....	23
1.2.2. La croissance démographique et la formation de capital humain	25
1.2.3. L'investissement : le maillon faible de la croissance ivoirienne	26
1.2.4. La productivité des facteurs, un rattrapage insuffisant	30
1.3. Conclusion	32
Annexe 1 : Productions, superficies, rendements du café et du cacao 1960-1996.....	34
Annexe 2 : la production industrielle depuis 1994	35
2. LA STABILISATION MACRO-ECONOMIQUE OU LE ROCHER DE SISYPHE	36
2.1. Avant la dévaluation, des efforts de stabilisation pour de faibles résultats.....	36
2.1.1. La période 1980-1987 : l'échec des premiers programmes d'ajustement.....	36
2.1.2. La période 1987-1993 : l'érosion des recettes et la persistance des déficits.....	36
2.2. La stabilisation de 1994 à 1998, des résultats durables ?.....	38
2.2.1. Des circonstances favorables.....	38
2.2.2. Les mesures d'ajustement financier.....	38
2.2.3. Des résultats solides... ..	40
2.2.4. Mais soutenus par une conjoncture internationale favorable.....	40
2.3. Depuis 1999, les efforts antérieurs de stabilisation mis en danger	41
2.4. Difficile soutenabilité de la dette ivoirienne malgré des allègements successifs.....	45
2.5. Conclusion	49
3. LES REFORMES STRUCTURELLES : UN LIBERALISME EN PANNE	50
3.1. Le système financier.....	50
3.1.1. Crise, restructuration et libéralisation du système bancaire.....	50
3.1.2. Un système bancaire encore fragile	53
3.1.3. Conclusion	56
3.2. Les politiques et performances commerciales	57
3.2.1. Les politiques de libéralisation commerciale.....	57
3.2.2. Les politiques concernant les exportations	57
3.2.3. L'intégration régionale entre la Côte d'Ivoire et ses voisins	58
3.2.4. La compétitivité et les performances commerciales	61
3.2.5. Conclusion	65

3.3. L'allocation des ressources et fonctionnement des marchés.....	66
3.3.1. Les marchés de produits.....	66
3.3.2. Les privatisations et l'allocation de l'investissement.....	67
3.3.3. Fonctionnement du marché du travail et environnement des affaires.....	69
3.3.4. Conclusion.....	69
4. DYNAMIQUE DES NIVEAUX DE VIE ET CONFLITS DISTRIBUTIFS.....	70
4.1. Une dynamique des niveaux de vie en rupture avec le passé.....	70
4.2. Forte progression de la pauvreté.....	72
4.2.1. Une pauvreté aux multiples facettes.....	72
4.2.2. Quelles politiques de lutte contre la pauvreté ?.....	78
4.3. Gouvernance, conflits distributifs et réforme de l'Etat.....	86
4.4. Conclusion.....	88
Annexe 3 : Présentation du modèle.....	90

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES..... 94

Liste des Tableaux

<i>Tableau n° 1 : Contribution à la croissance moyenne annuelle.....</i>	<i>10</i>
<i>Tableau n° 2 : Quelques indicateurs macro-économiques 1970-1998.....</i>	<i>12</i>
<i>Tableau n° 3 : Comptabilité de la croissance.....</i>	<i>27</i>
<i>Tableau n° 4 : Répartition sectorielle de l'investissement public 1981-1998.....</i>	<i>28</i>
<i>Tableau n° 5 : L'investissement en Côte d'Ivoire - Comparaison avec d'autres pays en développement.....</i>	<i>29</i>
<i>Tableau n° 6 : Investissement et épargne en % du PIB, 1990-2001.....</i>	<i>29</i>
<i>Tableau n° 7 : Décomposition de la croissance de la productivité globale des facteurs.....</i>	<i>31</i>
<i>Tableau n° 8 : Les taux d'utilisation des capacités dans l'industrie de 1993 à 1998.....</i>	<i>31</i>
<i>Tableau n° 9 : Principales caractéristiques de l'aide reçue.....</i>	<i>32</i>
<i>Tableau n° 10 : Aide en pourcentage du PNB.....</i>	<i>32</i>
<i>Tableau n° 11 : Aide multilatérale (en % aide multilatérale).....</i>	<i>32</i>
<i>Tableau n° 12 : Productions, superficies des cultures récoltées et rendements du café et du cacao.....</i>	<i>34</i>
<i>Tableau n° 13 : L'indice de production industrielle de 1984 à 1998.....</i>	<i>35</i>
<i>Tableau n° 14 : Croissance de la production de quelques produits courants depuis 1993.....</i>	<i>35</i>
<i>Tableau n° 15 : Prix moyen en \$/kg et recettes d'exportation café cacao 1990-1993, 1994-1998, 1998.....</i>	<i>38</i>
<i>Tableau n° 16 : Prix producteur moyen (FCFA/Kg), prix réel moyen café cacao 1990-1993, 1994-1998, 1998.....</i>	<i>39</i>
<i>Tableau n° 17 : Estimation contrefactuelle du rôle des cours du cacao et du café dans le rétablissement des soldes budgétaires et extérieurs.....</i>	<i>41</i>
<i>Tableau n° 18 : Croissance du PIB, équilibre budgétaire et balance courante 1987 – 1993.....</i>	<i>43</i>
<i>Tableau n° 19 : Besoin de financement global de l'Etat et solde de la balance courante 1987 – 1993.....</i>	<i>44</i>
<i>Tableau n° 20 : Croissance du PIB, équilibre budgétaire et balance courante 1993-2000.....</i>	<i>44</i>
<i>Tableau n° 21 : Besoin de financement global de l'Etat et solde de la balance courante 1993 – 2000.....</i>	<i>45</i>
<i>Tableau n° 22 : Dette extérieure ivoirienne, 1985, 1990, 1995 comparaison avec différents groupes de pays.....</i>	<i>47</i>
<i>Tableau n° 23 : Dette extérieure publique ivoirienne, 1970-1990 (millions US\$).....</i>	<i>48</i>
<i>Tableau n° 24 : Dette extérieure ivoirienne, 1996-2001, 2006, 2016.....</i>	<i>49</i>
<i>Tableau n° 25 : M2 en pourcentage du PIB.....</i>	<i>50</i>

Tableau n° 26 : ratios bancaires, 1975 – 1997	53
Tableau n° 27 : Taux d'intérêt réels	54
Tableau n° 28 : Coût d'intermédiation des banques ivoiriennes.....	55
Tableau n° 29 : Coûts d'exportation du cacao 1997/98-1999/00.....	58
Tableau n° 30 : L'absence de diversification géographique des exportations.....	59
Tableau n° 31 : Evolution des exportations des grandes entreprises ivoiriennes.....	59
Tableau n° 32 : Chiffre d'affaire, effectif et salaire d'entreprises exportatrices et non exportatrices	60
Tableau n° 33 : Orientation géographique des importations et ordre de grandeur de l'effet d'entraînement de la Côte d'Ivoire sur ses voisins.....	61
Tableau n° 34 : Evolution du TCER et des coûts du travail.....	61
Tableau n° 35 : Coût de transport du café vers Le Havre (France), 1996.....	62
Tableau n° 36 : Comparaison des coûts à la cellule des lignes régulières, 1996.....	62
Tableau n° 37 : Croissance du volume des 16 principales exportations et calcul variantiel du poids du cacao.....	63
Tableau n° 38 : Croissance des exportations en dollars US selon deux sources	64
Tableau n° 39 : 16 principaux produits d'exportation en 1997.....	64
Tableau n° 40 : Une diversification sectorielle peu visible.....	64
Tableau n° 41 : Croissance et structure des importations	65
Tableau n° 42 : Evolution de l'investissement dans le secteur moderne.....	68
Tableau n° 43 : Dépense moyenne par tête et par région, 1985-1998.....	70
Tableau n° 44 : Evolution des effectifs et des salaires moyens dans le secteur moderne selon l'origine de la main-d'œuvre.....	71
Tableau n° 45 : Contributions à la pauvreté (P0).....	72
Tableau n° 46 : Incidence de la pauvreté (P0).....	73
Tableau n° 47 : Evolutions des différentes composantes de l'indicateur de condition d'existence, Forêt Est, Forêt Ouest, Savane, Milieu rural, 1985-1998.....	75
Tableau n° 48 : Evolutions des différentes composantes de l'indicateur de condition d'existence, Abidjan, Autres villes, Milieu urbain, Ensemble du pays, 1985-1998	76
Tableau n° 49 : Taux brut de scolarisation, 1985-1998.....	77
Tableau n° 50 : Indicateurs anthropométriques (1985 à 1998)	77
Tableau n° 51 : Efficacité interne du système scolaire	79
Tableau n° 52 : Dépenses publiques d'éducation, 1981-2000.....	80
Tableau n° 53 : Fonctionnement hors salaires et transferts par étudiant, 1992-96.....	80
Tableau n° 54 : Dépenses publiques de Santé 1981-2000.....	82
Tableau n° 55 : Quelques indicateurs de niveau d'infrastructure de base, d'éducation et de santé	82
Tableau n° 56 : Hypothèses de 4 scénarios de croissance.....	83
Tableau n° 57 : Projections 1998-2005, contributions à la croissance et tcma des revenus.....	84
Tableau n° 58 : Projections 2005, divers indicateurs macro-économiques.....	84
Tableau n° 59 : Indices de salaires réels et d'emploi	86
Tableau n° 60 : Equation d'investissement.....	92
Tableau n° 61 : Principales élasticités et hypothèses du modèle	93

Liste des graphiques

Graphique n° 1 :	PIB par tête en \$ internationaux (PPA).....	10
Graphique n° 2 :	Taux de change effectif réel (base 100=1993).....	20
Graphique n° 3 :	Ecart à la valeur d'équilibre du taux de change réel.....	21
Graphique n° 4 :	Investissements public et privé (%PIB).....	27
Graphique n° 5 :	Epargne et investissement bruts (en % du PIB).....	30
Graphique n° 6 :	Transferts nets par créanciers en millions de dollars courants.....	46
Graphique n° 7 :	M2/PIB, 1970-1998.....	50
Graphique n° 8 :	Contreparties de la masse monétaire 1962-1998 (milliards FCFA courants).....	51
Graphique n° 9 :	Parts des créances douteuses et litigieuses dans les crédits à l'économie.....	52
Graphique n° 10 :	Crédits en pourcentage du PIB.....	54
Graphique n° 11 :	Ratio des crédits sur dépôts.....	55
Graphique n° 12 :	Dépôts sur PIB.....	56

Liste des encadrés

Encadré n° 1 :	Les statistiques économiques et sociales en Côte d'Ivoire, avertissement.....	12
Encadré n° 2 :	L'aide Publique au Développement en Côte d'Ivoire.....	32
Encadré n° 3 :	Initiative relative à la dette des pays pauvres très endettés (PPTÉ).....	48
Encadré n° 4 :	La décentralisation et les services déconcentrés de l'Etat.....	87
Encadré n° 5 :	Principales équations intervenant dans la croissance.....	91

SIGLES

AFD :	Agence Française de Développement
APD :	Aide Publique au Développement
BCEAO :	Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest
BDF :	Banque de Données Financières
BIAO :	Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale
BICICI :	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie
BICT :	Banque Ivoirienne de Construction et de Travaux Publics
BIDI :	Banque Ivoirienne pour le Développement Industriel
BNEC :	Banque Nationale pour l'Epargne et le Crédit
BNETD :	Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement
BOAD :	Banque Ouest-Africaine de Développement
BOT :	Build Own-operate Transfer
BRVM :	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BSIE :	Budget Spécial d'Investissement et d'Equipement
CAA :	Caisse Autonome d'Amortissement
CASA :	Crédit d'Ajustement au Secteur Agricole
CCI :	Crédit de la Côte d'Ivoire
CEMAC :	Communauté Economique et Monétaire d'Afrique de l'Est
CIDT :	Compagnie Ivoirienne Du Textile
CSSPPA :	Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Produits Agricoles (Caistab)
DUS :	Droit Unique de Sortie
ENSEA :	Ecole Nationale de Statistique et d'Economie Appliquée, Abidjan
FASR :	Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée
FCFA :	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI :	Fonds Monétaire International
FNICI :	Fédération Nationale des Industries de Côte d'Ivoire
ICOR :	Incremental Capital-Output Ratio
IDE :	Investissements Directs Etrangers
HIPC :	High Indebted Poor Countries
OHADA :	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
PASCO :	Plan d'Ajustement Structurel Compétitivité
PASFI :	Plan d'Ajustement Structurel du Système Financier
PIB :	Produit Intérieur Brut
PIP :	Programme d'Investissements Publics
PNB :	Produit National Brut
PPTTE :	Pays Pauvres Très Endettés
RPED :	Regional Program for Enterprise Development
SIB :	Société Ivoirienne de Banque
SIR :	Société Ivoirienne de Raffinage
SGBCI :	Société Générale de Banque de Côte d'Ivoire
SMAG :	Salaire Minimum Agricole Garanti
SMIG :	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
SODESUCRE :	Société pour le Développement et l'Exploitation du Sucre
TCER :	Taux de Change Effectif Réel
TCR :	Taux de Change Réel
TEC :	Tarif Extérieur Commun
TOFE :	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TPS :	Taxe sur les Prestations de Services
TVA :	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA :	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

INTRODUCTION GENERALE

Au milieu des années 1990, et après une décennie de forte récession, la situation économique de l'Afrique sub-saharienne semblait s'améliorer. La croissance du produit par tête était redevenue positive, l'inflation était mieux maîtrisée que par le passé, les déficits des comptes publics et extérieurs étaient réduits. Ce retournement intervenait à l'issue d'un long processus de réformes: politiques de stabilisation macro-économique, privatisations, restructuration des systèmes financiers, libéralisation graduelle du commerce extérieur et de l'agriculture, amélioration partielle du cadre juridico légal. Il était également favorisé par la bonne tenue des cours des grandes matières premières exportées par le continent, et la reprise progressive de la croissance dans les pays industrialisés. Enfin, dans de nombreux cas, la démocratisation politique semblait continuer d'avancer, permettant d'espérer une meilleure adaptation des politiques menées aux exigences du moment. En particulier, la fin de l'apartheid en Afrique du Sud semblait pouvoir annoncer un nouveau départ pour le continent le plus déshérité de la planète.

Au sein de la zone Franc et de l'Afrique francophone, c'est en Côte d'Ivoire que la reprise économique a été observée le plus nettement. Ce changement était important étant donné le poids économique de ce pays dans ce groupe. L'embellie intervenait en même temps qu'une accélération des réformes. Dans le cadre d'accords signés avec les institutions de Bretton Woods, le gouvernement de l'époque poursuivait la stabilisation de ses comptes, le poids de la dette extérieure diminuait, la libéralisation de l'économie connaissait des avancées décisives tant sur le plan intérieur que sur le plan commercial, et le système financier achevait un plan de restructuration. Par ailleurs, l'intégration régionale de la zone UEMOA continuait son cours : l'harmonisation des tarifs douaniers se mettait en place ainsi qu'une bourse régionale des valeurs. Toutefois, la forte relance de l'économie était aussi imputable à des facteurs conjoncturels : dévaluation du franc CFA, hausse des cours du café et du cacao sur les marchés mondiaux et afflux de capitaux étrangers privés et publics.

Au début du nouveau siècle, l'évolution du continent est de nouveau placée sous un signe d'incertitude. Depuis le départ de Nelson Mandela du pouvoir, le renouveau économique et social de l'Afrique du Sud demeure réel, mais paraît devoir s'inscrire dans la longue durée, et n'a pas pour l'instant l'effet d'entraînement escompté par certains. Les conflits ethniques meurtriers et les guerres civiles paraissent pouvoir menacer à peu près n'importe quel pays africain, comme au Sierra Leone, au Rwanda ou dans les deux Congo dans les années récentes. Même les pays les plus porteurs d'avenir ne paraissent pas devoir être épargnés par les crises politiques, sociales et sanitaires aiguës, qu'il s'agisse récemment du Zimbabwe ou justement de la Côte d'Ivoire. Dans chaque cas, un certain nombre d'éléments communs apparaissent, qui traduisent le poids du passé: celui de l'héritage colonial et néo-colonial, les obstacles à la démocratisation du pouvoir et des élites, les effets sociaux dévastateurs de politiques d'inspirations idéologiques diverses, les conflits autour de l'appropriation de la terre dans un contexte de forte pression démographique. Par ailleurs, l'épidémie du SIDA assombrit et endeuille de manière dramatique la vie des nouvelles générations, notamment en Afrique orientale et australe et en Côte d'Ivoire, pays le plus touché de l'Afrique occidentale. Les évaluations de la situation de l'épidémie et les perspectives dressées récemment sont d'ailleurs encore plus pessimistes qu'au début de la dernière décennie.

Ainsi en 1999, le coup d'Etat du général Gueï est venu rappeler que l'un des pays les plus stables et les plus riches d'Afrique n'était pas à l'abri des traumatismes que les autres avaient enduré à différentes étapes de leur histoire post-coloniale. Après le décès d'Houphouët-Boigny, la spécificité ivoirienne d'une immigration africaine très nombreuse provenant du Burkina-Faso et du Mali voisins a été inconsidérément utilisée comme argument politique par le président Henri Konan Bédié (lancement du thème de « l'ivoirité » et promulgation d'une nouvelle loi électorale empêchant Alassane Ouattara, ex-premier ministre de la Côte d'Ivoire mais aussi ex-représentant du Burkina-Faso auprès du FMI, de se présenter aux élections). Cette « nouveauté politique » n'a pas manqué d'entrer en résonance avec les divisions ethniques régionales internes du pays, et avec les conflits fonciers permanents de l'économie de plantation. Le retour à la légalité démocratique, par l'élection du président Laurent Gbagbo, s'est effectué dans la douleur. L'adversité entre les quatre protagonistes de ces deux années troublées, Konan Bédié, Gbagbo, Gueï et Ouattara, continue de marquer la scène politique ivoirienne, et les traces parfois meurtrières des affrontements de leurs militants sont encore excessivement vives. Sur le plan économique, la chute des cours mondiaux du cacao en 1999 a révélé à quel point les bases de la croissance de 1994-98 étaient fragiles. La tourmente politique qui a suivi a considérablement aggravé le ralentissement prévisible, en entraînant le pays dans deux années d'une récession très forte, jamais connue sur un si court espace de temps depuis l'indépendance du pays.

Il est nécessaire de distinguer ce qui, dans l'évolution des années récentes, peut être attribué d'une part à des facteurs exogènes favorables ou défavorables mais transitoires, et d'autre part à une inflexion durable du sentier de croissance et aux réformes économiques en cours. De même, l'étude des facteurs structurels est indispensable à l'analyse de la durabilité de la croissance. En effet, le mode de développement de la Côte d'Ivoire est à bien des égards spécifique, tant en ce qui concerne le modèle agricole et l'ouverture à l'immigration des pays limitrophes, qu'en ce qui concerne la formation du capital humain et la répartition du produit national. Dans l'idéal, on souhaiterait observer si ce mode de développement atteint un point de saturation et s'il connaît une inflexion, sous l'effet de facteurs endogènes ou des réformes structurelles mises en œuvre.

Cette étude débute par une analyse des performances passées de l'économie ivoirienne, par un aperçu général de la période récente et par une analyse des facteurs de la croissance à long terme (section 1). Les questions de stabilisation macro-économique sont abordées dans la section 2. La section 3 se consacre aux réformes structurelles dans les domaines du commerce extérieur, du système financier et des infrastructures de base. L'intervention de l'Etat dans l'économie, les problèmes de gouvernance et de réduction de la pauvreté et les perspectives de croissance font l'objet de la section 4.

1. LA TRAJECTOIRE DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE : L'ECONOMIE DE RENTE EN QUESTION

Depuis son indépendance, la Côte d'Ivoire connaît des phases très contrastées de croissance économique (cf. Graphique n°1). Jusqu'en 1978, le PIB réel par habitant croît à 3,9 pour cent en moyenne annuelle, tandis que de 1978 à 1993 il ne cesse de chuter à un rythme moyen de - 3,7 pour cent par an (World Bank, 1998a et FMI, 1998). De 1994 à 1998, la croissance reprend aux alentours de 4 pour cent par tête pour diminuer à nouveau par la suite. Ainsi, les termes pour décrire la trajectoire de la Côte d'Ivoire vont du "miracle ivoirien" (Hecht, 1983, par exemple) à "l'une des histoires les plus tristes des années 1980" ("one of the saddest stories of the 1980s") (Devarajan, 1991).

Les analyses sont nombreuses pour expliquer la fin du "miracle" et la crise des années 80. La plupart du temps, la responsabilité des chocs extérieurs est mise en avant. Il est vrai que la Côte d'Ivoire a connu, et connaît encore plusieurs chocs externes de très grande ampleur, essentiellement dus à l'évolution des cours du café et du cacao, qui expliquent les points de rupture de l'économie (Section 1.1). Toutefois, comme l'argumentent Berthélemy et Bourguignon (1996), le mode de développement² du pays est également en cause (Section 1.2).

1.1. Des phases de croissance très contrastées

On peut, à travers l'examen de la décomposition des composantes de la croissance ivoirienne (cf. Tableau n°1) caractériser rapidement les phases de croissance.

De l'indépendance à 1978 : un boom des cours du café et du cacao qui s'accompagne d'une croissance économique soutenue. La croissance est l'expression du développement extensif de l'agriculture d'exportation et d'investissements d'aménagement du territoire (routes, port d'Abidjan, etc.). Elle est portée par la consommation et l'investissement. La hausse marquée des cours de café et de cacao du milieu des années 70 est anticipée par le gouvernement comme durable. Il entreprend alors une politique de recrutement de fonctionnaires ainsi qu'un programme d'investissement soutenu. Cela occasionne des importations massives et se traduit par une expansion importante du secteur tertiaire (expansion qui est aussi la conséquence d'un syndrome néerlandais, voir ci-dessous).

De 1979 à 1993 : une crise économique importante accompagnée de mesures de stabilisation réelle. La crise s'amorce dès 1979 avec l'effondrement des cours du café et du cacao. Tandis que le déficit courant

² Le terme "mode de développement" est préféré à celui de "modèle de développement ivoirien" dans la mesure où ce dernier terme a largement été employé dans beaucoup de travaux sur la Côte d'Ivoire durant les années 70 avec à l'esprit la notion de spécificité ivoirienne et d'exemple à suivre. Or, il est dorénavant difficile de prendre comme "modèle" l'expérience ivoirienne. De plus, il n'est pas sûr qu'on puisse parler, à l'heure actuelle, de spécificité ivoirienne des réformes économiques engagées.

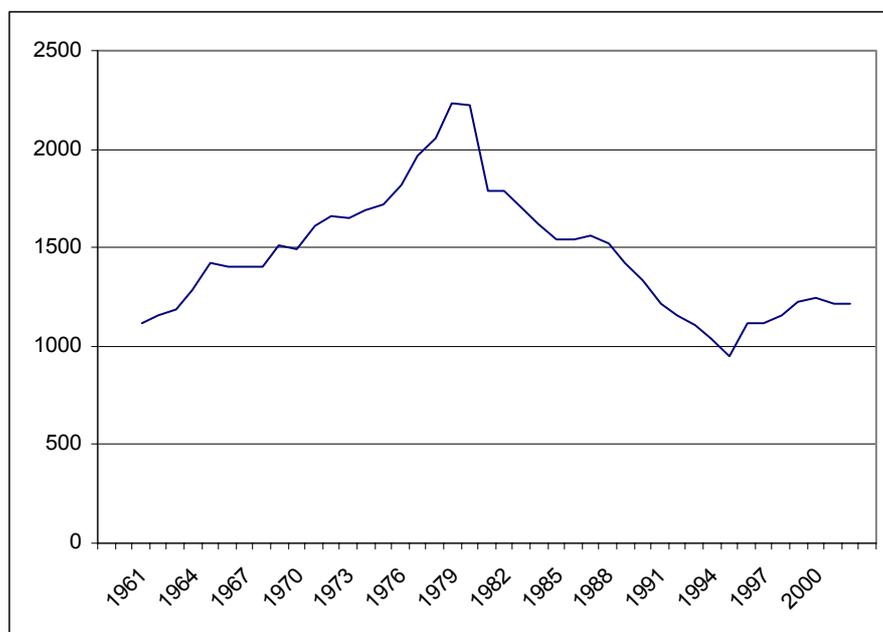
atteint plus de 60 % de la valeur des exportations, le gouvernement fait face à des déséquilibres budgétaires qui l'obligent à entamer un programme de stabilisation financé par les institutions de Bretton-Woods. La chute durable du PIB réel s'explique par un repli important des dépenses publiques de consommation et d'investissement. De même le taux d'investissement privé ne cesse de chuter pour atteindre un minimum de 4 % du PIB en 1993. Bien évidemment l'ajustement drastique de l'investissement se traduit par une baisse des importations, amenant une contribution positive du solde commercial à la croissance moyenne annuelle de la période.

De 1994 à 1998 : ajustement monétaire, poursuite des réformes structurelles et retour de la croissance.

Il est dorénavant établi que le rééquilibrage des comptes publics ainsi que la relance des exportations, de la consommation et de l'investissement privés s'expliquent pour une partie par la dévaluation du franc CFA en 1994 et secondairement par la hausse des cours du café et du cacao et les politiques d'accompagnement (Calipel et Guillaumeont Jeanneney, 1996, Cogneau et Collange, 1997). Le retour de la croissance constaté entre 1994 et 1998 ne s'explique alors pas par les mêmes composantes que celle des années 70. Il est avant tout tiré par les exportations et un solde commercial positif. De plus, même si la contribution des investissements est moins forte, ce sont les investissements privés qui prédominent. Enfin, ce n'est plus le secteur des services (composé en grande partie par les services publics) qui porte la croissance mais en premier lieu les secteurs agricole et industriel. Cependant, cette croissance s'avère fragile dans la mesure où elle repose en grande partie sur des facteurs conjoncturels.

Depuis 1999 : incertitudes économiques et politiques. Alors que la plupart des cours des matières premières exportées par la Côte d'Ivoire s'inscrivent à la baisse, les tensions politiques et sociales provoquées par la préparation des élections présidentielles et le coup d'Etat de décembre 1999 précipitent à nouveau le pays dans une période de récession. Les activités économiques privées, notamment les investissements et la production industrielle, ralentissent, l'aide internationale est stoppée et les équilibres budgétaires sont alors fragilisés. La croissance du PIB par tête est dorénavant nulle, voire négative, tandis que la balance courante ne contribue plus positivement à la croissance.

Graphique n° 1 : PIB par tête en \$ internationaux (PPA)



Sources : 1960-1992 World Penn Tables; 1993-2001 prolongation par les taux de croissance du PIB en volume par tête (IMF, 2000 et OCDE, 2002).

Tableau n° 1 : Contribution à la croissance moyenne annuelle

%	1970-1978	1979-1993	1994-1998	1999-2001
PIB px marché (cts 1987)	9,4	-0,6	5,9	-0,2
<u>Dépenses</u>				
Consommation totale	7,9	-0,7	3,0	-0,4
Consommation privée	5,5	-0,2	2,5	0,2
Consommation publique	2,4	-0,5	0,5	-0,6
FBCF	3,3	-1,3	2,1	-1,4
FBCF privée	1,4	-0,7	1,6	-0,6
FBCF publique	1,9	-0,7	0,5	-0,8
Variations de stock	0,0	0,0	0,7	-1,8
Export. B & S non facteur	1,0	0,9	4,1	1,3
Import. B & S non facteur	2,8	-0,6	2,6	1,5
Solde commercial	-1,8	1,5	1,5	-0,2
<u>Sources</u>				
V.A. agricole	1,0	0,5	2,0	0,6
V.A. industrielle	1,6	0,4	1,8	-0,6
V.A. service	6,6	-1,2	1,6	-0,2
PIB prix marché	9,2	-0,3	5,9	-0,2
Taxes Indirectes	2,0	-0,8	0,7	nd
PIB prix facteurs	7,2	0,6	4,6	nd

Sources : INS, FMI (2000), World Bank (2000), calcul des auteurs.

1.1.1. De l'indépendance à 1978 : croissance et boom du café et du cacao

1.1.1.1. Jusqu'en 1974 : le « miracle ivoirien »

Durant cette période, dite du "miracle ivoirien", le PIB réel augmente à un rythme proche de 8 pour cent par an en moyenne. Ainsi, même si la croissance démographique est l'une des plus fortes au monde (4,1 pour cent par an entre 1960 et 1980), la Côte d'Ivoire devient durant les années 70 un pays à revenu intermédiaire, et bénéficie du niveau de vie le plus élevé de l'Afrique de l'Ouest.

Les bases de cette croissance sont en place avant l'indépendance. En effet, elle trouve son origine dans l'agriculture d'exportation. Le régime colonial a, dès les années 50, développé l'exploitation de la forêt tropicale ainsi que les plantations de café et cacao³. De 1950 à 1964, l'agriculture croît à un taux de 10 pour cent par an (Duruflé, 1988). Le nouveau régime continue à favoriser ces productions. De 1965 à 1973 les cultures d'exportation augmentent de 7,4 pour cent par an et la production de bois de 8,6 pour cent (Berthélemy et Bourguignon, 1996). Cette agriculture est extensive et s'apparente à une exploitation de ressources épuisables dans la mesure où les plantations succèdent au défrichage de la forêt primitive. En outre, elle fait appel massivement à une forte immigration venant de la région de savane et des pays du Sahel (Burkina Faso et Mali). Le café, le cacao et le bois constituent 82 pour cent des exportations en 1965 et 74 pour cent en 1972 (Berthélemy et Bourguignon, 1996).

³ Même si ces productions sont présentes dès les années 30, c'est notamment la construction du canal de Vridi (qui dote Abidjan d'un port en eau profonde) et l'expansion du réseau routier intérieur qui permettent leur véritable démarrage durant les années 50.

Encadré n° 1: Les statistiques économiques et sociales en Côte d'Ivoire, avertissement

La Côte d'Ivoire dispose d'un système d'information statistique et économique parmi les plus développés d'Afrique. Toutefois, les moyens consentis à la production statistique ont été fortement réduits depuis les années 70, ce qui fragilise considérablement beaucoup d'informations, que ce soit par manque d'enquêtes récentes ou absence de renouvellement des bases de sondages.

En ce qui concerne les statistiques financières et comptables, des efforts importants d'harmonisation entre les différentes sources d'information ont été entrepris de la part des autorités nationales et des bailleurs de fonds. Cependant, il existe de nombreuses divergences pour les périodes passées qu'il a été difficile de corriger.

Pour la sphère réelle de l'économie, le système repose sur un suivi des grandes entreprises modernes (Banque de Données Financières, enquêtes de conjoncture dans l'industrie) et des enquêtes représentatives au près des ménages, de type LSMS, permettant d'observer une évolution des niveaux de vie et de la pauvreté.

Deux grands manques sont à déplorer, comme dans la plupart des pays africains : l'absence d'enquêtes sur le secteur informel urbain et l'absence de statistiques fiables sur les productions vivrières. De ce fait, les comptes nationaux surpondèrent les évolutions du secteur moderne et des productions agricoles d'exportation. La baisse du PIB par tête durant la période de crise est donc "artificiellement" accentuée, étant donné le rôle d'amortisseur bien connu des secteurs traditionnels, informel et vivrier.

Quand les statistiques sont disponibles, il faut aussi noter que l'analyste est confronté à divers types d'incohérences internes ou externes, notamment sur le commerce extérieur, l'investissement ou la pauvreté. Faute d'un retour aux données de base, le diagnostic doit être placé sous ces réserves.

Tableau n° 2 : Quelques indicateurs macro-économiques 1970-1998

	1970	1978	1980	1986	1993	1994	1998	2000(b)
PIB en \$ internationaux par tête	1615	2237	1790	1558	1039	945	n.d.	
Solde budgétaire global / PIB	n.d.	8.6 (a)	8.5	-2.7	-13.5	-6.8	-2.4	-1.4
Recettes et dons / PIB	28.1	33.8	28.9	30	18.1	20.6	21.2	19.0
Prélèvements café cacao / PIB	4.2	10.4	4	4.3	1.0	5.7	4.3	n.d.
Dépenses publiques / PIB	n.d.	42.4	37.4	32.7	31.6	27.4	23.6	20.5
Solde courant / PIB	-0.6	-10.6	-18.0	-3.3	-11.0	-1.0	-4.1	-4.9
Importations / PIB	26	26	26	18	17.1	21	24.1	27.6
Exportations / PIB	34	33	30	35	24.2	37.4	35.8	40.5
Indice px cacao (base 100=1986)	33	164	127	100	42	103	122	58
Investissement brut dom. / PIB	22	30	27	11	6	11.1	16.4	12.3
Epargne domestique brute / PIB	29	29	20	21	9	22.4	22.7	19.2
Epargne nationale brute / PIB	n.d.	n.d.	9	8	-5	11.5	12.4	7.4
Dette publique / PIB	22(c)	36	43	83	142	184	94	96
Dette totale / PIB	32(c)	49	73	125	171	219	126	n.d.
Aide Publique au Dvt/PNB	n.d.	n.d.	2.2	2.4	9.7	23.1	7.8	n.d.

(a) entreprises publiques incluses

(b) estimations

(c) 1971

Sources : Penn World Tables, Berthélemy et Bourguignon (1996), BNETD (1997), World Bank (2000), FMI (2000), INS, DPS

L'Etat s'approprié en grande partie ces surplus agricoles. Le prélèvement s'effectue par deux mécanismes. Tout d'abord, la Caisse de stabilisation et de soutien des prix des produits agricoles (CSSPPA dénommée communément par le terme "Caistab") fixe un prix au producteur dont l'écart avec les cours internationaux alimente la caisse et, en période de niveau élevé des cours, permet à l'Etat de financer son budget sans passer par les procédures budgétaires normales. Entre 1960 et 1973, le prix aux producteurs de café et de cacao représente 57,2 pour cent du prix mondial (Pegatienan, 1988), et le prélèvement de la caisse environ 2 pour cent du PIB (Berthélemy et Bourguignon, 1996). Ensuite, une taxe sur les exportations de café, de cacao et de bois est instaurée. En 1975, elle est de l'ordre de 3,6 pour cent du PIB. Parallèlement, le taux d'investissement public passe de 7 pour cent du PIB entre 1960 et 1965 à 13 pour cent en 1973-74. Près de 60 pour cent de cet investissement provient d'entreprises publiques qui opèrent soit comme des agences de

développement, soit dans des branches complémentaires ou substituables aux productions manufacturières privées (Berthélemy et Bourguignon, 1996). C'est ainsi qu'Azam (1994, p. 27) résume le mode de développement ivoirien comme "*la transformation par l'Etat des surplus prélevés sur l'agriculture d'exportation en accumulation de capital productif*".

Par ailleurs, durant cette période le taux d'épargne nationale est très élevé (de l'ordre de 20 pour cent), alors que les transferts des travailleurs immigrés ainsi que le rapatriement de revenus du capital sont encore relativement faibles. Les taux d'investissement observés, de l'ordre de 20 pour cent du PIB, sont encore largement financés par l'épargne domestique. Les secteurs manufacturiers croissent à un rythme de 10 pour cent par an et les activités de services de 13 pour cent. Finalement, alors qu'au milieu des années 1960 l'agriculture et l'exploitation forestière constituent 60 pour cent du PIB (Berthélemy et Bourguignon, 1996), en 1974 elles n'en représentent plus qu'environ 30 pour cent.

Le "miracle ivoirien" repose donc sur une croissance équilibrée dans laquelle l'Etat et le secteur public jouent un rôle important. Cependant, la croissance est ouverte sur l'extérieur :

- sur le plan commercial puisque les bases de la croissance sont les exportations de produits agricoles, tandis que les capacités d'importations de biens d'équipement permettent les politiques d'infrastructures publiques et d'investissements industriels ;
- sur le plan des facteurs de production ; l'immigration régionale contribue à la main d'œuvre agricole, une forte communauté d'expatriés européens (enseignants, assistants techniques, agents de maîtrise, cadres, chefs d'entreprises) ainsi qu'une communauté libanaise restent présentes dans le pays⁵ et, enfin, l'Etat ivoirien n'a jamais eu de politique visant à limiter la participation des étrangers dans le capital productif ivoirien.

1.1.1.2. De 1975 à 1978 : le boom

En 1975, survient une flambée des prix internationaux du café et du cacao d'une ampleur considérable. Entre 1975 et 1977, le prix du café est multiplié par 3,6 et celui du cacao par 3 ; entre 1975 et 1977, les termes de l'échange de la Côte d'Ivoire augmentent de 80 pour cent. La hausse des cours induit un gain de recettes d'exportation de plus de 50 pour cent (Davis, 1983).

Ces gains des termes de l'échange ne sont pas rétrocédés aux exploitants agricoles. Le prix garanti aux producteurs reste fixe jusqu'à la fin de l'année 1976. En 1977, les prix augmentent légèrement (20 pour cent pour le café et 3 pour cent pour le cacao), alors qu'en 1978 les prix garantis aux producteurs du café et du cacao augmentent seulement de 40 pour cent. Ainsi, sur la période 1974-80, le prix au producteur ne représente que 44,7 pour cent du prix d'exportation. Les prix réels aux producteurs ont même chuté⁶ (Azam, 1994). L'Etat est donc le bénéficiaire de cette flambée des cours mondiaux. En 1977, les ressources de la Caïstab représentent 16 pour cent du PIB.

Bien qu'une grande partie de ce choc soit conjoncturelle (inscrit dans une tendance à la hausse des cours mondiaux, il fait suite à un gel partiel de la récolte brésilienne), les autorités ivoiriennes en profitent pour accélérer leurs programmes d'investissements publics. Ces derniers augmentent, en termes réels, à un taux de croissance moyen annuel de 36 pour cent et triplent entre 1974 et 1978, leur part dans le PIB est alors de 17 pour cent ; les investissements d'entreprises publiques en constituent plus de 57 pour cent. Stimulés par la demande, les investissements privés croissent à un taux moyen annuel de l'ordre de 19 pour cent. Les deux autres composantes de l'absorption, à savoir les consommations publique et privée, bénéficient plus modérément du boom des cours du café et du cacao ; elles augmentent à un rythme de 10 pour cent. Le taux de croissance global du PIB reste proche de celui de la période antérieure, de l'ordre de 10 pour cent contre environ 7,6 entre 1965 et 1974 (Berthélemy et Bourguignon, 1996).

⁴ A la construction d'infrastructures publiques et à l'accumulation de capital productif l'auteur ajoute l'accumulation de capital humain.

⁵ Entre 1960 et 1980, les flux migratoires expliquent 1 point des 4,1 pour cent de croissance démographique (Berthélemy et Bourguignon, 1996).

⁶ D'une base 100 en 1975, le prix réel au producteur de cacao passe à 72 en 1977 et 88,4 en 1978, et celui du producteur de café à 84 en 1977 et 103,2 en 1978 (Azam, 1994).

Le boom des cours des matières premières ainsi que le programme de dépenses publiques qui l'accompagne exerce une pression forte sur la demande. Cette demande s'adresse aux importations de biens de consommation, ce qui accroît le déficit extérieur, ainsi qu'aux biens produits localement dont les prix s'élèvent. La théorie du syndrome hollandais montre que, toutes choses égales par ailleurs, cette appréciation du taux de change réel conduit à une expansion du secteur des biens abrités et à une contraction des biens exposés, accentuant par là même le déficit extérieur.

Un tel phénomène s'est effectivement produit en Côte d'Ivoire. Il est visible dans la forte croissance du taux de change effectif réel au cours des années 70 qui s'apprécie de 51 % entre 1971 et 1977⁷ (cf. Graphique n°2). Il s'ensuit une baisse du poids relatif de la valeur ajoutée des branches des secteurs échangeables au profit des branches non échangeables : tandis que les premières voient leur taux de croissance diminuer de 1,8 point entre les périodes 1970-75 et 1975-81, les secondes connaissent une variation positive de 1,4 point. Les effets sur les échanges extérieurs ne se font pas attendre. Le taux de croissance moyen annuel des exportations réelles (Franc CFA 1971) hors café cacao passe de 5,5 pour cent sur la période 1971-1976 à -1,9 pour cent sur 1976-1981. Le taux de croissance des exportations manufacturières en volume ralentit, passant de 14,7 pour cent à 5,1 pour cent en moyenne par an (Nowak, 1994). La tendance à une diversification de la production et des échanges constatée jusqu'en 1975 s'inverse pour donner place à une nouvelle concentration des activités et à un renforcement du poids du café et du cacao dans les exportations.

L'affaiblissement du secteur des biens échangeables est malheureusement favorisé par la politique commerciale adoptée dès 1973 (Azam, 1994). En effet, la Côte d'Ivoire applique une politique de repli international, par une réforme des droits de douane et par la mise en place de quotas à l'importation (voir 3.1). L'objectif est d'opter pour une stratégie d'industrialisation par substitution aux importations. Dans la mesure où cela a pour conséquence de transformer des secteurs en principe échangeables en secteurs non échangeables, cette politique protectionniste renforce la variation du taux de change réel et affaiblit les secteurs exposés.

Comme le souligne Devarajan (1991), cet épisode de la croissance ivoirienne a mis en évidence la liaison particulièrement forte entre le déficit budgétaire et le déficit de la balance courante. Cette liaison renvoie tout d'abord à la politique des prix aux producteurs de café et de cacao : leur fixation par l'Etat égalise les effets d'une variation du cours mondial de ces matières premières sur le déficit public d'une part et le déficit courant d'autre part. Ensuite, le financement du déficit budgétaire est assuré par les emprunts extérieurs, étant donné l'étroitesse du marché domestique de capitaux, et l'impossibilité de recourir à la création monétaire du fait de l'appartenance à la zone Franc⁸. La connexion entre les deux déficits a des conséquences directes sur les effets des variations du taux de change réel et plus particulièrement sur les politiques permettant de l'influencer. Une politique d'accroissement des prix aux producteurs de produits primaires, même si elle permet à terme d'accroître les exportations, entraîne, toutes choses égales par ailleurs, un creusement du déficit public et donc un besoin accru d'épargne étrangère. De même, l'afflux de capitaux étrangers a pour effet une appréciation du taux de change réel et donc une désincitation à l'exportation. On rejoint ici la logique du syndrome néerlandais exposée précédemment.

1.1.2. De 1979 à 1993 : crise et stabilisation réelle

1.1.2.1. 1979-1980 : la crise de stabilisation

Dès 1979, les termes de l'échange se détériorent. Le secteur privé réagit rapidement à ce retournement de conjoncture, en contractant ses dépenses d'investissement (de 11 pour cent dès 1979, Berthélemy et Bourguignon, 1996). L'Etat, quant à lui, augmente ses dépenses courantes qui atteignent jusqu'à 25,2 pour cent du PIB en 1981. Il est notamment mis en place une politique de recrutement massif dans la fonction publique, dont les effectifs augmentent de 50 % en cinq ans, ainsi que des augmentations de salaires. En

⁷ Le taux de change effectif réel est ici défini comme le rapport entre le déflateur du PIB ivoirien et une moyenne des déflateurs du PIB des pays de l'OCDE. Nowak (1994) en construisant un indice du prix des biens non échangeables à partir des prix des biens alimentaires locaux, d'habitation et de services, met en évidence une appréciation du taux de change réel de l'ordre de 43 points entre 1974 et 1979.

⁸ Rappelons que la zone Franc comprend 15 pays regroupés en trois sous-zones (l'UEMOA, la CEMAC et les Comores). Trois principes régissent la zone monétaire : une parité fixe avec le franc français définie pour les trois sous-zones, un institut d'émission bancaire commun à chaque sous-zone (la politique monétaire est donc décidée au niveau régional), et la libre convertibilité en franc français de la monnaie de chaque sous-zone, garantie par le Trésor français.

outre, la politique d'investissements publics dérape. Ces derniers augmentent de 13 pour cent en moyenne par an jusqu'en 1981, et sont supérieurs de 40 pour cent à ceux programmés initialement par le plan d'investissement (plan 1976-80). De surcroît, ces investissements publics s'avèrent d'une faible productivité : le plan envisage un ICOR (Incremental Capital-Output Ratio) de l'ordre de 3, il s'avère supérieur à 4,1. Premièrement, le surplus de la Caistab permet le financement de "projets de prestige" non productifs tels que la construction de la nouvelle capitale à Yamoussoukro. Deuxièmement, l'absence de contrôle dans la réalisation des projets donne lieu à un surinvestissement dans le domaine des infrastructures (dont la rentabilité ne peut être assurée qu'à moyen terme). Troisièmement, certaines interventions dans les secteurs productifs sont de véritables gouffres financiers. Par exemple, plus de 100 milliards FCFA, soit l'équivalent de 10 pour cent du PIB de 1974, sont investis dans un projet non rentable d'usine de production de sucre (SODESUCRE).

Tandis que les recettes du boom n'ont pas permis, dès le départ, de financer ce programme d'investissement dans son entier, il est évidemment de plus en plus nécessaire de faire appel à l'endettement, principalement extérieur. C'est ainsi que la dette publique internationale (dont une partie vient de dettes contractées par les entreprises publiques et avalisées par l'Etat) est multipliée par 4 entre 1975 et 1979 (World Bank, 2000). La dette représente alors déjà 43 pour cent du PIB contre 26 pour cent en 1975. De même, le rapport du service de la dette aux exportations atteint 20 pour cent (cf. section 2.4).

Par ailleurs, le solde commercial se détériore rapidement : excédentaire aux alentours de 5 pour cent du PIB jusqu'en 1977, il devient déficitaire à 3 et 6 pour cent en 1979 et 1980. Cela tient à la fois à l'accélération des importations⁹ et à la détérioration des termes de l'échange. Concomitamment, on assiste à d'importants transferts de capitaux privés vers l'extérieur, ce qui aggrave le déficit courant et constitue un élément explicatif de la forte baisse du taux d'épargne privé.

En effet, la baisse de l'épargne publique et le recours accru à l'épargne étrangère s'accompagnent d'une chute de 50 pour cent de l'épargne privée disponible (cf. Graphique n°5). L'augmentation des transferts courants est un élément explicatif. Il s'agit à la fois de rapatriements de profits des entreprises étrangères implantées en Côte d'Ivoire, de revenus des différentes communautés telles que les expatriés français, la population libanaise, les travailleurs burkinabés et maliens, et l'élite ivoirienne (Duruflé, 1988). Cependant, cela ne suffit pas, comme le soulignent Berthélemy et Bourguignon (1996), ni à expliquer les transferts ni à comprendre la baisse du taux d'épargne. Ghanem (1991) évoque la répression financière subie par les banques ivoiriennes les empêchant d'augmenter les taux d'intérêt. Ces derniers auteurs énoncent enfin d'autres causes possibles, à savoir l'accroissement dans les charges des entreprises modernes de paiements d'intérêt des prêts contractés et le renchérissement des prix des denrées alimentaires importées.

Cette baisse de l'épargne nationale privée est d'autant plus importante qu'elle précipite la crise de paiements extérieurs. Celle-ci survient en 1980. Le déficit de la balance courante atteint 18 pour cent du PIB (World Bank 2000), et le déficit budgétaire global¹⁰ 8,5 pour cent du PIB (BNETD, 1997). La dette totale représente 77 pour cent du PIB, et le service de la dette 38 pour cent des recettes d'exportations (World Bank, 1998b). Les avoirs en monnaies étrangères de la Banque Centrale passent de 88,8 milliards FCFA en 1978 à 0,9 milliard FCFA en 1980 (BCEAO), enfin, pour la première fois le compte des opérations de la Côte d'Ivoire auprès du Trésor français est déficitaire.

La crise ne peut s'expliquer uniquement par l'arrêt non anticipé de l'envolée des cours du café et du cacao ou par un programme d'investissement public trop ambitieux. Elle est aussi due à un affaiblissement des autres secteurs d'exportations. Berthélemy et Bourguignon (1996) montrent que, déjà en 1976, et malgré la politique de fort interventionnisme public, l'Etat ivoirien compte sur des investissements privés (notamment étrangers) importants sur lesquels il fonde le développement du secteur manufacturier d'exportation et d'import-substitution. Inspirées par les principes de la théorie des pôles de croissance, les autorités supposent que les investissements en infrastructure, énergie et communication ainsi que dans certains secteurs

⁹ Elles augmentent en volume de 80 pour cent entre 1975 et 1979, du fait des importations de biens d'équipement mais aussi de biens de consommation. Ce dernier phénomène peut s'expliquer par un comportement spéculatif des consommateurs qui anticipaient la fin du boom (Azam, 1994).

¹⁰ Déficit budgétaire global : recettes totales + dons - (dépenses courantes + dépenses de remboursements des intérêts de la dette publique + dépenses d'investissement)

manufacturiers (comme l'industrie du sucre) vont entraîner les investissements privés industriels. Or, alors que le plan 1976-1980 prévoit, par exemple, un taux de croissance du secteur manufacturier d'exportation de 15,9 pour cent, il n'est finalement que de 7,4 pour cent.

La baisse du taux d'épargne et la faible rentabilité des investissements publics dans les secteurs de production sont responsables de cet état de fait. Toutefois, il faut ajouter un élément important, à savoir l'appréciation du taux de change réel et la déformation du tissu industriel qui s'ensuit.

En résumé, tandis que le miracle ivoirien s'explique par un degré élevé d'ouverture de l'économie et par une politique d'investissement public ambitieuse (qui reste toutefois financée majoritairement par l'épargne nationale), la crise survient du fait même de la vulnérabilité de l'économie aux chocs externes et d'un plus fort degré d'intervention publique dans l'économie. Cela montre combien les fondements de la croissance ivoirienne sont fragiles. La réussite des politiques de stabilisation et d'ajustement structurel adoptées par la suite est fortement dépendante de l'intensité de la relation entre les équilibres interne et externe, et donc de la possibilité de faire varier le taux de change réel, de diversifier les exportations ainsi que les sources des recettes fiscales.

1.1.2.2. De 1981 à 1993 : l'ajustement interne, un remède insuffisant à la crise structurelle

En 1981, les autorités ivoiriennes prennent conscience de la gravité de la situation et entrent en négociation avec les institutions de Bretton-Woods. Elles s'engagent alors dans une longue période de programmes de stabilisation et de réformes structurelles, période jalonnée comme la précédente par des chocs extérieurs.

La décennie est celle d'une régression du PIB par tête. Le "mini boom" des années 1985-86 marque un léger répit avec un retour à la croissance et à l'équilibre des comptes interne et externe. On peut donc distinguer deux sous-périodes. Alors que la première est celle d'un ajustement relativement réussi (1981-1986), la seconde est celle d'un ajustement à refaire (1987-1993), (Azam, 1994).

1981-1986 : l'ajustement interrompu

En 1981, la situation macro-économique ne cesse de s'aggraver : le déficit courant représente 16,7 pour cent du PIB et le déficit budgétaire global 12,1 pour cent, tandis que le poids de la dette publique augmente régulièrement. Un premier programme de stabilisation est alors signé et porte sur une durée de 3 ans (1981-1983). Il s'attaque prioritairement aux finances publiques, par une réduction drastique des dépenses d'investissement, par un plan de restructuration des entreprises publiques, par la mise en place de nouvelles mesures fiscales ainsi que par une politique monétaire restrictive.

Ces réformes sont effectivement mises en place. C'est ainsi que la part dans le PIB des dépenses d'investissement public diminue, entre 1981 et 1983 de plus de 9,4 points et atteint le niveau de 6,2 pour cent¹¹. Du côté des dépenses courantes, des mesures restrictives sont amorcées : les salaires nominaux sont gelés, la politique d'embauche dans la fonction publique est restreinte, notamment par l'arrêt du recrutement automatique des jeunes diplômés dans la fonction publique. 10 entreprises publiques sont démantelées, 4 sont privatisées et 11 sont placées sous plus grande surveillance de l'Etat. En outre, un plan de restructuration des différentes entités publiques est engagé et un comité de coordination des décisions en finance publique est créé. Quelques prix de services publics sont augmentés ainsi que les taxes indirectes telles que le taux de taxe sur la valeur ajoutée. Toutefois, malgré cette hausse des taxes indirectes, la part dans le PIB des recettes, hors prélèvements sur le café et le cacao, diminue et passe de 25,6 à 25,1 pour cent. Une politique de contrôle de croissance des crédits domestiques est instaurée. Mais il semble plutôt que la croissance monétaire ait été ralentie par la baisse de l'activité dans la mesure où la demande privée de crédits reste en deçà des plafonds prévus par la BCEAO.

Quoiqu'il en soit ces réformes ne suffisent pas à redresser les comptes publics, d'autant plus que la période est marquée par une appréciation du dollar, un accroissement des taux d'intérêt internationaux et nationaux (mesure prise pour tenter d'enrayer la fuite des capitaux) ainsi qu'une détérioration des termes de l'échange.

¹¹ Si on tient compte des investissements des entreprises publiques la part est de 9,4 pour cent (source Berthélemy et Bourguignon, 1996).

Même si le déficit budgétaire global diminue jusqu'à 3 pour cent du PIB en 1983 (BNEDT, 1997), le déficit du compte consolidé de l'Etat se situe au niveau encore élevé de 7,8 pour cent du PIB¹².

Au contexte international défavorable, s'ajoute une sécheresse qui diminue de plus de 30 pour cent les récoltes agricoles et compromet le niveau d'absorption des populations rurales. Il s'ensuit une sévère récession, le PIB par tête à prix constants chutant de 7 pour cent en 1983. Bien qu'ayant diminué, le déficit de la balance courante reste très élevé à 13,6 pour cent du PIB. Etant donné la chute de l'investissement et le fait que les importations sont composées pour 60 pour cent de biens d'équipement, elles diminuent fortement, ce qui aurait dû permettre un excédent commercial plus conséquent. Malheureusement, les termes de l'échange se détériorent. Alors que le taux de couverture en volume passe de 100 en 1980 à 127 en 1983, en valeur il n'atteint que 110. En outre, du fait de l'appréciation du dollar et de la hausse des taux d'intérêt, la Côte d'Ivoire se trouve en difficulté pour faire face à ces engagements extérieurs. En 1984, le rééchelonnement de la dette est négocié avec le Club de Paris et le Club de Londres. Le ratio du service de la dette sur les exportations de biens et services est à 50 pour cent en 1983 ; il n'est plus qu'à 37 pour cent en 1984.

Un second programme d'ajustement est alors adopté. D'une durée de trois ans (1984-1986), il exige de nouvelles restrictions budgétaires ainsi qu'un accroissement des recettes fiscales. En 1985, les dépenses d'investissement ne représentent alors que 3,2 pour cent du PIB, tandis que les dépenses courantes sont réduites de plus d'un point du PIB, et ce malgré la hausse de la part du budget consacrée aux remboursements de taux d'intérêt sur la dette publique : 28 pour cent des dépenses courantes en 1985 contre 9 pour cent en 1980. L'emploi public est gelé, les subventions sont réduites, les prix de services publics sont encore augmentés, des entreprises publiques sont liquidées et les salaires des entreprises publiques sont alignés sur ceux de la fonction publique. Diverses taxes sont accrues, notamment les droits de douanes. La fin de la sécheresse et un mini boom du cours du café et du cacao¹³ permettent une reprise des productions agricoles et renflouent la Caistab. En 1985, ses prélèvements s'élèvent à 8,5 pour cent du PIB contre 3 pour cent en 1982-83. Pour la première fois, le solde budgétaire global devient positif en 1984 et atteint même 5,7 pour cent du PIB en 1985. En outre, les différents plans de restructuration des entreprises publiques leurs permettent enfin d'obtenir des excédents.

La balance courante devient elle aussi excédentaire du fait des effets de l'amélioration des termes de l'échange (de 20 pour cent entre 1983 et 1985), de la reprise de la production agricole et de l'exploitation, longtemps attendue, de gisements de pétrole. Les taux de couverture en volume et en valeur se rejoignent et sont alors de l'ordre de 165 (base 100 en 1980). Le PIB par tête cesse de décroître pour la première fois depuis 1978 ; cette tendance se poursuit en 1986.

Tandis que les mesures de restrictions budgétaires sont plus importantes que durant le premier plan d'ajustement, les institutions de Bretton-Woods ayant pris la pleine mesure des réformes nécessaires à la restructuration des comptes publics, une réforme commerciale et une nouvelle politique industrielle sont amorcées. Il s'agit de réformes visant à la fois à remplacer les restrictions quantitatives par un droit de douane uniforme de 40 pour cent, et à simuler une dévaluation par l'ajout de subventions aux exportations à hauteur de 20 pour cent de leur contenu en valeur ajoutée locale. Cependant, cette tentative de libéralisation commerciale et de diversification des exportations échoue. Tout d'abord, par manque de ressources, les subventions aux exportations ne peuvent être appliquées à l'ensemble des secteurs de production. Ensuite, les mesures commerciales sont prises par étapes, certains secteurs considérés comme prioritaires étant exclus de la réforme jusqu'en 1987. En outre, comme le souligne Azam (1994) la période est mal choisie. Les secteurs de biens échangeables (autres que ceux bénéficiant du boom des cours des matières premières) subissent une perte de compétitivité du fait de l'appréciation du taux de change réel par l'accroissement de la demande et du fait du détournement des ressources vers les secteurs bénéficiant du choc positif. De même, la suppression des contingentements à l'importation, en exposant des secteurs protégés à la concurrence internationale, les exclut des effets bénéfiques de la hausse de la demande intérieure, ce qui à court terme diminue la croissance.

¹² Source Berthélemy et Bourguignon (1996), 11,7 pour cent du PIB dans Chamley (1991). La différence entre le déficit global et le déficit consolidé sont les dépenses d'investissement des entreprises publiques.

¹³ En F CFA, le prix d'exportation du café et du cacao augmente de 75 pour cent.

En résumé, cette période est marquée par un effort important en matière de restrictions budgétaires, essentiellement d'investissement, de la part des autorités ivoiriennes, permettant un rétablissement spectaculaire de l'équilibre des comptes publics. Ces mesures de stabilisation ont contribué à la récession. Toutefois, ce sont les variations des termes de l'échange et des aléas climatiques qui expliquent l'intensité de la crise au début des années 80, les insuccès des premières mesures de stabilisation, comme le retour à la croissance et aux équilibres dans les deux dernières années. Ainsi, la vulnérabilité de l'économie ivoirienne aux chocs externes est toujours aussi forte et révèle que la situation acquise à la fin de 1986 est des plus fragiles. Les deux plans d'ajustement n'ont pu ni diversifier les sources de la croissance ivoirienne, ni consolider les recettes de l'Etat.

Le retournement brutal des termes de l'échange à la fin de 1986 (moins 20 pour cent), qui se prolongera jusqu'en 1993, prend par surprise les autorités ivoiriennes qui croyaient avoir réussi à stabiliser leur économie. La Côte d'Ivoire met fin à un troisième plan d'ajustement, et le pays se trouve précipité dans une nouvelle période de récession qui durera encore 6 ans.

1987-1993 : l'ajustement interne en échec

Cette période est marquée par une longue et durable détérioration des termes de l'échange. Ils sont inférieurs à leur niveau de 1985 de 39 pour cent en 1990 et de 43 pour cent en 1993. En outre, jusqu'en 1990, le taux de change effectif réel s'apprécie du fait de la baisse du dollar, de plus de 30 pour cent. Il en résulte une baisse importante du revenu par tête de l'ordre de 3,2 pour cent par an, le PIB par habitant en 1993 est de 20 points inférieur à celui de 1986 et de 44 points à celui de 1978.

Du point de vue des politiques économiques, la période 1987-1989 est marquée par un recul dans les réformes de libéralisation commerciale et par un arrêt du dialogue avec la communauté des bailleurs de fonds. Soutenues par la France, les autorités ivoiriennes se placent dans une situation d'attente d'une nouvelle hausse de cours, et stockent la récolte de cacao pour faire pression sur les prix, en vain. En 1988, certaines barrières non tarifaires sont rétablies sur les biens manufacturés. Les droits de douane sont augmentés de 30 pour cent, le taux de protection effective atteignant 52 pour cent en 1988 (Schneider et al., 1992). En juin 1987, le gouvernement arrête de payer les intérêts de sa dette et refuse jusqu'en 1989 de baisser le prix au producteur du café et du cacao. Or cette politique n'est pas tenable, le déficit de la Caistab atteignant 6,2 pour cent du PIB en 1989.

Alors que le gouvernement tente de restreindre les dépenses publiques notamment par l'annonce d'une réduction de 15 à 40 pour cent des rémunérations des fonctionnaires, l'agitation sociale et politique monte et fait reculer le gouvernement. Azam (1994) et Crooks (1990) affirment qu'il est possible que la position d'attente des institutions de Bretton-Woods ait visé un affaiblissement du gouvernement et du Président, pour faire accepter les réformes structurelles par la suite. Le Président est toutefois réélu mais l'Assemblée Nationale adopte une modification de la Constitution afin de préparer sa succession.

1989 est donc une année charnière tant du point de vue des réformes politiques qu'économiques. Le multipartisme est autorisé et la nouvelle constitution permet la nomination d'un Premier Ministre, Alassane Ouattara. Ce dernier issu de la BCEAO et du FMI renoue avec les Institutions de Bretton-Woods, assoit de nouvelles mesures de stabilisation et enfin amorce les premières mesures structurelles de libéralisation de l'économie qui, jusqu'à présent n'ont pas été décidées.

C'est en avril 1989 que le dialogue reprend avec les institutions internationales. L'Etat ivoirien rembourse 40 millions de dollars à la Banque Mondiale et, pour la première fois depuis 25 ans, baisse le prix aux producteurs du café et du cacao de 400 à 250 F CFA. A la fin de l'année, un accord de prêt est signé avec le FMI et un rééchelonnement de la dette publique est obtenu pour un montant de 1 milliard de dollars (sur un encours d'environ 11 milliards de dollars). Dans une atmosphère d'agitation sociale, Alassane Ouattara annonce à la mi 1990 le programme négocié avec le FMI. Il est prévu une réduction de 25 pour cent des dépenses publiques qui doit s'effectuer non par des baisses de salaires mais par des départs volontaires à la retraite. Le gouvernement s'engage à payer les arriérés de paiement. Du côté des recettes il est surtout envisagé d'en améliorer le recouvrement. Ce plan de stabilisation d'une durée de deux ans doit permettre l'assainissement des finances publiques et, par la suite favoriser une relance de l'activité économique.

A compter de 1990, le processus de libéralisation de l'économie est amorcé bien qu'il ne démarre que lentement. La Banque Mondiale lance 2 programmes sectoriels le PASFI (Plan d'Ajustement Structurel Financier) et le PASCOC (Plan d'Ajustement Structurel Compétitivité). Malgré les fermetures des banques de développement dès la fin des années 80, l'assainissement du système bancaire¹⁴ ne sera effectif qu'à partir de 1991, date à laquelle les quatre plus grandes banques de la place (plus de 80 pour cent du marché) sont restructurées (cf. point 3.2). Le PASCOC est mis en place en 1991 ; le décret d'application n'a été mis en œuvre qu'en 1993. Il vise notamment à homogénéiser les tarifs douaniers, à supprimer les barrières non tarifaires ainsi que les taxes et licences aux exportations (à l'exception du café, cacao et bois). Les privatisations sont reprises, pour 8 entreprises. Enfin le contrôle des prix est supprimé en 1992.

Toutefois, l'ensemble de ces mesures dites d'ajustement interne est insuffisant à rétablir les équilibres internes et externes. Malgré les rééchelonnements de la dette, la Côte d'Ivoire n'arrive pas à honorer le remboursement de ses prêts, les arriérés de paiement extérieurs ne cessent de croître, et le compte des opérations du Trésor français demeure déficitaire.

Même si les dépenses publiques continuent à se réduire, le déficit public croît jusqu'à 16,5 pour cent du PIB en 1989 et 12 pour cent en 1993, les recettes budgétaires connaissant une baisse de plus de 8 points de PIB (de 25,7 en 1986 à 17,5 pour cent du PIB en 1993). Cela s'explique tant par la chute des activités que par l'arrêt du prélèvement sur les produits agricoles d'exportation, du fait du maintien du prix au producteur malgré le déclin du cours du café et du cacao. Le cours du cacao tombe en 1989 en termes réels à 25 pour cent de sa valeur de 1977-78, malgré les tentatives du Président de soutenir les prix mondiaux par la rétention sous forme de stock d'une partie de la récolte de 1988.

Symétriquement, le déficit du compte courant se creuse fortement jusqu'à 11 pour cent du PIB en 1993, la hausse en volume des exportations de 30 pour cent entre 1987 et 1993 étant insuffisante à contrecarrer la détérioration des termes de l'échange. De plus, malgré la chute des revenus et de l'investissement (qui atteint seulement 3 pour cent du PIB en 1993), le poids des importations reste constant. Cela s'explique à la fois par l'appréciation du taux de change réel, l'amorce de la libéralisation commerciale et le développement de la fraude.

Parallèlement, le poids de la dette ne cesse de croître. La dette totale sur le PNB passe de 77 pour cent en 1980, à 152 pour cent en 1985, 196 pour cent en 1990 et 243 pour cent en 1993. Dès 1987, les autorités ne remboursent plus la dette extérieure, ni d'ailleurs la dette intérieure et les fournisseurs de l'Etat.

Tandis que le gouvernement français d'Edouard Balladur conditionne l'aide publique française à la signature d'accords avec les institutions de Bretton-Woods, les conditions sont alors réunies pour imposer une dévaluation du FCFA.

1.1.3. De 1994 à 2002 : un assainissement économique trop fragile face à une situation politique et sociale difficile

1.1.3.1. De 1994 à 1998 : ajustement monétaire, relance des réformes structurelles et retour de croissance

Du fait de l'importance de la Côte d'Ivoire dans la zone Franc, la décision de dévaluer le franc CFA est fortement liée à la situation financière de ce pays. Il s'agit de rééquilibrer les finances publiques et de corriger les pertes de compétitivité accumulées pendant les années 80. Cette décision intervient après un long débat sur le degré de surévaluation du taux de change, sur les effets contractionnistes possibles du changement de parité - étant donné la rigidité du commerce extérieur de la zone, et sur la pertinence d'un ajustement identique à l'ensemble des pays de la zone Franc. Finalement, la dévaluation de 50 pour cent du franc CFA, monnaie des 14 pays composant l'UEMOA et la CEMAC ainsi que des Comores, a lieu le 12 janvier 1994, soit peu de temps après le décès d'Houphouët Boigny (fin 1993) et l'arrivée à la présidence de Henri Konan Bédié, président de l'Assemblée Nationale et ancien de la Banque Mondiale.

Elle marque une nouvelle configuration du dialogue entre les autorités ivoiriennes, françaises et les institutions de Bretton-Woods. Sans pour autant « abandonner » son partenaire africain, la France s'aligne

¹⁴ Le montant des arriérés de paiements vis à vis des banques est estimé à 300 milliards FCFA.

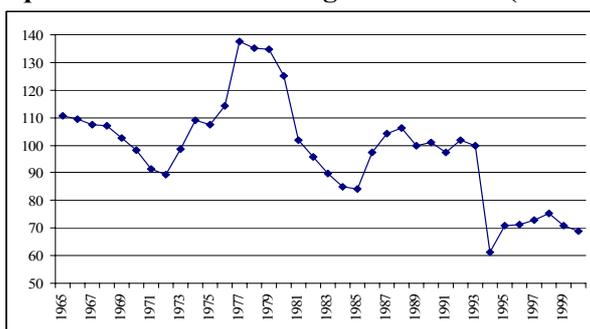
largement sur les avis du FMI et de la Banque Mondiale. Ces derniers renforcent leur influence sur les questions économiques et sociales. Un premier accord FASR (Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée) est signé ; il comprend un programme d'ajustement couvrant la période 1994-97, un rééchelonnement de la dette et des programmes sectoriels comme le CASA (crédit d'ajustement au secteur agricole) ou un crédit pour le développement du secteur privé. En avril 1997, ils acceptent de considérer la Côte d'Ivoire comme éligible à l'Initiative des Pays Pauvres et Très Endettées (cf. Encadré n°3). Un second accord FASR est signé en 1998. D'une durée de trois ans (1998-2000), il met particulièrement l'accent sur la poursuite des équilibres budgétaires, sur les réformes structurelles visant à renforcer le secteur privé ainsi que sur un plan de réduction de pauvreté et d'augmentation des dépenses en éducation et en santé. Enfin, un examen attentif de la gouvernance est entrepris.

La dévaluation s'accompagne donc d'un retour important du financement extérieur multilatéral et bilatéral. En effet, le rapport de l'aide publique au développement sur le PNB passe de 8 pour cent en moyenne au début des années 90 à 23 pour cent en 1994 et 13 pour cent en 1995. Elle intervient en même temps qu'un rétablissement des cours des matières premières (de 30 pour cent en prix fob pour le cacao par exemple).

Le gouvernement met en place un contrôle serré de ses dépenses et de ses recettes : limitation des hausses de salaires, effort de recouvrement des recettes fiscales intérieures (voir point 2.2). Il rétablit par ailleurs une taxation des exportations agricoles et n'augmente que modérément les prix-producteurs les deux premières années. En termes budgétaires, les résultats sont rapides et spectaculaires : le déficit global passe de 13,5 pour cent du PIB en 1993 à 6,8 en 1994, 3,7 en 1995 et 2,1 en 1996. Ce redressement des finances publiques est facilité, à partir de 1995 par une réduction importante de la charge de la dette interne et externe, le paiement des intérêts passant de plus de 8 pour cent du PIB en 1993 et 1994 à 5 pour cent en 1997 (cf. point 2.3). Plusieurs études utilisant des modèles micro-macro confirment l'impact positif de la dévaluation sur la croissance et le rétablissement budgétaire et financier (voir par exemple Cogneau, Collange, 1998).

De même, les équilibres extérieurs s'en trouvent fortement améliorés. Ainsi, alors que la balance commerciale ne cessait de se détériorer depuis 1986, elle retrouve un solde positif s'élevant à 13 % du PIB. Des records historiques sont atteints pour la production de cacao. Cependant, bien que les gains de compétitivité ont été préservés après la dévaluation, grâce à une bonne maîtrise des prix ainsi que d'une légère appréciation du dollar¹⁵, la part du cacao reste toujours importante (35 %) et la diversification des exportations est limitée, tant au niveau sectoriel que géographique. On analyse en détail dans la suite du document la robustesse des résultats obtenus en matière de stabilisation (chapitre 2) et de performances commerciales (point 3.2 du chapitre 3).

Graphique n° 2 : Taux de change effectif réel (base 100=1993)

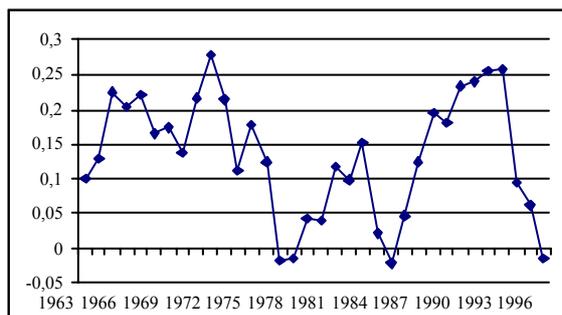


Le TCER est défini comme le ratio entre les prix des biens non échangeables sur les prix des biens échangeables. Une baisse (hausse) signifie une dépréciation (appréciation) du TCER.

Sources : Berthélemy et Bourguignon (1996) et FMI (1998a, 2000)

¹⁵ Ils s'élèveraient à 31% sur la période 1993-1997 (cf. Graphique n°2).

Graphique n° 3 : Ecart à la valeur d'équilibre du taux de change réel



Source : Sekkat et Varoudakis (1998)

Cette période est aussi une période d'accélération de la libéralisation de l'économie.

Sur le plan du commerce extérieur, la dévaluation ainsi que l'instauration en 2000 d'une union douanière avec les pays membres de l'UEMOA permettent de mettre en place de nouveaux désarmements douaniers. La quasi totalité des barrières non tarifaires est supprimée. Ensuite les autorités achèvent le processus de libéralisation des marchés internes notamment par l'abolition quasi totale des contrôles de prix, par la libéralisation du commerce de denrées alimentaires (riz) et des transports, notamment maritimes. De nouveaux codes sont promulgués pour les investissements, les mines, le travail et les télécommunications.

Le processus de privatisation est accéléré. Une soixantaine d'entreprises sont privatisées partiellement ou en totalité. Les entreprises privatisées sont industrielles (comme la compagnie sucrière, SODESUCRE) ou bien appartiennent au secteur des services publics : téléphone, chemins de fer. Enfin, après des années de résistance forte, les autorités cèdent les filières agricoles d'exportation au secteur privé : la Compagnie Ivoirienne du Textile (CIDT) est privatisée en 1997, la commercialisation du café durant la campagne 1998-99, et celle du cacao durant la campagne 1999-2000. La transformation de la bourse d'Abidjan en bourse régionale en septembre 1998 accompagne ce processus. En principe, avec l'achèvement de la restructuration des banques ivoiriennes, ce nouveau paysage financier devait appuyer le développement du secteur privé et l'arrivée de capitaux étrangers dans le pays. Toutefois, après trois ans de fonctionnement les activités régionales boursières restent très peu développées (cf. section 3.1).

Dans le domaine des infrastructures, les autorités ont lancé un programme d'investissement public appelé les "12 travaux de l'Eléphant d'Afrique". Par son esprit, il se rapproche des anciens grands programmes d'investissement public, privilégiant les transports et l'énergie, exception faite de l'intervention dans les secteurs directement productifs dorénavant réduite. Cependant, la réalisation des projets est confiée à des opérateurs privés, les ouvrages devant être rétrocédés à l'Etat au terme d'une concession de 15 à 30 ans (principe du "Build-Own-Operate Transfer", BOT). Seule une partie de ces projets a trouvé des financeurs et a pu être réalisée avant les événements de 1999.

La période 1994-1998 est donc celle d'un redressement des comptes publics, d'un retour de l'aide internationale, d'une augmentation des prix internationaux des principaux produits exportés et d'une relance des réformes structurelles. Les craintes d'un effet contractionniste de la dévaluation ont été démenties. Le taux de croissance annuel du PIB par tête a été de l'ordre de 4 pour cent tandis que l'investissement privé a été relancé.

1.1.3.2. Depuis 1999 : fin de la croissance et incertitudes politiques et sociales

Cependant, cette croissance est très fragile. Dès la fin de l'année 1998, plusieurs signes d'essoufflement apparaissent. Premièrement, l'Etat fait face à des problèmes de recouvrement des recettes et d'arriérés de paiement internes et externes importants. Cela tient à une multiplication des exemptions fiscales, à un relâchement dans le contrôle des dépenses engagées et aux tensions de trésorerie qui s'ensuivent. La baisse de l'activité économique durant les années suivantes ainsi que les retards pris sur les réformes de taxation intérieure, afin de faire face aux baisses des entrées fiscales liées à la mise en place de l'UEMOA, ne fait qu'accentuer les problèmes budgétaires. C'est ainsi que le déficit public augmente d'un point du PIB entre

1998 et 1999 et que les arriérés de paiement (internes et externes) et les « dépenses engagées non ordonnancées » représentent 7 % du PIB en 1999 et 14 % du PIB en 2000 !

Deuxièmement, les cours des principales matières premières commencent à baisser en 1999. Celui du cacao chute de 40 % en 1999, et de 20 % en 2000. Les termes de l'échange se dégradent alors sensiblement, de l'ordre de 4 et 10 % en 1999 et 2000. Les productions exceptionnelles de cacao et de café en 1998 et 1999 ont permis cependant de compenser cette baisse. En 2001, cela ne suffit pas, les productions d'autres produits d'exportation (huile de palme, coton, caoutchouc, ananas, banane) ayant chuté. Le solde de la balance commerciale se détériore alors. Les gains de compétitivité acquis après la dévaluation du FCFA en 1994 se maintiennent cependant du fait d'une maîtrise des prix intérieurs et de l'appréciation du dollar.

Troisièmement, le climat politique et social se dégrade fortement. La préparation des élections présidentielles, prévues en octobre 2000, lance, dès 1999, un débat très vif sur le principe de nationalité devant régir les autorisations à se présenter aux élections. La candidature d'Alassane Ouattara, ancien premier ministre de la Côte d'Ivoire, mais aussi ayant séjourné à l'étranger et représenté les autorités burkinabé à la BCEAO dans les années antérieures, est refusée par le président Bédié. Le débat divise le pays en deux, les populations du Nord et d'obédience musulmane se sentant rejetées par la non reconnaissance de la citoyenneté ivoirienne de l'ancien premier ministre et candidat du Rassemblement Des Républicains (RDR). Des émeutes sociales ainsi que des actions envers des populations immigrées ont lieu courant 1999. Le coup d'Etat militaire mené par le Général Guéi met momentanément fin au débat et aux agitations politiques et sociales. Alors que les élections présidentielles se préparent, le débat sur l'ivoirité reprend et donne lieu à des manifestations et mouvements sociaux violents. Les résultats des élections, qui ont été appelées à être boycottées par le RDR et le Parti Démocratique de la Côte d'Ivoire (PDCI), mettent Laurent Bagbo (candidat du Front Populaire Ivoirien, FPI) en tête avec 59 % des suffrages exprimés qui représentent un taux de participation de seulement 37 % ; le Général Guéi tente de rester au pouvoir, mais doit finalement le quitter. Les élections législatives ont lieu en décembre 2000 dans le même climat politique que les présidentielles.

Durant cette période, les activités économiques privées sont donc considérablement ralenties, tandis que les accords internationaux d'aide sont gelés et les flux d'aide internationaux interrompus. La consommation et les investissements privés baissent, la croissance du PIB par tête devient négative dès 1999. Les réformes structurelles sont stoppées ou prennent du retard.

Le gouvernement actuel est face à plusieurs défis importants. Le premier est, sans conteste, la réconciliation nationale. La participation du RDR aux élections municipales de mars 2001 est de bon augure. L'organisation d'une conférence nationale à la fin de l'année 2001 à laquelle l'ensemble des partis et personnalités politiques ivoiriennes a finalement participé est aussi un élément favorable à un jeu politique ultérieur plus serein. Cependant, il reste notamment à savoir si toutes les parties prenantes à ce débat sont prêtes à reconnaître la validité des dernières élections présidentielles et législatives comme le souhaite le président Bagbo. Cette réconciliation nationale est fortement liée au second défi du gouvernement actuel, à savoir la reprise du dialogue avec les bailleurs de fonds internationaux et le retour de l'aide internationale. En effet, la communauté internationale a exprimé sa volonté de renouer avec la Côte d'Ivoire que si le jeu démocratique était restauré et que si des progrès manifestes avaient lieu en matière de gouvernance et de lutte contre la corruption. A l'heure où s'achève cette étude, et alors que l'aide bilatérale française et européenne ont progressivement repris à la mi 2001, la Côte d'Ivoire a obtenu un accord de principe de la part du FMI sur un programme de réforme triennal (2002-2004) appuyé par une Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance. La réalisation de cet accord de principe est conditionnée par un assainissement des finances publiques et la relance des réformes structurelles, notamment du programme de privatisation et de restructuration de la filière café-cacao. C'est ainsi que le retour de la croissance et une stabilisation des finances publiques constituent le troisième défi du gouvernement actuel.

1.2. De quel modèle économique ivoirien parle-t-on ?

La trajectoire économique, exposée ci-dessus repose sur un mode de croissance de long terme à la fois spécifique à la Côte d'Ivoire mais aussi caractéristique de la plupart des pays en développement. Le premier facteur de croissance repose sur une économie de plantation, plus spécifiquement sur un système extensif de culture de cacao et café (section 1.2.1). Ce système agricole, tout en positionnant la Côte d'Ivoire au premier rang des producteurs mondiaux de cacao, rend le pays, à l'instar de beaucoup de pays en développement, très vulnérable aux variations des cours internationaux. Le second élément de croissance, en partie lié au mode de développement agricole, est une croissance démographique des plus élevées au monde. Même si le pays entame une transition démographique favorable, il n'en demeure pas moins que le niveau de capital humain de la population reste relativement faible (section 1.2.2). Le troisième facteur de croissance est bien évidemment la formation de capital fixe. Une des constantes dans les prévisions de croissance des gouvernements ivoiriens est l'espérance de flux d'investissement privé importants, notamment étrangers. Or, une des faiblesses du mode de croissance passé et actuel ivoirien repose justement sur une insuffisance prononcée d'investissement (section 1.2.3). Ce dernier élément s'accompagne de gains de productivité relativement médiocres (section 1.2.4) Cette analyse met en évidence les éléments qui permettent de comprendre pourquoi la dernière phase de croissance économique s'apparente à un processus de rattrapage plutôt qu'à un véritable décollage.

1.2.1. Un système d'économie de plantation trop extensif ?

La stratégie de développement mise en œuvre par la Côte d'Ivoire au lendemain de l'indépendance repose, comme dit précédemment, sur une ouverture extérieure et un interventionnisme public importants, permettant à la fois l'écoulement sur les marchés internationaux des produits agricoles ivoiriens, la mise en place d'infrastructures publiques et la stabilisation des revenus agricoles. D'un point de vue plus structurel, elle repose sur une exploitation extensive des ressources naturelles facilitée par un afflux important de main d'œuvre étrangère.

Etant située en zone tropicale, la Côte d'Ivoire bénéficie d'une "rente forêt" importante. Or, les productions du café et surtout du cacao sont indissociables de l'exploitation de la forêt. Alors qu'à l'indépendance, la forêt tropicale susceptible d'être à l'origine de la culture de cacao ou de café ne couvre pas moins de 12 millions d'hectares, l'Etat ivoirien prend différentes mesures incitatives à l'exploitation de cette "rente forêt" : une politique foncière libérale, une politique migratoire non restrictive, une politique de prix d'achat garantis uniforme sur l'ensemble du territoire et la mise en place de réseaux d'approvisionnement en biens de consommation sur l'ensemble du pays (Daviron et Losch, 1997). Le taux de migration est alors un des plus forts du monde, la terre étant accessible à ceux qui la mettent en valeur y compris les étrangers. Différents fronts pionniers se développent en fonction notamment des infrastructures routières mises en place. Le pays devient en l'espace de 15 ans le premier producteur mondial de cacao. La production de cacao ne cesse de croître à un rythme de l'ordre de 7,5 pour cent par an entre 1970 et 1995 (Daviron et Losch, 1997).

Cette économie de plantation consiste en une succession de phases de développement et de phases de récession, phénomène mécanique qui se reproduit de régions en régions¹⁶. C'est ainsi que l'économie de plantation et les foyers de peuplements ruraux se sont déplacés d'Est en Ouest. Jusqu'aux années 50, c'est dans les régions du Sud-Est que s'étendent les premiers fronts pionniers. A partir de 1960 et jusqu'à nos jours, l'exploitation minière de la forêt s'effectue alors dans les régions du Centre-Ouest et du Sud-Ouest du pays.

¹⁶ « Ce processus de déplacement des foyers de production est endogène, inhérent au cycle du cacao [...]. Parmi les facteurs endogènes de récession, soulignons la conjonction entre a) la déforestation, correspondant à une consommation de la « rente forêt » entraînant une hausse des coûts de production liée à la diminution de la fertilité, au développement des mauvaises herbes, à la raréfaction de l'eau disponible pour le cacaoyer et biens d'autres composantes, b) le développement inéluctable des attaques d'insectes et des maladies (que l'on peut intégrer parmi les effets associés à la déforestation), c) le cycle de vie et donc le vieillissement des plantations (équivalent à une décapitalisation, entraînant également une hausse du coût de production par diminution des rendements à niveau d'entretien constant), d) le cycle de vie et donc le vieillissement des planteurs dont la force de travail décline, dont les charges familiales augmentent, dont les problèmes d'héritage du « patrimoine Plantations » viennent compliquer les décisions de production. En processus avec ces facteurs, les difficultés techniques, économiques et sociales de replantation sont telles qu'aucun pays n'est encore parvenu à les résoudre à l'échelle nationale, d'où le déplacement des foyers de production, d'une région à une autre, [...]. » Ruf, 1998, p 250.

De fait, le réservoir de forêts tropicales ne représente plus, en 1990, que 2 millions d'hectares pour la plupart contrôlés et protégés par l'Etat (Léonard et Oswald, 1994). Dès le milieu des années 80, on s'alarme sur la fin prochaine du boom des productions agricoles d'exportation en Côte d'Ivoire, d'autant plus qu'émerge un nouveau pays producteur de cacao sur la scène internationale, à savoir l'Indonésie, préfigurant alors le déplacement prochain vers l'Asie, au dépend de l'Afrique, des fronts cacaoyers. Cependant, les productions record de ces dernières années ont surpris l'ensemble des observateurs. Les chercheurs s'accordent à dire que ce rebond est la résultante de la mise en valeur des dernières réserves forestières, entreprise au plus fort de la crise du secteur, entre 1988 et 1993. En effet, face à la baisse continue des cours mondiaux et des prix aux producteurs du cacao, les planteurs n'ont qu'une seule stratégie de "survie" : baisser leurs coûts de production en plantant de nouveaux arbres sur de nouvelles réserves de forêt aux rendements supérieurs et donc aux coûts d'exploitation nettement inférieurs.

Il est donc à craindre que le seuil de production atteint ces dernières années soit « *très probablement le dernier à système technique équivalent* » (Daviron et Losch, 1997, p. 29). Le mode de production extensif par l'épuisement de la "rente forêt" se trouverait en cours de blocage. On observe des stratégies visant à supplanter les mannes des ressources naturelles dorénavant en cours de dégradation : utilisation de surfaces non encore exploitées telles que les jachères et les forêts secondaires (Balac, 1997), plus grand recours à la main d'œuvre familiale afin d'abaisser le coût du travail (Ruf, 1998), enfin tentatives de replantation. Toutefois, alors que la plantation après défrichement de forêt primaire exige 86 journées de travail la première année, la replantation en demande 168 (Ruf, 1988). De plus, outre le surcoût de main d'œuvre, la replantation et le maintien de la production nécessitent des intrants.

Quoiqu'il en soit, dans la mesure où ces ajustements s'accompagnent malgré tout de hausses de coûts de production et de baisses de rendement, ils ne sont tenables qu'en période de hausse des prix aux producteurs. Ainsi, alors que les cours mondiaux ont été en phase ascendante de 1994 à 1998, tant la dévaluation du Franc CFA en 1994 que la libéralisation de la filière cacao prévue pour la campagne 1999-2000 sont des facteurs qui ont permis et peuvent permettre à l'avenir une meilleure rémunération des producteurs ivoiriens, les aidant à ajuster leur mode de production¹⁷. Cela explique, malgré la chute des cours du cacao de l'ordre de 40 % en 1999 –imputable, en partie à l'offre ivoirienne excédentaire de cacao face à une demande en baisse¹⁸, les niveaux de production records encore constatés durant les années 1999 et 2000.

A terme cependant le maintien du poids du cacao dans l'économie ivoirienne suppose une orientation du système de production vers une logique intensive, à l'instar des expériences passées au Brésil, en Malaisie, et plus récemment en Indonésie. C'est ainsi que les producteurs indonésiens ont mis en place un système technique de production couplant la défriche forestière avec l'emploi d'engrais et de traitements phytosanitaires qui leur permettent d'obtenir des rendements élevés : 2 tonnes /ha contre 500 kg /ha en Côte d'Ivoire.

Toutefois, que ce soit en cas d'échec d'un tel processus ou au contraire en cas de succès et du risque alors encouru de la poursuite de la baisse du prix mondial du cacao, une plus grande diversification des cultures s'impose. Pendant longtemps, cependant, les choix politiques qui ont amené aux succès économiques de la Côte d'Ivoire ont porté en eux les facteurs de blocage de ce changement du système de production agricole.

Tout d'abord depuis les années 70, la politique des prix aux producteurs agricoles a presque exclusivement favorisé le cacao. Alors que le café était une production de premier ordre pour la Côte d'Ivoire jusqu'au milieu des années 70, sa production n'a cessé de chuter du fait d'un prix relatif neutre entre les deux cultures, alors que la culture du café exige environ 30 pour cent de main d'œuvre en plus (Ruf, 1995). Cela a entraîné une tendance forte à la mono production et donc une fragilisation des sources des revenus ruraux (et nationaux). Actuellement, il semble que le prix relatif entre le café et le cacao soit à nouveau favorable au café. On observe même la reprise depuis quelques années de cette culture au dépend du cacao d'autant plus que la diminution de la "rente forêt" et un mode de replantation plus aisée sont deux éléments supplémentaires favorables à cette culture. Cependant alors que jusqu'au milieu des années 70 le volume de

¹⁷ L'équation d'élasticité prix de la culture de cacao estimée par Berthelémy et Bourguignon (1996) montre une réponse fortement positive de la production à une variation du prix après un délai de 3 à 5 ans et un délai de 11 ans correspondant aux délais de maturité des arbustes.

¹⁸ La baisse de la demande mondiale de cacao s'explique à la fois par la récession en Russie et dans les pays de l'Est de l'Europe, et par les nouvelles mesures européennes autorisant l'utilisation de graisses végétales autres que le cacao dans les produits chocolatés.

production de café était équivalent à celui du cacao, actuellement il n'en constitue que 20 pour cent (cf. Tableau n°12) et ne représente que 1,4 pour cent des exportations totales de la Côte d'Ivoire (cf. Tableau n°39).

Ensuite, peu de mesures favorisant l'acquisition de capital ont été instaurées, les politiques d'accès libre à la terre et à la migration permettant une exploitation extensive des ressources naturelles et la genèse de revenus conséquents. A l'heure actuelle, aucune structure d'accès aux crédits permettant aux agriculteurs d'intensifier leur mode de production n'est encore en place. Cette contrainte est aussi manifeste pour la culture des produits vivriers. Même si les pratiques modernes ont été introduites dans des plantations industrielles de caoutchouc, fruits et légumes et dans une certaine mesure pour le coton et les palmiers à huile, l'agriculture ivoirienne n'a pratiquement pas connu d'accroissement de productivité en 40 ans. A l'instar des cultures de café et cacao, les productions vivrières s'effectuent sur un mode extensif avec des pratiques très traditionnelles (World Bank, 1994).

Un facteur supplémentaire expliquant les bas niveaux de productivité de l'agriculture est généralement évoqué par la Banque Mondiale (World Bank, 1994). Il s'agit du niveau d'éducation relativement faible des populations rurales¹⁹. Toutefois, l'impact de l'éducation formelle sur l'utilisation d'intrants chimiques ou sur l'accroissement de la production agricole n'a pas été démontré statistiquement dans le cas de la Côte d'Ivoire ni dans le reste de l'Afrique Subsaharienne (Gurgand, 1993). Autant l'éducation est un facteur positif de réduction de la pauvreté en milieu rural à travers la diversification des activités et la gestion du risque, autant elle a peu d'effet sur l'accroissement de la production agricole. Par contre, on a montré qu'un meilleur encadrement des agriculteurs est favorable à l'intensification des cultures. Depuis quelques années le budget d'investissement public dans le domaine agricole s'oriente vers plus de financements d'opérations d'encadrement que d'opérations d'investissement.

1.2.2. La croissance démographique et la formation de capital humain

1.2.2.1. Une croissance démographique parmi les plus fortes du monde mais en ralentissement

Comme cela vient d'être expliqué, le mode de développement agricole extensif s'est effectué grâce à une politique migratoire très ouverte ainsi qu'une croissance démographique naturelle soutenue.

Jusqu'au début des années 80, le solde migratoire s'élève au alentour de 90 000 immigrants par an. Le taux de migration nette s'élève à 1,3 pour cent en 1978-79 (Tapinos et alii, chap. 1, 1998). Cette migration est constituée, dès les années 60, pour la moitié par des burkinabés. A cet afflux de main d'œuvre agricole peu qualifiée venant s'implanter dans les régions de production de cacao, s'ajoute une immigration de cadres, travailleurs qualifiés et entrepreneurs originaires de l'Europe et du Liban. C'est ainsi que le recensement de 1975 fait ressortir un taux d'étrangers s'élevant à 22 pour cent de la population totale.

La croissance naturelle est de 3,9 pour cent ; elle s'explique par une forte natalité due à une fécondité très élevée des populations résidentes en Côte d'Ivoire mais aussi des populations immigrantes pour lesquelles les classes d'âges reproductifs sont particulièrement importantes. La Côte d'Ivoire connaît alors durant les années 60 et 70 un des taux de croissance démographique les plus élevés du monde, de l'ordre de 4,2 pour cent par an.

Ce premier modèle de croissance de la population, de nature « expansionniste », s'essouffle progressivement par l'épuisement des ressources forestières, la crise économique, la modernisation sociale et culturelle, l'émergence d'une politique de maîtrise démographique. On note ainsi aujourd'hui : une stabilisation de la mortalité (15 pour mille), après une longue phase de diminution, et de la natalité (49 pour mille), une première baisse de la fécondité (5,7 enfants par femme), un léger recul de la croissance naturelle (3,4 %), un ralentissement de la croissance urbaine (5 %), un affaiblissement des soldes migratoires, et une stabilisation spatiale relative du peuplement et des frontières agricoles. La croissance naturelle demeure cependant encore

¹⁹ Seulement la moitié des garçons et un tiers des filles vivant en milieu rural vont à l'école. Ces taux de scolarisation sont inférieurs à ceux des pays africains à revenu par tête équivalent.

rapide²⁰ de par l'importance du poids des générations en âge reproductif mais devrait se réduire progressivement, si les tendances actuelles sont pérennisées. (Tapinos et alii, chap. 1, 1998).

La Côte d'Ivoire, avec une population constituée pour 28 pour cent d'étrangers serait donc en train d'amorcer sa transition démographique. Pour les années à venir, cela laisse présager à la fois un accroissement soutenu de la main d'œuvre disponible, malgré la baisse des flux migratoires, et une baisse du ratio de dépendance, éléments favorables à la croissance économique. Toutefois, on peut craindre que la progression du virus du SIDA ne ralentisse cette transition démographique en augmentant le ratio de dépendance du fait d'un accroissement du taux de mortalité de la population active et d'un accroissement du nombre des personnes malades.

1.2.2.2. Un niveau de capital humain faible par rapport à l'effort financier consenti.

A l'indépendance, le niveau de capital humain de l'ensemble de la population ivoirienne est très bas, le système colonial ayant privilégié l'éducation d'une élite urbaine. La Côte d'Ivoire entreprend alors de larges efforts en matière d'éducation. C'est ainsi notamment que le corps enseignant est privilégié, par des écarts de salaire conséquents avec le reste de la fonction publique. Une part importante du budget national est donc consacrée à l'éducation : environ 40 pour cent, entre 6 et 8 pour cent du PIB soit l'un des taux les plus élevés du monde, et plus de la moitié des parts allouées par le Sénégal ou le Burkina Faso (Banque Mondiale, 1990).

Toutefois, même si une telle politique d'éducation a permis une progression du niveau de capital humain, en comparaison des efforts entrepris, les résultats sont relativement médiocres et la question des inégalités est pressante. On constate par exemple que le taux de scolarisation en primaire est inférieur à la moyenne des pays à bas revenu (cf. Tableau n°55). Par ailleurs, des déséquilibres régionaux sont manifestes, entre les villes et les campagnes mais aussi entre le Nord du pays (Savane) et les régions cacaoyères (cf. Tableau n°49). En outre, la discrimination vis à vis des filles est forte mais en diminution : en 1995, 70 pour cent des femmes de plus de 15 ans sont illettrées contre 50 pour cent des hommes ; 24,6 pour cent des élèves étaient des filles en 1959/60 contre 42,2 pour cent en 1994. Cette inégalité de genre est encore plus importante dans les niveaux supérieurs : 21,6 pour cent des étudiants inscrits à l'Université sont des filles contre 18,7 pour cent en 1988 (Laurent, 1998). Cette inégalité de genre devant l'éducation et le niveau encore faible de l'âge au premier mariage des femmes (entre 19 et 20 ans en moyenne) influence fortement la transmission intergénérationnelle de l'éducation et donc l'accumulation du capital humain.

En outre, le système éducatif ne prépare pas suffisamment les individus à entrer dans la vie professionnelle, étant orienté vers la poursuite systématique des études. Du fait du rétrécissement du marché du travail, le chômage de jeunes diplômés est de plus en plus fréquent. A cela s'ajoute une inefficacité interne qui se traduit par des taux de redoublement élevés, du fait de la baisse de la qualité de l'enseignement, elle-même due à de fortes restrictions des budgets de fonctionnement des écoles ainsi qu'à des ratio élèves / enseignants élevés.

1.2.3. L'investissement : le maillon faible de la croissance ivoirienne

Les périodes de croissance de la Côte d'Ivoire se différencient très nettement par la croissance du stock de capital (Tableau n°3).

Entre 1960 et 1978, "l'accumulation primitive" du capital industriel et des infrastructures se traduit par un rythme de croissance très élevé du capital par travailleur²¹, financé par la rente du café et du cacao. L'excès des dépenses d'investissement public est un des facteurs qui précipitent le pays dans la crise financière, et la faible rentabilité des projets réalisés freinera la sortie de crise. Jusqu'au début des années 80, près de la moitié de l'investissement public est orientée vers les infrastructures de transport, les télécommunications, l'énergie, les logements et les secteurs sociaux, permettant de désenclaver de nombreuses régions et de développer les cultures de rente, de construire Abidjan (pont, programmes de logement,...), et d'aménager un certain nombre de capitales de région. Cependant, une grande partie de cet investissement public est allouée

²⁰ 3,5 pour cent, contre 2,89 au Burkina Faso et 2,7 au Sénégal par exemple (Tapinos et alii, chap 1, 1998).

²¹ Nous reproduisons ici les calculs effectués par Berthélemy et Söderling (1999) que nous avons étendus à l'année 1997.

à des entreprises publiques, qui n'ont pas su générer de profits. De plus, le plan d'investissement n'a pu promouvoir les secteurs d'exportations autres que traditionnelles. Enfin, l'investissement privé n'a pas toujours été à la hauteur des prévisions. C'est ainsi que la croissance du secteur manufacturier a été insuffisante et que la diversification attendue des exportations n'a pu avoir lieu.

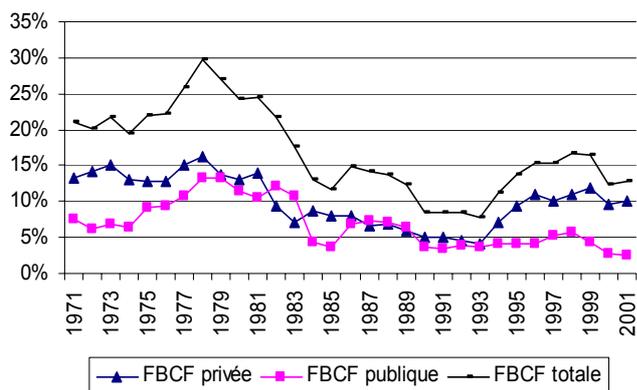
Tableau n° 3 : Comptabilité de la croissance

Taux de croissance moyen annuel (en %)	1960-78	1978-94	1994-96	1996-97
PIB par travailleur	6.4	-2.9	4.4	3.6
Capital physique par travailleur	8.0	-1.5	-0.9	-0.8
<i>En contribution :</i>	3.6	-0.7	-0.4	-0.3
Productivité globale des facteurs	2.8	-2.2	4.8	3.9

Source : Berthélemy et Söderling (1999) sauf pour 1978-94 et 1996-97 : calcul des auteurs

A partir du début des années 80, les investissements public et privé ne cessent de diminuer à un rythme moyen annuel de 8 et 9 pour cent jusqu'en 1993. L'investissement privé ne prend pas le relais d'un investissement public fortement restreint par les plans de stabilisation. Alors que l'investissement privé constituait 18 pour cent du PIB en 1979-80, il n'en représente plus que 5 pour cent au début des années 90 (BNETD, 1997, World Bank, 2000, FMI, 2000). Bien que la Côte d'Ivoire ait depuis longtemps adopté une politique d'ouverture aux capitaux étrangers, le flux d'investissements directs étrangers (IDE) est faible et ne peut pallier les insuffisances de l'investissement national, ne représentant qu'un dixième de l'investissement privé total.

Graphique n° 4 : Investissements public et privé (%PIB)



Sources : BNETD (1997), FMI(2000), World bank (2000).

La longue période de crise des années 80 et début 90 a marqué un ralentissement important des investissements en infrastructures de base, la part dans le PIB de l'investissement public ne cessant de diminuer, passant de 10 pour cent au début des années 80 à 3 pour cent au début des années 90. Le retour de la croissance et de l'aide internationale a permis d'accroître ce ratio à presque 6 pour cent durant la deuxième moitié des années 90. Une réorientation sectorielle a été opérée, et marque un désengagement des fonds publics nationaux et internationaux de secteurs tels que les logements sociaux, l'agriculture et le transport, au profit de certaines fonctions régaliennes telles que l'administration générale (services de sécurité compris), la santé et les fonds d'aménagement régionaux d'aide aux collectivités locales (cf. Tableau n°4).

Tableau n° 4 : Répartition sectorielle de l'investissement public 1981-1998

	1976-80	1981-84	1985-89	1990-93	1994-98
% du total					
Education	8,6	12,5	7,1	5,8	9,5
Santé	1,3	1,1	5,4	6,1	5,7
Agriculture	29,2	28,7	35,1	35,4	21,1
Mines et sec manufacturier	1,1	0,7	0,4	1,1	3,3
Services	2,1	1,5	1,2	1,4	1,8
Transport et communications	21,7	23,9	24,6	12,2	12,4
Energie	16,9	2,6	0,2	3,0	4,6
Autres	7,9	12,9	10,2	20,8	29,3
Dont Administration	n.d.	8,3	7,4	15,9	16,6
Dont Défense	n.d.	2,3	0,7	0,2	1,5
Dont FRAR (a)	n.d.	0,5	1,3	2,6	5,5
Total	100	100	100	100	100
BSIE % PIB	17,4 (b)	11,4	4,2	2,9	4,6
Investissement TOFE		10,1	3,6	2,9	5,5

(a) Fonds Régionaux d'Aménagement Rural

(b) Etat et secteur public

Sources : Berthélemy et Bourguignon (1996), Banque Mondiale (1990), (1998).

Alors que longtemps l'investissement agricole a constitué le premier poste du BSIE, sa part a fortement baissé. La diminution de l'intervention de l'Etat dans le secteur de l'agriculture traduit une réorientation de la politique agricole vers « un désengagement du secteur productif et une plus grande attention aux missions d'encadrement et de supervision » (Banque Mondiale, 1998). L'investissement agricole est dorénavant constitué à 60 pour cent d'opérations intégrées d'encadrement et 40 pour cent d'investissements dans les filières agricoles, contre respectivement 20 et 80 pour cent dans la seconde moitié des années 80. Cette réorientation de la politique agricole doit permettre d'engager un processus d'intensification des cultures vivrières et de rente dans la mesure où l'on peut penser que les contacts avec des agents d'encadrement ont une forte influence sur l'utilisation d'intrants chimiques (Gurgand, 1993). Par ailleurs, ces changements s'effectuent dans le contexte d'une privatisation des entreprises agroalimentaires et de la libéralisation des filières café et cacao.

Entre 1993 et 1996, l'investissement privé augmente de 7 points de PIB, en partant d'un niveau très bas en 1993 (4 % du PIB). Toutefois, les taux d'investissement atteints sont encore très inférieurs aux taux de la première période de croissance et marquent, dès 1997, une baisse significative (cf. Graphique n°4). Aussi, ce retour de l'investissement ne peut contribuer significativement à la croissance de la productivité du travail, comme dans les années 1960-78.

Tableau n° 5: L'investissement en Côte d'Ivoire - Comparaison avec d'autres pays en développement

	Invest. brut (%PIB) Autour de 1997	Invest. privé (en % du total) autour de 1996
Côte d'Ivoire	16	69.1
Chili	28	80.0
Corée du Sud	35	76.0
Ghana	16	26.3
Kenya	19	44.5
Malaisie	43	69.8
Maroc	21	57.8
Tanzanie	21	n.d.
Tunisie	24	51.0
Ouganda	15	63.9
Zimbabwe	25	90.4
Pays à revenu intermédiaire	25	67.1
Pays à revenu faible	25	66.8
Afrique Sub-Saharienne	18	64.8

Source : World Development Report 1998/99

En 1996, le taux d'investissement de la Côte d'Ivoire était légèrement inférieur à la moyenne de l'Afrique sub-saharienne et se situait très en dessous de la moyenne des pays à revenu faible ou intermédiaire. Il était néanmoins comparable aux taux du Ghana, du Kenya ou de l'Ouganda. De surcroît, dans ces derniers pays, l'investissement public représentait une part plus importante du total de l'investissement.

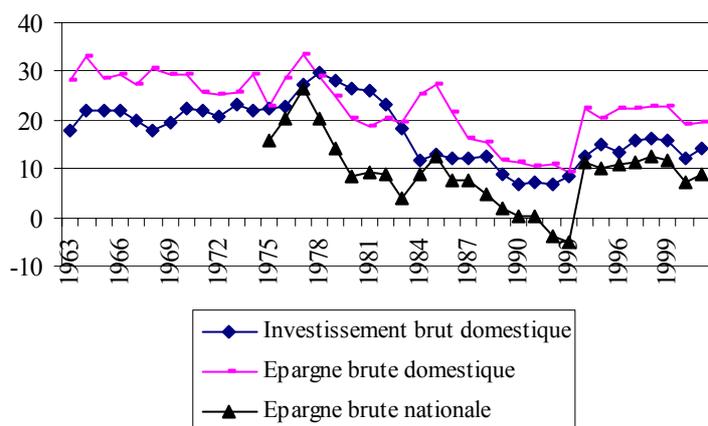
Tableau n° 6 : Investissement et épargne en % du PIB, 1990-2001

(% PIB)	1970-78	1979-89	90-93	94-98	99-01
Investissement brut domestique	24	17	8	14	14
FBCF	23	17	8	15	14
<i>FBCF Privée</i>	<i>14</i>	<i>8</i>	<i>4</i>	<i>10</i>	<i>11</i>
<i>FBCF publique</i>	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>3</i>
Épargne nationale brute	n.d.	7	-2	12	9
Épargne domestique brute	28	20	10	23	20

Sources : World bank (2000), BNETD (1997).

L'investissement trouve difficilement à se financer sur les ressources nationales. Le taux d'épargne brut domestique a toujours été supérieur au taux d'épargne brut national. Cela s'explique à la fois par les rapatriements des bénéfices des entreprises étrangères implantées en Côte d'Ivoire, et des revenus des travailleurs immigrés, par les remboursements de la dette extérieure mais aussi par la fuite des capitaux. Il n'en demeure pas moins que le taux d'épargne brut domestique est situé sur une tendance déclinante, malgré son redressement en 1994, ce qui révèle la faible capacité des institutions financières nationales à inciter l'épargne (cf. section 3.1). Finalement le taux d'épargne brut national a toujours été inférieur au taux brut d'investissement, signifiant l'importance des financements extérieurs.

Graphique n° 5 : Epargne et investissement bruts (en % du PIB)



Sources : BNETD (1997), FMI(2000), World bank (2000).

Les flux d'IDE atteignent 100 milliards de FCFA en moyenne annuelle sur la période 1995-98, soit plus d'un cinquième du total de l'investissement, contre un dixième auparavant. Cette augmentation des flux d'investissements direct étranger contribue ainsi à hauteur de 40 %, soit 3 points de PIB, à la hausse de l'investissement privé. Ces flux d'IDE sont cependant en partie exceptionnels, puisqu'ils renvoient pour une part à la réhabilitation des capacités de production existantes²², et pour une autre part à des chocs transitoires : privatisations, achat d'avion par Air Afrique, grands travaux d'infrastructure, retours de capitaux, réduction d'arriérés de paiement intérieurs. Cette tendance s'est maintenue jusqu'en 1998, grâce à la construction de la centrale thermique d'Azito, à des investissements réalisés dans les télécommunications, le secteur portuaire et la transformation du cacao. Toutefois, depuis le coup d'Etat du 24 décembre 1999, l'ensemble des projets d'infrastructures programmés dans le cadre des « 12 travaux de l'éléphant d'Afrique » sont gelés, réduisant fortement le flux de capitaux privés étrangers. Couplée avec la réduction de l'activité économique, cette tendance s'est traduite par une chute de 24 % du taux d'investissement privé en 2000. Par ailleurs, les troubles politiques, les faibles marges de manœuvre en matière de financement intérieur et l'arrêt de l'aide internationale entraînent une baisse des investissements publics du même ordre.

1.2.4. La productivité des facteurs, un rattrapage insuffisant

Les estimations de Berthélemy et Söderling montrent que les deux périodes de croissance de la Côte d'Ivoire sont différentes quant aux contributions respectives des gains de productivité et de l'investissement. Elles révèlent aussi une différence dans la nature de ces gains. Dans la première période (1960-78), l'accumulation de capital humain et la réallocation de la main-d'œuvre de l'agriculture vers les autres secteurs expliquent une grande partie des gains de productivité. Depuis 1994 en revanche, on observe un net ralentissement du rôle de ces deux facteurs, et les gains de productivité demeurent largement « résiduels », en dépit de la contribution plus forte des exportations. Cette contribution est par ailleurs atténuée par une baisse de l'indicateur de diversification de ces mêmes exportations.

²² Une fois déduits les 3 points dus aux IDE, les 4 points restants d'augmentation correspondent donc à l'investissement domestique. L'économétrie suggère que l'investissement privé est caractérisé en Côte d'Ivoire par un effet accélérateur important (Chamley, 1991 ; Zeufack et alii, 1996 ; nos propres estimations). Selon les estimations, l'effet de la relance de la demande pourrait expliquer entre 2 et 3 points de PIB dans la hausse de l'investissement privé.

Tableau n° 7 : Décomposition de la croissance de la productivité globale des facteurs

Taux de croissance moyen annuel (en %)	1960-78	1994-96
Productivité globale des facteurs	2.8	4.8
<i>Contributions :</i>		
Capital humain	2.9	0.6
Exportations / travailleur	0.4	0.8
Diversification	0.0	-0.3
Réallocation	1.2	0.5
Autres	-1.7	3.1

Source : Berthélemy et Söderling (1999)

Dès lors, la période de reprise d'activité qu'a connue l'économie ivoirienne jusqu'en 1999 doit s'analyser comme une période de rattrapage de l'efficacité de l'économie, reposant sur une baisse du sous-emploi des facteurs capital et travail. Par exemple, le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie formelle passe de 76 % en 1993 à 85 % en 1995, expliquant l'essentiel de la croissance du secteur sur ces deux années (environ 9 %, annexe 2). Ensuite, les investissements et les embauches semblent avoir permis de maintenir le taux moyen d'utilisation des capacités à un niveau constant de 85 %, à partir de 1995, malgré la forte augmentation de la demande. Pendant la période 1993-97, l'emploi moderne privé augmente ainsi de 20 %, contribuant fortement à la baisse du chômage et de la pauvreté dans la capitale (voir partie 4).

Tableau n° 8 : Les taux d'utilisation des capacités dans l'industrie de 1993 à 1998

Taux de croissance annuels ou moyens annuels	1993	1994	1995	1996	1997	1 ^{er} tr.98/ 1 ^{er} tr.97
Agroalimentaire	80	80	86	86	87	82
Textile et cuir	72	83	87	83	78	77
Bois	82	82	84	83	81	81
Chimie	72	77	80	82	90	82
Matériaux de construction	30	37	64	81	80	89
Transport, mécanique, électricité	72	78	83	82	85	93
Industries diverses	73	77	83	86	86	87
Energie, Eau	85	90	91	88	92	100
Total industrie hors extraction	76	81	85	85	85	85

Source : Institut National de la Statistique

Encadré n° 2 : L'aide Publique au Développement en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire bénéficie à partir des années 1990 d'un montant d'aide publique au développement bien supérieur, en pourcentage du PNB, à la moyenne africaine (cf. Tableau n°10). En outre, alors que l'aide bilatérale et plus particulièrement l'aide française a toujours été dominante, 1994 marque un renversement : l'aide multilatérale, fournie au trois quart par le FMI et la Banque Mondiale, est dorénavant majoritaire (cf. Tableau n°9). Finalement, alors que l'aide française représentait près de 57 pour cent de l'Aide Publique au Développement (APD) durant les 4 années antérieures à la dévaluation, elle n'en constitue plus que 42 pour cent en 1995 et 31 pour cent en 1996. Bien que ne disposant pas de données statistiques au delà de 1998, les flux d'aide extérieure inscrite au TOFE indique dorénavant un fléchissement de l'APD vers la Côte d'Ivoire (IMF,2000).

Tableau n° 9 : Principales caractéristiques de l'aide reçue

	APD / PNB	APD par habitant	APD totale reçue	APD bilatérale	APD France	APD multilatérale		
	(en %)	(en dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en % APD totale)	(en % APD bilatérale)	(en millions de dollars)	(en % APD totale)
1980	2,2	25,2	210,3	151,9	72	78	58,5	28
1981	1,2	14,2	123,7	91,1	74	73	32,5	26
1982	1,6	15,2	136,7	102,3	75	72	34,5	25
1983	2,2	16,9	155,7	140,7	90	75	15,0	10
1984	1,9	12,9	123,4	114,2	93	70	9,2	7
1985	1,8	11,8	117,6	110,5	94	66	7,1	6
1986	2,4	16,9	174,8	137,9	79	65	36,9	21
1987	2,8	22,4	240,8	221,3	92	83	19,5	8
1988	4,3	37,9	425,4	226,3	53	72	199,1	47
1989	4,2	33,8	395,5	260,1	66	76	135,4	34
1990	7,4	56,3	689,3	530,6	77	78	158,7	23
1991	7,4	49,5	632,7	434,7	69	71	198,0	31
1992	8,8	59,1	757,8	527,4	70	85	230,4	30
1993	9,7	57,3	765,1	708,6	93	83	56,4	7
1994	23,1	117,2	1 594,1	820,4	51	79	773,7	49
1995	13,4	86,7	1 212,3	726,5	60	71	485,8	40
1996	9,9	67,6	967,6	449,2	46	67	518,3	54

Source : CAD Cd rom "Répartition géographique des ressources financières allouées aux pays bénéficiaires de l'aide", rapporté dans Joseph (1999b)

Tableau n° 10 : Aide en pourcentage du PNB

	70-74	75-79	80-84.	85-89	90-94	1995	1996
Côte d'Ivoire			1,8	3,1	11,3	13,4	9,9
Afrique au Sud du Sahara	2,1	2,7	2,8	5,1	7	6,8	5,8
Afrique	2,3	3,2	2,6	4,0	6,2	5,2	4,5

Source : idem

Tableau n° 11 : Aide multilatérale (en % aide multilatérale)

Donateurs	70-74	75-79	80-84.	85-89	90-94	1995	1996
Banques régionales	0,0	0,0	0,0	-0,04	1,4	0,2	3,3
Fonds spéciaux	0,0	0,0	0,0	0,6	0,1	0,2	-0,04
Commission des communautés européennes	67,3	53,9	58,0	104,6	39,5	11,4	20,1
Banque Mondiale (IDA)	0,3	8,9	3,6	-0,1	39,2	46,6	45,3
FMI (FAS et FASR)	0,0	16,8	22,4	-13,3	11,7	37,2	26,7
Nations – Unies	32,4	20,3	15,9	8,2	8,1	4,4	4,6
Agences arabes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : idem

1.3. Conclusion

La Côte d'Ivoire a connu des phases de croissance fort contrastées depuis son indépendance.

Le "miracle ivoirien" des années 60 et 70 repose sur le développement extensif de l'agriculture d'exportation (appuyée par une immigration des plus fortes au monde), et sur une politique d'aménagement du territoire et d'éducation de la population (plus particulièrement orientée vers la formation de fonctionnaires). L'envolée des cours de café et du cacao du milieu des années 70 incite le pays à s'engager dans un plan de développement ambitieux qui s'avère dépendre d'un programme d'investissement public peu efficace et d'anticipations d'investissement directs étrangers et de diversifications des exportations beaucoup trop optimistes.

La fin du boom des prix du café et cacao, les erreurs d'appréciation des effets de ce choc et les choix de politiques macro-économiques erronés entraînent la Côte d'Ivoire dans une crise profonde de 1980 à 1993. Les efforts d'ajustement qui ont pu être menés durant cette période ainsi que l'amorce de réformes structurelles n'ont pu sortir la Côte d'Ivoire de la crise ; cela tient à un contexte international peu favorable (taux d'intérêt élevés, baisse des cours des matières premières), à l'insuffisance des mesures de stabilisation et à l'aggravation de contraintes de financement (interne et externe).

La dévaluation du franc CFA, une conjoncture internationale plus favorable et un appui important de l'aide internationale ont permis à la Côte d'Ivoire de se situer, durant 5 ans sur un sentier ascendant de croissance. Le rythme des réformes structurelles s'est donc accéléré (libéralisation des marchés internes et externes). Il n'en demeure pas moins que cette phase de croissance s'apparente plus à un processus de rattrapage qu'à un véritable décollage. En effet, les gains de productivité en sont les principaux facteurs. L'accroissement du taux d'investissement n'a pu être durable. En outre, l'investissement est trop faiblement financé par l'épargne nationale.

Les troubles politiques sont les principaux facteurs responsables de l'arrêt de la croissance en 1999. Il n'en demeure pas moins que la stabilité politique et sociale ne peut être une condition suffisante au redémarrage de la croissance en Côte d'Ivoire. En effet, les fondements de la croissance de long terme sont à maints égards peu propices à un décollage économique. La croissance reste tributaire d'un modèle de production de cultures de rente dont on peut craindre qu'il atteigne prochainement un seuil de saturation. En termes de capital humain, des efforts doivent être largement entrepris afin d'accroître le niveau d'éducation de l'ensemble de la population, et réduire les inégalités d'accès à la scolarisation. Enfin, les taux d'investissement sont insuffisants ainsi que les taux d'épargne. Toutefois, les perspectives de croissance ivoirienne sont situées sous des auspices favorables en termes démographiques, du fait de l'amorce de la transition démographique.

Annexe 1 : Productions, superficies, rendements du café et du cacao 1960-1996

Tableau n° 12 : Productions, superficies des cultures récoltées et rendements du café et du cacao

Prod	1959/60	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
(000 tonnes)																	
Cacao	62	93,8	81	103	98,2	139,1	121,8	149,7	146,6	144,5	180,7	179,2	225,8	185,4	208,5	241,5	231,1
Café	134	185,5	97,1	194,6	260,7	202,1	272,6	130,8	287,8	210,1	279,6	239,7	268,8	301,8	195,9	270,4	308,1
Superficie																	
(000 hec)																	
Cacao	238,5	261,4	267,7	277,2	290	308,2	327	342,7	357,8	370,9	368,6	404,3	423	440,5	496,5	471,5	497
Café			460	516	560	587	615	632	649	652	651	674	695	741	847	863	901
Rendements (kg/ha)																	
Cacao	0,260	0,359	0,303	0,372	0,339	0,451	0,372	0,437	0,410	0,390	0,490	0,443	0,534	0,421	0,420	0,512	0,465
Café			0,211	0,377	0,466	0,344	0,443	0,207	0,443	0,322	0,429	0,356	0,387	0,407	0,231	0,313	0,342
Prod (000 tonnes)	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	
Cacao	232,4	303,6	318,4	397,8	417,2	464,8	360,4	446,6	563,9	630,8	611,1	659	867,7	725,1	799,6	760	
Café	291,3	195,6	276,5	250,5	366,8	247,7	270,6	85,2	277,1	265,2	270,6	183,7	213,3	284,5	209,5	230	
Superficie (000 hec)																	
Cacao	526	697,7	740,1	784,7	836,7	900,4	953	952,6	1028,7	1099,8	1173,7	1237	1268	1331	1454	1412	
Café	921	956	1001	1033	1033	1073	1111	1155	1079	1102	1130	1139	1164	1193	1122	1252	
Rendements (kg/ha)																	
Cacao	0,442	0,435	0,430	0,507	0,499	0,516	0,378	0,469	0,548	0,574	0,521	0,533	0,684	0,545	0,550	0,538	
Café	0,316	0,205	0,276	0,242	0,355	0,231	0,244	0,074	0,257	0,241	0,239	0,161	0,183	0,238	0,187	0,184	
Prod (000 tonnes)	1992	1993	1994	1995	1996												
Cacao	696,8	917,3	864,5	1120	1254,5												
Café	138,9	147,9	193,6	165,5													
Superficie (000 hec)																	
Cacao	1412	1450	1500	1950	2150												
Café	1225	1385	1415	1405													
Rendements (kg/ha)																	
Cacao	0,493	0,633	0,576	0,574	0,583												
Café	0,113	0,107	0,137	0,118													

Sources : 1959- 94 : CSSPPA (1990), 1995-1996 : FAO (1997).

Annexe 2 : la production industrielle depuis 1994

La production industrielle a connu une forte augmentation depuis 1994. Elle semble connaître une nouvelle accélération à partir de 1997 et au premier trimestre de 1998, avec des taux de croissance supérieurs à 10 %.

Tableau n° 13 : L'indice de production industrielle de 1984 à 1998

Taux de croissance moyens annuels	1984-93	1994	1995	1996	1997	1 ^{er} tr.98/ 1 ^{er} tr.97
Agroalimentaire	2.8	-7.6	-2.7	8.4	7.8	7.2
Textile et cuir	-0.1	2.3	31.4	1.7	16.8	39.1
Bois	-3.4	13.5	-8.3	-10.3	-5.8	51.8
Chimie	2.7	13.4	-3.0	7.6	17.0	10.9
Matériaux de construction	1.1	4.3	11.7	20.9	43.8	-18.4
Transport, mécanique, électricité	-4.2	0.0	19.4	1.4	0.0	0.0
Industries diverses	5.8	-0.7	4.4	9.2	6.5	23.3
Energie, Eau	2.1	5.7	20.2	10.3	20.5	10.3
Total industrie hors extraction	1.5	2.8	6.3	6.7	13.4	14.1

Source : Institut National de la Statistique, indices de production industrielle, enquête trimestrielle dans l'industrie.

Ces très bonnes performances industrielles renvoient notamment à la croissance de la demande des ménages en biens de consommation courante et en investissements de logement. En effet, la production des produits de consommation courante à forte élasticité revenu, comme le pain, la bière et les autres boissons, l'huile de palme raffinée ou les journaux, progresse plus vite que la moyenne entre 1993 et 1997, comme au premier trimestre de 1998. Il en est de même pour les productions de ciment et de matériaux de construction.

Tableau n° 14 : Croissance de la production de quelques produits courants depuis 1993

	1993-97 (tx de cr. an.moy.)	1 ^{er} tr.98 - 1 ^{er} tr.97
Biens de consommation courante		
Pain	3.3	11.8
Bière	9.7	18.9
Boissons hygiéniques, minérales	10.2	22.1
Huiles raffinées	5.8	20.6
Imprimerie, presse, édition	4.1	38.7
Biens intermédiaires		
Ciments, chaux, plâtre et clinker	13.9	14.0
Electricité	16.7	11.1
Eau	5.0	7.1
Indice global	9.2	14.1

Source : Institut National de la Statistique, indices de production industrielle, enquête trimestrielle dans l'industrie

2. LA STABILISATION MACRO-ECONOMIQUE OU LE ROCHER DE SISYPHE

La Côte d'Ivoire est continuellement confrontée à des déséquilibres financiers importants. Tels Sisyphe et son rocher, les autorités ivoiriennes comme les bailleurs de fonds, ont souvent cru trop rapidement au succès des efforts entrepris en matière de stabilisation. Ces fausses ou demi victoires, qui tiennent pour la plupart à un retournement favorable de la conjoncture internationale, retardent l'ancrage de réformes fiscales et budgétaires engagées. Cependant, même si l'histoire semble plusieurs fois se répéter, la dévaluation du Franc CFA marque un tournant dans la trajectoire économique du pays, en autorisant un assainissement conséquent des comptes publics. Cependant, à défaut d'être consolidés par la poursuite des réformes, ces résultats se sont vite avérés fragiles à plus d'un égard. Tandis que les sections 2.1, 2.2 et 2.3 présentent successivement les mesures de stabilisation avant, après la dévaluation du Franc CFA, et depuis 1999, la section 2.3 s'interroge sur la soutenabilité de la dette extérieure ivoirienne.

2.1. Avant la dévaluation, des efforts de stabilisation pour de faibles résultats²³

Entre 1980 et 1993, la Côte d'Ivoire s'enfonce dans une crise financière de grande ampleur.

2.1.1. La période 1980-1987 : l'échec des premiers programmes d'ajustement

Confrontée à une première crise de paiements au début des années 1980, elle fait appel pour la première fois au FMI en 1981. Deux programmes successifs de stabilisation sont signés avec les Institutions de Bretton-Woods pour les périodes 1981-1983 et 1984-1986. Le premier programme comprend une forte réduction des dépenses d'investissement public et un gel des salaires, des hausses de la fiscalité indirecte, la restructuration de plusieurs entreprises publiques et un resserrement de la politique monétaire. Il ne parvient pas à redresser la situation macro-économique du pays, en dehors du ralentissement de l'inflation. L'approfondissement de la crise financière des entreprises publiques, la hausse des taux d'intérêt sur la dette, la chute des termes de l'échange et une sécheresse en 1983 viennent contrecarrer le rétablissement des comptes publics et extérieurs. Les chocs exogènes négatifs ajoutent leurs effets à la réduction programmée de l'absorption, conduisant à une sévère récession. En 1983, la Côte d'Ivoire est au bord de la banqueroute. Après d'importants rééchelonnements de la dette au Club de Paris et au Club de Londres, un second plan d'ajustement est mis en œuvre. Celui-ci est plus drastique encore : nouvelle réduction de l'investissement public, nouvelles hausses de taxes, suppressions de subventions et augmentations de prix administrés, vagues de licenciements dans les entreprises publiques. Entre 1984 et 1986, le boom des prix du café et du cacao et la hausse du dollar permettent un redressement spectaculaire des finances publiques et de la balance des paiements. La Côte d'Ivoire croit être sortie de l'ajustement. Ce redressement est toutefois de courte durée. La croissance des prix du café et du cacao se renverse en 1987, ainsi que le taux de change du dollar. En avril 1987, la Côte d'Ivoire ne peut honorer le service de sa dette et obtient des rééchelonnements supplémentaires en 1987 et 1988. De nouvelles chutes des prix du café et du cacao interviennent en 1989 et 1990, qui achèvent de dégrader la position financière du pays.

2.1.2. La période 1987-1993 : l'érosion des recettes et la persistance des déficits

Entre 1987 et 1989, les autorités ivoiriennes sont sous le choc psychologique de la chute des cours, qu'elles n'avaient pas du tout anticipée, pas plus d'ailleurs que les prévisionnistes de la Banque Mondiale. Elles se placent dans la situation d'attente d'une remontée de ces cours, et d'un appui de la France en ce domaine de la part du gouvernement de Michel Rocard. Pour la campagne 1988-89, elles tentent de nouveau de soutenir les cours du cacao en stockant une grande partie de la récolte. Une action du même type avait obtenu des résultats décevants en 1979-80, et là encore les cours continuent de baisser. Les deux tiers de la récolte sont finalement vendus au groupe français Sucres et Denrées à un prix resté secret (Azam, 1994). La Caisse de Stabilisation accumule les pertes jusqu'en 1989, lorsque les autorités décident finalement de baisser les prix aux producteurs, de 50 % pour le cacao et de 45 % pour le café, ces baisses de prix étant les premières en

²³ Cette partie récapitule brièvement les principales évolutions macro-économiques ayant eu lieu entre le début de l'ajustement (1980) et la dévaluation du franc CFA (1994). Celles-ci ont été décrites un peu plus en détail dans la partie 1.1 Pour la période 1980-87, une analyse approfondie est fournie par Berthélemy et Bourguignon (1996).

plus de 25 ans. Enfin les autorités reculent sur le front des réformes structurelles, en particulier dans le domaine de la libéralisation des échanges extérieurs (voir 3.2). Les institutions de Bretton-Woods interrompent leurs prêts à la Côte d'Ivoire. Mais la situation financière est devenue intenable, et l'appui de la France n'est pas suffisant. Il faut reprendre l'ajustement, dans une grande déception face aux espoirs suscités par l'embellie de 1984-86.

Un accord stand-by est finalement trouvé en 1989 avec le FMI tandis que la Banque Mondiale reprend des prêts sectoriels. En 1991, deux importants programmes d'ajustement sectoriel sont signés, le PASFI pour la restructuration du secteur financier et le PASCO portant sur la compétitivité. La période 1990-1993 voit ainsi la reprise du processus de libéralisation du commerce (voir 3.2), un redémarrage prudent des privatisations et la suppression progressive du contrôle des prix (voir 3.3). Cette lente mise en œuvre de réformes structurelles s'opère dans un contexte macro-économique particulièrement difficile caractérisé par des niveaux insoutenables de déficits budgétaire et courant. Après l'embellie très provisoire de 1984-86, la Côte d'Ivoire ne parvient plus à stabiliser ses comptes.

Au niveau des finances publiques, l'évolution la plus marquante est sans doute une érosion considérable des recettes, le taux de pression fiscale diminuant de près de 8 points entre 1987 et 1993. Cette érosion se constate au niveau des recettes douanières comme au niveau des recettes intérieures, et parmi elles tant sur la fiscalité directe qu'indirecte. La chute des cours du café et du cacao et le maintien du prix aux producteurs signifient l'arrêt du prélèvement de la Caistab. L'ouverture commerciale entraîne une pénétration accrue des importations et la baisse des recettes douanières. Par ailleurs, l'extension de la fraude, douanière et intérieure, est un phénomène attesté, et constaté pendant la même période dans d'autres pays de la zone franc (notamment le Cameroun). Il y a une perte de légitimité de l'Etat, corrélative à la baisse de ses dépenses, à l'absence de croissance, à l'accentuation des inégalités et à l'aggravation de la pauvreté. Du côté des dépenses, l'investissement public atteint un plancher, et l'ajustement s'effectue principalement sur les dépenses courantes non-salariales. La baisse de près de 3 points du poids des dépenses courantes dans le PIB ne suffit pas à compenser l'érosion des recettes et l'augmentation du service de la dette. Le déficit budgétaire global monte définitivement au-dessus de 10 % du PIB et atteint un niveau record en 1993 (13.5 %).

Parallèlement, au niveau des comptes extérieurs, la chute des termes de l'échange et l'appréciation du taux de change réel entraînent la baisse des recettes d'exportation. Cette dernière baisse est heureusement limitée par une augmentation du volume des exportations de 30 % entre 1987 et 1993, reposant principalement sur le cacao (+38 % entre 1987 et 1993), les produits pétroliers (+55 %), l'huile de palme (+46 %), et le coton (+44 %). Les subventions prévues pour les exportations non-traditionnelles dans le cadre du PASCO ne sont pas mises en œuvre à une échelle significative. Au total, le taux d'exportation régresse de plus de 6 points. Or, la stagnation du PIB et de l'investissement ne conduisent pas à une baisse sensible de la part des importations dans les dépenses nationales ; la baisse des tarifs et des barrières non tarifaires, l'appréciation du taux de change réel, ainsi que l'extension de la fraude, expliquent sans doute une bonne partie de ce phénomène. Il résulte de ces deux évolutions défavorables une érosion de l'excédent de la balance commerciale et une dégradation persistante du déficit courant, qui se situe définitivement au-dessus de la barre des 10 % du PIB.

Ce double déficit est principalement financé par l'extérieur, à travers les rééchelonnements de dettes et d'arriérés, et l'accumulation de nouveaux arriérés extérieurs. Le financement domestique du déficit budgétaire est relativement limité par les règles de la Zone Franc. Il n'a pas été possible d'évaluer l'accumulation d'arriérés de paiements intérieurs auprès des entreprises, même si l'on sait que ce mode de financement a été fortement utilisé, les arriérés auprès des banques ayant atteint 300 milliards FCFA.

La Côte d'Ivoire s'installe dans une position structurellement déficitaire sur le compte d'opérations du Trésor français. Par ailleurs, les flux de capitaux privés deviennent fortement négatifs à partir de 1991 ; les anticipations de dévaluation alimentent la fuite de capitaux, conduisant à la restriction de la libre convertibilité du franc CFA en août et en septembre 1993.

L'absence de stabilisation des déficits signe l'échec de l'ajustement dit réel ou interne. Comme cette situation se reproduit dans la plupart des autres pays de la Zone Franc, la dévaluation du FCFA finit par s'imposer, notamment aux autorités françaises (gouvernement Balladur) pour lesquelles la charge du compte d'opérations du Trésor est devenue trop lourde.

2.2. La stabilisation de 1994 à 1998, des résultats durables ?

2.2.1. Des circonstances favorables

Sur la période 1994-1998, le prix du cacao aura été en moyenne plus élevé de 33 % au prix de la période 1990-1993, et le prix du café de 75 %. La hausse des volumes produits s'est par ailleurs ajoutée à celle des prix, surtout pour le cacao qui a atteint une production record en 1998. En définitive, les recettes d'exportation provenant des deux principales cultures de rente ont été en moyenne plus élevées de 49 % dans la seconde période.

Tableau n° 15 : Prix moyen en \$/kg et recettes d'exportation café cacao 1990-1993, 1994-1998, 1998

	1990-1993	1994-1998	1998	(B-A) / A	(C-A) / A
	A	B	C	(%)	(%)
Prix moyen en \$ / kg					
Cacao	1.04	1.39	1.48	33.3	42.7
Café	0.93	1.63	1.37	74.9	47.0
Recettes d'exportation moyennes (millions \$)					
Cacao	903.7	1348.9	1539.1	49.3	70.3
Café	230.7	342.5	378.4	48.6	64.0

Source : FMI (2000) et calcul des auteurs

La plupart des matières premières exportées ont également connu des évolutions de cours favorables en 1994 et 1995, comme par exemple l'huile de palme dont le cours bondit de 59 % en 1995 (huile de palme de Malaisie, FMI, 1998a), le caoutchouc et le bois. Par ailleurs, la demande mondiale progresse à un rythme plus soutenu, et la détente des taux d'intérêt internationaux contribue à modérer les paiements effectués au titre du service de la dette.

2.2.2. Les mesures d'ajustement financier²⁴

Dans ce contexte relativement favorable, le gouvernement ivoirien met en œuvre plusieurs mesures d'ajustement.

Les augmentations de salaires accordées aux fonctionnaires sont limitées : 7 % environ en 1994 puis en 1995, 15 % en 1996, et 4 % en 1997. Cette désindexation des salaires nominaux des agents de l'Etat contribue à limiter l'inflation. C'est aussi la principale mesure d'ajustement budgétaire. Il est à noter que les augmentations nominales du SMIC horaire prévalant dans le secteur moderne de l'économie sont plus fortes et conduisent à préserver et même à augmenter légèrement son pouvoir d'achat : 25 % en 1994, 15 % en 1995 et 10 % en 1996. Néanmoins le SMIC n'avait pas été augmenté depuis 1982 et avait donc connu une érosion de près de 40 % en termes réels.

Le taux d'escompte de la BCEAO, après avoir été relevé de 10.5 à 14.5 % en janvier 1994, est ramené ensuite à 12 % en juin, à 10 % en août, puis continue de baisser par paliers depuis, en ligne avec les taux d'intérêts français et européens, pour atteindre 5.75 % début 2000.

Le gouvernement augmente son effort de fiscalisation des revenus intérieurs. Néanmoins, les taux de TVA sont sensiblement restructurés, avec la suppression des taux "majorés" et des taux "super" réduits. Deux taux d'usage subsistent, le taux "normal" qui a été baissé de 25 % à 20 % en 1995, et le taux "réduit" de 11 %. Le taux de l'impôt sur les bénéfices est également abaissé, de 50 à 35 %. Ces mesures ont entraîné une baisse temporaire de la pression fiscale intérieure. En contrepartie, l'effort de recouvrement a été amélioré et plusieurs exonérations sont supprimées. Ainsi les recettes des taxes indirectes sur les biens et services passent de 4.0 à 3.1 % du PIB entre les budgets 1993 et 1994, pour remonter ensuite légèrement (3.6 % en 1998). Dans le même temps, les recettes des impôts directs augmentent plus vite que le PIB. Ce rétablissement est particulièrement marqué pour l'impôt sur les bénéfices, malgré la baisse du taux. La mise

²⁴ Les mesures structurelles entreprises depuis 1994 sont décrites et analysées dans la troisième partie.

en place au sein de la direction des impôts d'une direction des grandes entreprises ainsi que la privatisation d'un certain nombre de grosses entreprises qui ne payaient pas cet impôt ont certainement permis cette augmentation durable du recouvrement. En définitive, entre 1993 et 1998, le taux de prélèvement fiscal intérieur a progressé de plus de 2.8 points de pourcentage.

Tableau n° 16 : Prix producteur moyen (FCFA/Kg), prix réel moyen café cacao 1990-1993, 1994-1998, 1998

	1990-1993	1994-1998	1998
Prix producteur moyen en FCFA / kg			
Cacao	200.0	391.4	547.0
Café	197.5	592.0	520.0
Prix réel moyen au producteur			
Cacao	100.0	130.9	164.6
Café	100.0	235.9	195.4
Prix producteur moyen / prix mondial moyen			
Cacao	69.9	51.7	62.8
Café	76.5	66.4	68.9

Source : FMI (2000) et calculs des auteurs

Cette amélioration du prélèvement intérieur s'ajoute aux excédents de la Caisse de Stabilisation et au rétablissement d'une taxation des exportations. En effet, les prix producteurs du café et du cacao ne sont que modérément relevés entre 1994 et 1996, si bien que la fiscalité implicite sur les deux filières augmente, compte tenu de la forte hausse des cours. Par ailleurs, une taxe à l'exportation est rétablie sous la forme d'un « droit unique de sortie » (DUS) s'appliquant aux volumes exportés de café, de cacao, de bois, et aux noix de cajou, de karité, et de cola. La libéralisation des filières café et cacao, entre 1998 et 2000, a conduit à supprimer la fonction fiscale de la CSPPA, tandis que les DUS ont été progressivement abaissés²⁵. Il est néanmoins admis que ces derniers ne pourront être totalement supprimés à moyen terme, faute de recettes de remplacement, car ils constituent la seule fiscalité significative portant sur les activités agricoles et le monde rural. La mise en place d'une fiscalité foncière en milieu rural n'est encore qu'à l'état d'un projet.

Par ailleurs, un programme de départs volontaires indemnisés permet la diminution des sureffectifs de la fonction publique : le nombre de fonctionnaires baisse de 4 % entre 1993 et 1998²⁶. Les deux mesures, restriction des augmentations de salaires et des effectifs, permettent une restructuration des dépenses publiques en faveur de l'investissement, dont la part dans le PIB est plus que doublée entre 1993 et 1998. Un vigoureux programme de dépenses d'investissement est en effet engagé, avec le soutien des bailleurs de fonds. Celui-ci met l'accent sur les infrastructures et l'éducation. Du point de vue financier encore, la part de l'investissement financé par les ressources intérieures augmente sensiblement, ce que reflète l'amélioration du taux d'exécution des projets, qui passe de 36.7 % en moyenne pour la période 1991-93 à 65.8 % en moyenne pour la période 1994-97.

Dans le même temps, un programme de résorption des arriérés de paiements intérieurs est mis en place, qui, en améliorant la liquidité des entreprises et des banques, contribue à la relance de l'investissement privé. Entre 1994 et 1998, 360 milliards de FCFA sont ainsi remboursés au secteur privé. De la même façon, l'Etat résorbe dès 1994 une grande partie de ses arriérés de paiement extérieurs (343 milliards de FCFA sur la période 1994-98).

A côté de la dévaluation, l'ensemble de ces mesures d'ajustement permet à la Côte d'Ivoire de bénéficier d'un apport de financement extérieur très important en 1994, c'est-à-dire de plus de 1000 milliards de FCFA, sous la forme de prêts nouveaux et de rééchelonnement de dette bilatérale. Par ailleurs, le redémarrage du processus de privatisation augmente transitoirement le niveau de financement domestique disponible, mais aussi, indirectement, le recouvrement de l'impôt sur les bénéfices (voir ci-dessus).

²⁵ Les droits sur le café, tout d'abord élevés (110 FCFA par kg) ont été supprimés. Le DUS sur le cacao a baissé de 160 à 125 FCFA par kg. Concernant le bois grume et la noix de cola le prélèvement est *ad valorem*.

²⁶ En 1994, un peu plus de 2000 agents affiliés à des établissements publics sont également retirés de la masse salariale, ces établissements devenant des sociétés d'Etat ou des sociétés d'économie mixte dotées de l'autonomie budgétaire.

2.2.3. Des résultats solides...

L'inflation est maîtrisée : elle passe de 26 % en 1994 à 14 % puis 2.7 % en 1995 et 1996. Sur les trois années, la croissance des prix intérieurs reste inférieure à 50 %, ce qui permet d'atteindre une dépréciation du taux de change réel d'environ 30 %.

Dès 1994, la forte réduction des dépenses primaires en termes réels et le niveau très élevé des prélèvements sur les filières d'exportation (5.9 % en 1994 contre 0.8 % en 1993) débouche sur un rétablissement budgétaire spectaculaire. On peut mettre en rapport ce rétablissement avec celui des années 1985-86 pour noter quelques ressemblances et différences significatives. En effet, en 1985-86 le boom des prix du cacao et du café, combiné avec une parité exceptionnelle du dollar, avait très largement facilité l'amélioration des comptes publics et la mise en œuvre des politiques d'ajustement. Dès 1987, la rechute des cours, suivie de celle du dollar, et enfin la hausse des taux d'intérêt, avait révélé la fragilité structurelle des équilibres financiers atteints.

Mis en perspective, les ajustements de la période 1994-1998 apparaissent plus solides du côté des dépenses. Pour commencer, le poids total des dépenses publiques a diminué et ces dépenses ont été restructurées. Les dépenses courantes se situent dorénavant en deçà de 20 % du PIB aujourd'hui contre 27 % en 1985-87. En effet, en dehors de l'ajustement de la masse salariale, la croissance des autres dépenses courantes a été restreinte, et les allègements de dette négociés durant cette période ont fait baisser de 8 % à 4.3 % les paiements d'intérêt. En contrepartie, les dépenses publiques d'investissement sont plus de deux fois plus importantes en 1998 par rapport à la période 1985-1987 (6,9 % du PIB contre 3 %).

Toutefois, les prélèvements fiscaux durant les années 85-87 étaient plus importants : 30 % contre 22 % environ. Le rétablissement du taux de pression fiscale constaté depuis 1994 s'explique pour une bonne partie par la hausse des prélèvements sur les productions de café et de cacao. Ainsi, la part des taxes sur le café et le cacao représente en moyenne 24 % des recettes totales entre 1994 et 1998, de même qu'au milieu des années 80. Toutefois, à cette époque ces recettes reposaient sur un niveau très élevé des cours, tandis que la période récente s'est également caractérisée par une augmentation des volumes. Par ailleurs, la part du prélèvement sur les exportations a de nouveau tendance à baisser depuis 1994, étant donné les augmentations de prix aux producteurs et la réduction de la fiscalité de porte (DUS, voir ci-dessus). Cette tendance est compensée par l'augmentation de la pression fiscale intérieure.

La dévaluation du FCFA et les hausses de cours ont également permis une forte amélioration des comptes extérieurs. Alors que l'excédent de la balance commerciale ne cessait de se détériorer depuis 1985-87, il est revenu aux alentours de 13 % du PIB, proche du niveau moyen de la période antérieure. Ici, la stabilisation n'apparaît qu'un peu moins fragile : la Côte d'Ivoire demeure une économie cacaoyère, avec 35 % des recettes d'exportation reposant sur le cacao brut ou transformé, même si une légère diversification a eu lieu au sein des autres produits exportés - et au détriment de la part du café. Au total, cette diversification des exportations demeure marginale (voir 3.2). Comme on l'a dit, les gains de compétitivité ont été préservés après la dévaluation, grâce à la bonne maîtrise des prix (plus une légère appréciation du dollar).

Les retours de capitaux privés et les rééchelonnements de dette obtenus ont permis à la Côte d'Ivoire de reconstituer ses réserves en devises et sa position sur le compte d'opération du trésor français dès 1996, tout en remboursant ses arriérés de paiements extérieurs.

2.2.4. Mais soutenus par une conjoncture internationale favorable

En 1998, la situation financière de la Côte d'Ivoire apparaît donc plus solide qu'en 1993. Par rapport aux dernières années d'équilibre financier avant la dévaluation, c'est-à-dire la période 1985-87, il y a eu également un progrès sensible sur le front de la stabilisation, principalement *au niveau des charges récurrentes du budget de l'Etat et de la composition de l'excédent commercial*. Le poids des dépenses courantes a fortement baissé, au profit de dépenses d'investissement plus efficaces. Par ailleurs, les comptes extérieurs dépendent un peu moins que par le passé des cours du café et du cacao et de la parité franc / dollar. En effet, l'excédent commercial atteint repose sur un plus grand nombre de produits, sur des volumes exportés plus élevés, et sur un niveau de compétitivité rétabli. Le pays est donc un peu mieux protégé qu'auparavant d'un retournement de son environnement extérieur.

Toutefois, une part non négligeable des résultats positifs en matière de stabilisation entre 1994 et 1998 tient à l'amélioration de l'environnement international de la Côte d'Ivoire. En effet, jusqu'en 1999, le cacao et le café ont été préservés de la chute des cours des matières premières, contrairement aux métaux et minerais et contrairement à d'autres produits agricoles comme le coton.

Le Tableau n°17 présente une estimation du rôle qu'a joué le rebond des cours du cacao et du café dans la réussite de la stabilisation. Le calcul effectué consiste à appliquer les cours moyens de la période 1990-93 à la période 1994-97 ou à l'année 1997, en considérant que les volumes produits n'auraient pas varié (hypothèse d'élasticité nulle à court terme), ni le niveau des importations. Sous ces hypothèses, on reconstitue le niveau des exportations totales et du PIB qui auraient résulté. On voit alors que les hausses de cours ont occasionné un gain annuel de près de 400 millions de dollars. Non seulement le PIB nominal aurait été moins élevé de 4 à 5 %, mais aussi le déficit de la balance courante aurait été plus élevé de 3 points de PIB.

Tableau n° 17 : Estimation contrefactuelle du rôle des cours du cacao et du café dans le rétablissement des soldes budgétaires et extérieurs

	Moyenne 1990-93	Moyenne 1994-97	Moy. 1994-97 aux cours moy. De 1990-93	Année 1997	Année 1997 aux cours moy. de 1990-93
Exportations (millions \$)	2793.0	3763.7	3322.1	4084.7	3628.7
PIB (milliards FCFA)	2949.4	5175.2	4938.0	5983.4	5717.8
Exportations / PIB (%)	26.1	39.1	36.1	39.8	37.0
Fiscalité cacao & café / PIB (%) avec maintien des prix-prod.	0.0	5.1	0.5	4.2	-0.3
Fiscalité cacao & café / PIB (%) avec maintien du DUS	0.0	5.1	3.3	4.2	2.9

Source : calcul des auteurs (méthode : voir texte)

Du côté des recettes fiscales, le maintien des prix aux producteurs et des autres coûts de la filière aurait impliqué une baisse du prélèvement fiscal d'environ 250 milliards de FCFA, soit la quasi totalité du prélèvement opéré... Sous cette hypothèse, le rétablissement budgétaire aurait été à moitié compromis, le déficit global atteignant environ 6 % du PIB au lieu de 2 % en 1997. Dans l'hypothèse où seul le DUS sur le cacao et le café aurait été maintenu, la perte de recettes aurait été inférieure à 2 points de PIB, c'est-à-dire du montant du prélèvement de stabilisation, le DUS étant un prélèvement sur les volumes. Les autres acteurs de la filière auraient alors dû assumer une perte d'environ 150 milliards FCFA, soit un revenu inférieur de plus de 10 % par rapport à la situation historique. Les prix réels au producteur auraient néanmoins augmenté significativement, grâce à la dévaluation.

Un troisième élément de stabilisation est intervenu entre 1994 et 1998. Il s'agit de la réduction spectaculaire de la charge de la dette publique intérieure et extérieure. Entre 1994 et 1998, l'Etat ivoirien a pratiquement résorbé l'ensemble de ses arriérés de paiement intérieurs et extérieurs, et obtenu des rééchelonnements et des réductions de dette sans précédent. Ses bonnes performances budgétaires lui ont également permis de se désengager auprès de la Banque Régionale.

2.3. Depuis 1999, les efforts antérieurs de stabilisation mis en danger²⁷

Dès 1998, le climat politique suscité par la préparation des élections présidentielles, pourtant prévues qu'en 2000, entraîne un ralentissement du rythme des activités économiques. De même, il semble que la fraude fiscale s'accroît et le contrôle des engagements de dépenses publiques courantes est relâché. La pression fiscale diminue de 1 point de PIB entre 1997 et 1998 et les dépenses engagées non ordonnancées comme les arriérés de paiements internes et externes commencent à s'accumuler. En 1999, la situation financière de l'Etat ivoirien devient plus critique, les résultats en termes de stabilisation obtenus entre 1994 et 1998 sont

²⁷ L'essentiel des informations contenues dans cette section provient du chapitre consacré à la Côte d'Ivoire de l'Africa Outlook 2002 de l'OCDE.

légèrement entamés. L'Etat ivoirien tarde à mettre en place les mesures nécessaires pour compenser les pertes fiscales dues à l'UEMOA et multiplie les exemptions fiscales. De plus, du fait de la dissolution de la Caisse de stabilisation, les recettes budgétaires issues des prélèvements sur les filières café et cacao sont réduites à zéro à partir de 1999. Le taux de recettes publiques passe de 21.2 % en 1998 à 19.2 % du PIB en 1999. Par ailleurs, les difficultés de trésorerie et l'arrêt de l'aide internationale obligent les dépenses d'investissement à chuter ; elles passent alors de 6.9 % du PIB à 4.7 % en 1999. Les dépenses courantes sont maintenues, les salaires nominaux, à l'exception de ceux des militaires, étant très peu augmenté. Finalement, le déficit public connaît une dégradation, de 0.8 point de PIB entre 1998 et 1999. De plus, les arriérés de paiement ainsi que des dépenses engagées non ordonnancées s'accumulent. D'après le FMI ils auraient atteint 3.8 % du PIB en 1998 et plus de 7 % à la fin de l'année 1999 (FMI, 2000).

En 2000, le desserrement de la rigueur budgétaire se poursuit tandis que le pays entre dans une récession économique importante, à laquelle d'ailleurs l'accumulation d'arriérés internes de paiement et la baisse des investissements publics participent. La chute du PIB est de l'ordre de 2.3 %. Cela est essentiellement dû à la baisse de la valeur ajoutée industrielle et à celle du secteur tertiaire qui sont respectivement de 11 % et 6 %, la crise politique et sociale paralysant les activités, ayant mis fin aux investissements des grands travaux prévus par le gouvernement Bédié et ayant stoppé toute aide internationale. L'évolution de la production agricole est moins critique, malgré la chute des cours du café et du cacao dès 1999 (le cours du cacao baisse de 21 % (32 % selon AFD) en 1999, puis de 20 % en 2000) et la baisse des productions en huile de palme, en caoutchouc, en ananas, banane et coton, étant donné des productions toujours record de café et de cacao et une vitalité des productions vivrières.

La fin des prélèvements de la caisse de stabilisation et la contraction des activités économiques rétrécissent l'assiette fiscale, les recettes budgétaires diminuant encore pour ne représenter que 19 % du PIB. Cette baisse des prélèvements fiscaux s'effectue bien que le gouvernement n'ait répercuté que marginalement la baisse des cours du cacao sur le droit unique de sortie. Ce dernier passe de 150 Franc CFA en 1998 à 140 en 1999, puis 125 en 2000 (il a été porté à 200 Franc CFA en janvier 2001 puis redescendu à 160 Franc CFA en juillet 2001). Le maintien du déficit public à 1.5 % du PIB s'effectue au prix d'une réduction drastique des investissements publics et des dépenses courantes hors salaires, et de la poursuite de l'accumulation d'arriérés internes et externes. Ces derniers représenteraient en 2000 14 % du PIB tandis que l'investissement public ne pèserait plus que 3.1 % du PIB, soit son plus bas niveau, atteint en 1993. A l'inverse, les salaires publics sont légèrement augmentés et passent de 4.2 % du PIB en 1999 à 4.6 % en 2000. Dans le même temps, la Côte d'Ivoire est mise en situation de cessation de paiement et n'honore plus le remboursement de sa dette externe. La Banque Mondiale et l'Agence Française de Développement arrêtent leurs décaissements au cours du dernier trimestre 2000.

Les prévisions en termes de croissance et d'équilibre budgétaire pour l'année 2001 ne se situent pas sous de meilleurs auspices. Alors que le secteur économique privé aurait adopté une attitude attentiste ne permettant ni une reprise de l'investissement privé ni de la production industrielle et des services, la production agricole enregistre des performances beaucoup moins favorables qu'en 2000. Pour la première fois depuis la chute des cours du café et du cacao, les volumes des productions de café et de cacao seraient en baisse (900 000 tonnes de cacao contre 1 300 000 tonnes lors de la récolte précédente), cela pouvant à la fois s'expliquer par de mauvaises conditions climatiques, par le départ d'ouvriers agricoles et de paysans burkinabé ainsi que par la chute des prix aux producteurs (200 F CFA le kg de café contre 350 l'année d'avant). Les estimations de croissance du PIB sont à nouveau négatives allant de -0.3 % pour la BCEAO, à -4.1 % pour l'OCDE, contre -1,0 % pour le FMI et -2,3 % pour l'AFD.

Les autorités ivoiriennes ont cependant pu atteindre les objectifs qu'elles s'étaient fixés en termes de recettes fiscales et d'équilibres budgétaires. Les dépenses extra-budgétaires ont été limitées et la pression fiscale et le déficit global maintenus aux niveaux de 2000. Le FMI a alors donné un accord de principe sur un programme de réforme triennal (2002-2004) appuyé par une Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance. La réalisation de cet accord de principe est conditionnée par un assainissement des finances publiques et la relance des réformes structurelles, notamment du programme de privatisation et de restructuration de la filière café-cacao.

Du fait des productions records des principales exportations (café et cacao) et de la baisse des importations due à la diminution de l'activité économique, le solde de la balance commerciale, traditionnellement positif,

s'améliore au cours des années 1999 et 2000. Les échanges régionaux représentent moins de 10 % des exportations et des importations de la Côte d'Ivoire et ne comptent donc que marginalement dans la balance commerciale. Cependant, alors que, selon les prévisions, seule la Côte d'Ivoire est en mesure de bénéficier de manière substantielle de la mise en place de l'UEMOA, les événements politiques auraient entraîné un détournement de ces échanges vers le Togo et le Ghana. La balance des comptes courants, structurellement négative, se détériore du fait d'une accélération des sorties de capitaux et de l'arrêt de l'aide internationale : le solde passe de 4.1 % du PIB en 1998 à 4.9 % en 2000, voire 5.2 % en 2001.

Le gouvernement ivoirien se trouve donc, à présent, dans une situation critique à plus d'un titre, même si certains acquis des mesures de stabilisation des années passées se maintiennent, telle la réduction de la charge de la dette²⁸. Le faible niveau d'absorption publique atteint après 15 ans de réduction de dépenses publiques et de désindexation des salaires publics est dorénavant maintenu qu'au prix d'une réduction drastique des investissements publics. De plus, la prolifération des dépenses engagées non ordonnancées révèle un relâchement dans le contrôle budgétaire qui doit être rétabli le plus rapidement possible. Par ailleurs, et outre les conséquences du contexte politique et social et de la baisse de l'activité économique privée, les pertes fiscales programmées par le retrait de l'Etat dans le fonctionnement des marchés du café et du cacao n'ont pas su être remplacées par de nouveaux instruments fiscaux. C'est ainsi que l'essentiel de la baisse des recettes publiques s'explique par cet état de fait. Cela conforte le danger précédemment exprimé d'une fiscalité insuffisamment développée. Enfin, la diversification des exportations amorcée suite à la dévaluation du Franc CFA doit se poursuivre afin, autant se faire ce peu, de tenter de réduire la dépendance des apports des devises aux principales cultures de rente. Les flux d'investissements directs étrangers, nécessaires à cette diversification, ne pourront avoir lieu que si la confiance internationale, que ce soit en termes de gouvernance ou de stabilité sociale, et les apports de fonds publics étrangers sont rétablis.

Tableau n° 18 : Croissance du PIB, équilibre budgétaire et balance courante 1987 – 1993

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Croissance du PIB	-0.4	1.1	2.9	-1.1	0.0	-0.2	-0.2
Croissance des prix à la consommation	0.4	7.1	1.0	-0.7	1.6	3.8	0.8
<i>en % du PIB :</i>							
Dépenses primaires hors FBCF	21.4	23.5	25.9 ^(a)	21.1	18.8	20.0	19.7
dont salaires	11.2	11.6	11.4	11.6	10.7	10.8	10.7
Paievements d'intérêt	7.2	8.6	9.4	9.8	10.9	7.6	8.8
FBCF publique (BSIE)	5.1	4.7	4.4	3.6	3.4	3.5	3.1
Recettes totales	26.2	25.9	21.8	21.7	20.4	20.6	18.1
Recettes sur importations	10.5	10.2	9.4	8.5	8.1	8.2	7.2
Autres recettes fiscales	11.6	10.3	8.8	9.4	8.8	8.7	7.6
Déficit budgétaire global ^(b)	-7.6	-11.2	-17.8	-12.7	-12.7	-10.4	-13.5

Exportations	30.6	26.0	26.8	27.8	26.3	24.7	24.2
Importations	18.4	16.5	17.6	15.8	15.9	16.4	17.1
Balance commerciale	12.3	9.5	9.1	12.0	10.4	8.3	7.1
Déficit du compte courant	-7.9	-11.5	-9.8	-12.0	-13.0	-12.0	-11.0

(a) : en 1989, le déficit de la CSPPA est porté au budget et atteint 5.1 % du PIB.

(b) : y compris paiements d'intérêt

Sources : BNEDT (1997)

²⁸ Le remboursement des intérêts représentait plus de 8% du PIB en 1993 contre moins de 5% actuellement.

Tableau n° 19 : Besoin de financement global de l'Etat et solde de la balance courante 1987 – 1993

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
<i>en milliards de FCFA :</i>							
Besoin de financement global de l'Etat (a)	229.3	342.1	555.6	374.6	374.9	308.3	398.3
Financement domestique	n.d.	n.d.	190.3	14.1	62.0	55.1	129.8
Recettes de privatisation	0.0	0.0	0.0	0.0	8.2	3.2	4.0
Transferts des entreprises publiques	n.d.	n.d.	33.1	46.5	22.0	31.2	7.8
Financement extérieur	n.d.	n.d.	367.6	338.1	322.4	289.6	221.1
Tirages sur prêts	n.d.	n.d.	213.0	224.1	185.8	176.9	174.9
Amortissements	n.d.	n.d.	-298.7	-243.6	-255.4	-230.4	-222.9
Rééchelonnements	n.d.	n.d.	186.5	123.0	155.4	96.6	0.0
Arriérés de paiements	n.d.	n.d.	266.8	234.6	236.6	246.5	269.1
Solde de la balance courante(a)	238.4	351.0	380.5	352.3	385.7	353.4	322.8
Apports de capitaux publics à long terme(b)	-55.3	4.3	-30.4	2.2	69.1	41.9	53.2
Autres postes nets(b)	27.6	-40.2	106.3	41.5	-77.9	1.5	-104.5
Variation des réserves	-46.3	-25.3	-36.2	38.4	-14.3	60.0	-13.3
Rééchelonnements	115.3	203.0	189.8	123.0	155.4	96.6	0.0
Arriérés de paiements	141.6	137.4	226.9	234.6	235.8	240.3	284.8

(a) : (+) = déficit

(b) : (-) = apport de capitaux

Sources : BNEDT (1997), FMI (1998b)

Tableau n° 20 : Croissance du PIB, équilibre budgétaire et balance courante 1993-2000

	Moy. 85-87	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999 (Est.)	2000 (Est.)	2001 (Proj.)
Croissance du PIB		-0.2	2.1	7.1	6.9	6.2	5.8	1.6	-2.3	-1.0
Croissance des prix à la cons.		2.4	26.1	14.2	2.7	4.2	4.5	0.7	2.5	4.0
<i>en % du PIB :</i>										
Dépenses primaires hors FBCF	19.9	19.7	14.6	14.0	13.9	13.4	12.7	13.2	12.7	12.9
dont salaires	10.1	10.7	7.7	6.9	7.0	6.5	6.1	6.2	6.7	7.0
Paiements d'intérêt	6.9	8.8	8.2	6.9	5.9	4.9	4.2	4.4	4.6	3.8
FBCF (BSIE)	4.0	3.1	4.6	5.6	5.5	6.0	6.7	4.8	3.1	3.6
Recettes totales	29.7	18.1	20.6	22.8	22.9	22.0	21.2	19.2	19.0	19.2
Recettes sur importations	8.2	7.2	6.6	6.9	6.9	6.6	6.1	6.0	n.d.	n.d.
Recettes sur exportations	2.6	0.2	3.3	3.6	3.7	2.8	2.3	2.6	n.d.	n.d.
Autres recettes fiscales	10.3	7.4	6.0	7.4	8.2	8.5	8.4	8.2	n.d.	n.d.
dont impôts directs	4.7	3.4	3.0	4.1	4.5	4.9	4.8	4.7	5.0	5.0
dont impôts indirects sur bi. et services	5.6	4.0	3.1	3.4	3.6	3.6	3.5	3.5	n.d.	n.d.
Excédents CSPPA	4.3	0.6	2.6	2.7	1.3	1.4	2.0	0.0		
Déficit budgétaire global(b)	-1.1	-13.5	-6.8	-3.7	-2.5	-2.3	-2.4	-3.2	-1.4	-1.1
Exportations	35.0	24.2	37.4	38.2	39.5	38.6	35.8	37.4	40.5	38.1
Importations	19.0	17.1	21.0	24.8	25.5	25.9	24.1	25.3	27.6	26.8
Balance commerciale	16.0	7.1	16.4	13.4	14.0	12.7	11.8	12.2	12.9	11.3
Déficit du compte courant	-4.1	-11.0	-1.0	-5.8	-4.8	-4.6	-4.1	-4.2	-4.9	-5.2

(a) : en 1989, le déficit de la CSPPA est porté au budget et atteint 5.1 % du PIB.

(b) : y compris paiements d'intérêt

Sources : BNEDT (1997), IMF (2000), DPS

Tableau n° 21 : Besoin de financement global de l'Etat et solde de la balance courante 1993 – 2000

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999 (Est.)	2000 (Est.)	2001 (proj.)
<i>En milliards de FCFA :</i>									
Besoin de financement global de l'Etat (b)	351.0	275.4	204.4	-124.9	-141.9	-160.7	-218.4	96.6	79.2
Financement domestique	129.8	-207.2	25.8	-54.5	83.3	76.7	94.5	-118	-35.8
Recettes de privatisation	4.0	9.3	37	55.1	145.6	30.6	10.1	9	8.6
Transferts des entreprises publiques	7.8	36.1	33.1	29.9	29.6	44.2	40.1	9.2	15
Variations des arriérés	-27.1	-118.5	-79.1	-90.7	-51.7	25	135.4	47.9	-5.9
Financement extérieur	221.1	468.0	208.9	165.2	61.7	47.4	14	164.1	-251.4
Tirages sur prêts	174.9	560.5	364.3	283.4	164.8	320.6	145	126.8	95.8
Amortissements	-222.9	-326.3	-385.9	-307.5	-275.4	-352.4	-359.3	-375.9	-346.8
Rééchelonnements	0.0	587.7	223.4	189.4	62	334.4	195.9	0	0
Arriérés de paiements	269.1	-352.6	7.1	2.1	120.9	-120.9	32.4	413.2	-4
Solde de la balance courante(a)	322.8	43.2	289	260.2	286	277	286	328	353
Apports de capitaux à long terme(b)	53.2	-223.2	32.7	35	132	41	223	254	255
Autres postes nets(b)	-104.5	-97.8	19.8	-83.7	-187.1	37.1	-353	-133	-744
Variation des réserves	-13.3	-512.9	111	20	48	-2	-72	36	-136
Rééchelonnements	0.0	587.7	223.4	189.4	62	334	196	223	0
Arriérés de paiements	284.8	-352.6	7.1	2.1	120.9	-120.9	32	190	0
Club de Londres						-144			

(a) : (+) = déficit

(b) : (-) = apport de capitaux

Sources : BNEDT (1997), IMF (2000), DPS

2.4. Difficile soutenabilité de la dette ivoirienne malgré des allègements successifs

Tandis que le poids de la dette ivoirienne (mesuré par le ratio dette totale/ PNB) ne cesse de croître jusqu'au milieu des années 90, sa structure est fortement modifiée ainsi que l'évolution des transferts nets de fonds (cf Tableau n°23, Graphique n°6). C'est ainsi que le pays passe du statut de pays émergent à celui de pays pauvre et très endetté. Cette dernière "classification" permet à la Côte d'Ivoire de bénéficier, pour la première fois, de mesures d'annulation conséquentes et donc d'un allègement important du poids des remboursements sur ses finances publiques. Ces négociations ont eu lieu dans le cadre des accords de Naples et de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (cf. Encadré initiative PPTE). Dans la suite de cette section nous exposons plus en détail l'évolution du processus d'endettement du pays.

Jusqu'en 1982, la dette ivoirienne est caractéristique d'un pays émergent : prêts majoritairement privés et transferts nets privés fortement positifs. En effet, le processus d'endettement a débuté durant les années 70 par une forte progression de l'endettement de l'Etat et des autres structures publiques vis à vis des banques commerciales. C'est ainsi qu'en 1980 cette dette constitue plus de 70 pour cent de la dette publique de long terme.

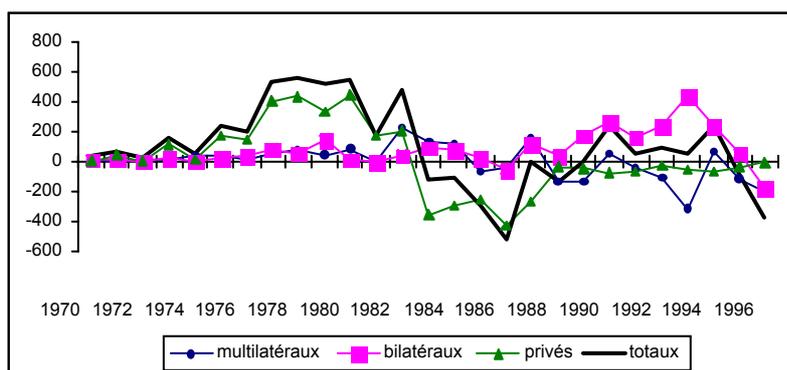
La crise internationale de la dette de 1982 conduit à la réduction par quatre des flux privés de financement. Ils seront totalement interrompus en 1987. Les transferts nets privés deviennent négatifs. Cependant, la crise empêche la Côte d'Ivoire d'honorer ses engagements privés (nationaux et internationaux), ces transferts vers l'extérieur diminuent donc.

Parallèlement, la Côte d'Ivoire accroît son endettement vis à vis de créanciers publics bilatéraux et multilatéraux. Les accords signés avec les institutions de Bretton Woods lui permettent d'obtenir des prêts multilatéraux importants jusqu'en 1987. Après la rupture du dialogue avec ces institutions, ce sont les bailleurs de fonds bilatéraux (essentiellement la France) qui prennent le relais. En 1990, plus de 70 pour cent de la dette publique et garantie par l'Etat sont contractés auprès de bailleurs publics. La part de la dette privée

des années 90 provient d'arriérés de paiement et non plus de nouveaux financements. Ils représentent 15 pour cent de la dette totale en 1990.

Cependant, les relations « chaotiques » avec les prêteurs publics durant les années 80 ne permettent pas à la Côte d'Ivoire de contrebalancer les transferts nets privés par des transferts publics, le total des transferts demeurant négatif. L'Etat ivoirien ne peut honorer l'ensemble du service de sa dette. Du fait du statut de créanciers prioritaires, les bailleurs de fonds multilatéraux se font rembourser le service de leur dette. En 1990, l'encours de la dette bilatérale représente 38 pour cent de la dette publique, mais son service ne constitue que 5 pour cent du service de la dette publique. C'est ainsi que les transferts nets deviennent positifs, du seul fait des bailleurs bilatéraux. La structure de la dette s'apparente dorénavant à celle d'un pays pauvre.

Graphique n° 6 : Transferts nets par créanciers en millions de dollars courants



Source : World Bank(1998b).

Malgré tout, jusqu'en 1994 la Côte d'Ivoire ne peut bénéficier pleinement des conditions de prêts associées à la catégorie des pays moins avancés et pâtit lourdement du poids de sa dette privée. Alors qu'en 1990 les pays les plus pauvres et les plus endettés, et les pays d'Afrique Subsaharienne ont respectivement 41 % et 29 % de dette concessionnelle, ce ratio n'atteint que 18 % en Côte d'Ivoire. Tout en restant inférieur à ceux des deux catégories de pays (45,7 % et 35 %), c'est seulement en 1995 que ce ratio dépasse la moyenne des pays en développement (25 % contre 21 %).

Par ailleurs, les rééchelonnements et refinancements obtenus auprès du club de Paris ne lui permettent pas de sortir de la crise d'endettement (à l'exception des rééchelonnements obtenus de 1983 à 1986). Rappelons que les solutions proposées par ces organismes sont des procédures d'exception, les apports de liquidités au débiteur devant être ponctuels. Ce n'est donc pas le stock de la dette concernée qui est rééchelonné mais simplement les échéances à venir de cette dette pendant une certaine période (appelée période de consolidation). De plus, le Club de Paris n'intervient que si le pays a entrepris un véritable effort d'ajustement. Pour cette raison, les rééchelonnements obtenus à partir de 1987 ne sont plus que ponctuels²⁹. Ensuite, la dette bancaire de la Côte d'Ivoire est conséquente. Les accords signés successivement en 1986 avec le Club de Londres et en 1987 avec le Club de Paris n'empêchent pas la Côte d'Ivoire de faire défaut. L'accord de principe signé avec les banques en 1988 n'est pas mis en œuvre, et en 1989, malgré un nouvel accord avec le Club de Paris les arriérés continuent à s'accumuler (Vrouc'h, 1992).

Il faut attendre 1994 pour que la Côte d'Ivoire entre dans la catégorie des pays à bas revenus et bénéficie de renégociations importantes de la dette liées au traitement dit de "Naples" auprès du Club de Paris : une réduction de 66 pour cent de l'encours (et non plus des échéances) est possible à condition que le débiteur soit dorénavant en mesure de faire face à ces échéances.

En 1994, le pays obtient une annulation de 50 % des échéanciers consolidés avec les créanciers bilatéraux du Club de Paris, et la France annule 50 % du stock de sa dette. Entre 1994 et 1996, l'ensemble des arriérés de

²⁹ Elles sont annuelles de 1983 à 1987 pour un montant rééchelonné total de 1380 millions US\$. Ensuite deux accords seront signés, un en 1989 pour 934 millions US\$ et un en 1991 pour 806 millions US\$.

paiements vis à vis des crédateurs bilatéraux sont annulés. En 1997, un accord de réduction de la dette bancaire est enfin trouvé. Cette opération s'inscrit dans le cadre du Plan Brady. 6,8 milliards de dollars sont restructurés, 2,4 en principal et 4,4 en intérêts (arriérés et pénalités inclus) ; cela représente une réduction de la dette en valeur actualisée nette de 5 milliards, soit une baisse de 40 pour cent de l'encours de la dette publique extérieure (Tableau n°24). De même, un accord avec le Club de Paris signé en mars 1998 annule 80 pour cent du service de la dette publique, soit 1,4 milliard de créances entre 1998 et 2001. Le ratio dette publique sur PIB passe de 126 à 72 % du PIB entre 1997 et 1998.

Ces accords avec le Club de Paris entrent dans le cadre de l'allègement de la dette des pays à faible revenu, l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (cf. Encadré, initiative PPTE, HIPC, en anglais). En principe, la Côte d'Ivoire aurait du bénéficier d'une réduction du stock de sa dette en 2001, soit la date du point d'achèvement de l'initiative PPTE. Cependant, la mise en place de cet accord est retardée et est dorénavant conditionnée par la reprise des accords avec les bailleurs de fonds.

Les projections effectuées par la Banque Mondiale et le FMI sous l'hypothèse d'un accord avec le Club de Paris d'une réduction de 67 % de l'encours de la dette (et non d'une réduction de 1,4 milliards \$US du service comme obtenu) prévoyaient au point d'achèvement un ratio dette/recettes budgétaires de 293 % (selon une hypothèse de progression des recettes fiscales de l'ordre de 6 % par an !). Afin d'atteindre l'objectif fixé, la valeur actuelle nette (VAN) de la dette devrait être à 7,4 milliards et non 7,8 milliards comme projeté. Il était donc prévu une aide finale de 0,4 milliard (apportée à hauteur de 53 % par les multilatéraux et 47 % par les bilatéraux). Cela reviendrait à une réduction de 4,4 % de la dette publique extérieure. Ce pourcentage est le plus faible de l'ensemble des pays de l'Initiative HIPC. En moyenne, le pourcentage de réduction de la dette en VAN est de 19 % (à titre d'exemple, 57 % au Mozambique, 10 % au Mali, 14 % au Burkina Faso). Alors que l'initiative PPTE est le premier instrument mis en place par les institutions internationales de réduction de la dette multilatérale, il est clair que dans le cas de la Côte d'Ivoire, l'essentiel de l'allègement de la dette est effectué par les bailleurs de fonds bilatéraux et privés, avant le point d'achèvement³⁰.

Tableau n° 22 : Dette extérieure ivoirienne, 1985, 1990, 1995 comparaison avec différents groupes de pays

	1985		1990		1995	
	Dette/PNB	Serv./Exp.	Dette/PNB	Serv./Exp.	Dette/PNB	Serv./Exp.
Tous les pays en développement	34	21,3	34,8	18,3	39,6	17
Très pauvres très endettés	60	25,7	135,2	21,8	117,7	18,6
Afrique Subsaharienne	52,9	23,7	71,1	18	81,3	14,5
Côte d'Ivoire	153	34,8	187,3	35,4	209,9	23,1

Source : World Bank (1998b).

³⁰ Au point d'achèvement, la réduction due à l'aide multilatérale est de 2,3% (sur un total de réduction de 4,4 à cette date du point d'achèvement), alors que la VAN de la dette depuis 1997 a été réduite de 42%. Même si on ne dispose pas des accords de réductions de dette signés avant le point d'achèvement, on peut considérer que cela est moins le cas pour les autres pays de l'initiative. Le Mozambique voit sa dette réduite au point d'achèvement de 22% par l'aide multilatérale (pour une réduction de 57%), ou le Burkina Faso de 11% (pour une réduction de 14%).

Encadré n° 3 : Initiative relative à la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)

"L'Initiative constitue une approche globale et intégrée de la réduction de la dette qui requiert la participation de tous les créanciers, tant multilatéraux que bilatéraux et des banques commerciales. Les efforts soutenus du pays pour mener à bien l'ajustement macro-économique et les réformes structurelles et sociales sont un élément crucial de l'Initiative qui vise en outre en priorité à assurer un complément de financement pour les programmes sociaux notamment la santé et l'éducation.

Peuvent bénéficier de l'assistance spéciale au titre de l'Initiative les pays qui satisfont aux critères suivants :

Etre admissible aux concours concessionnels du FMI et de la Banque Mondiale ;

- ◁ Etre confrontés à un endettement insupportable après application des mécanismes d'allégement de la dette disponibles, tels que les conditions de Naples (qui permettent au pays de bénéficier d'une réduction à concurrence de 67 % de la VAN de la dette admissible)
- ◁ Etablir des antécédents en menant à bien des réformes et des bonnes politiques économiques par le biais de programmes bénéficiant de l'appui du FMI et de la Banque.

Les étapes sont :

- ◁ Première étape : pour bénéficier d'une assistance le pays doit adopter des programmes d'ajustement et de réformes appuyés par le FMI et la Banque et mener à bien ces programmes pendant trois ans.
- ◁ Prise de décision : au terme de l'étape initiale, une analyse de viabilité de la dette du pays est effectuée pour jauger de la situation d'endettement. Si les ratios d'endettement se situent à l'intérieur ou au dessus des fourchettes applicables alors il est réputé admissible à une assistance spéciale. Les ratios sont de 150 % pour le ratio VAN dette/exportations. Pour des pays très ouverts comme la Côte d'Ivoire l'objectif retenu est un ratio VAN de la dette/recettes budgétaires à la fin du processus de 250 %.
- ◁ Deuxième étape : une fois déclaré admissible le pays doit adopter un document de stratégie de réduction de la pauvreté (DRSP) et avoir obtenu, avant le point d'achèvement, des résultats dans l'application de cette stratégie pendant au moins un an
- ◁ Fin du processus ou point d'achèvement : c'est à ce stade qu'est fournie l'assistance finale. De la part des créanciers bilatéraux et des créanciers commerciaux une réduction du stock de la dette admissible pouvant aller jusqu'à 90 % de la VAN est accordée par le Club de Paris. Les créanciers multilatéraux prendront des mesures supplémentaires afin de réduire la VAN de leurs créances sur le pays, en veillant à une participation large et équitable de tous les créanciers et au maintien du statut de créancier privilégié des institutions multilatérales. »

Extraits de <http://www.imf.org/external/np/hipc/fra/hipcf.htm>.

Tableau n° 23 : Dette extérieure publique ivoirienne, 1970-1990 (millions US\$).

Encours public	1970		1975		1980		1985		1990	
Dette bilatérale	129,2	51	245,3	25	1406,1	17	1406,1	24	4101,2	38
Dont concessionnelle	113,6	44	213,5	22	556,5	9	556,5	10	1946,2	18
Dette multilatérale	14,2	6	146,1	15	1205,6	12	1205,6	21	3584,6	34
Dont concessionnelle	7,7	3	32	3	118,3	2	118	2	1146,7	11
Dette bancaire	112,2	44	575	59	179,5	71	3179,5	55	2979,6	28
Dette publique totale	255,6	100	966,4	100	5791,2	100	5791,2	100	10665,4	100
Service dette pub.	1970		1975		1980		1985		1990	
Dette bilatérale	12,8	32	23,9	18	83,5	10	55,2	9	27,7	5
Dont concessionnelle	9,2	23	18,5	14	28,8	3	17,8	3	7,4	1
Dette multilatérale	0,6	1	11,5	9	49,1	6	147,4	25	405,9	77
Dont concessionnelle	0	0	1,6	1	2,7	0	2,3	0	72,4	14
Dette bancaire	26,8	67	94,4	73	737,6	85	392	66	90,4	17
Dette publique totale	40,2	100	129,9	100	870,1	100	594,5	100	524	100
Dette totale encours millions US\$	n.d.		1464,5		7462,4		9658,9		17251,0	
Dette totale / PNB	n.d.		39		77,6		153		187,3	
Dette publique /PNB	19		26		45		92		116	
Dette CT ./det. Totale	n.d.		28,7		14,2		7,7		20,8	
Service / exportations			9,5		38,7		34,8		35,4	
Arriérés / dette totale	n.d.		0		0		1		15	

Source : World Bank (1998b).

Tableau n° 24 : Dette extérieure ivoirienne, 1996-2001, 2006, 2016.

millions US\$	1996 Val nomi.	1996 VAN	1997 VAN	1998 VAN	1999 VAN	2000 VAN	2001 VAN	2006 VAN	2016 VAN
dette publi. Ext.	16169,9	13332,3	13002,8	7895,5	7763,4	7838,0	7492,7	7326	5885,6
Totale									
Multilatérale	4167,8	3082,1	2949,7			3192,3	3010,5		
Club de Paris	5126,8	4227,1	4041,7			2870,4	2707,0		
Club de Londres	6831,0	5974,2	5974,2	1000		1775,3			
autres créiteurs	44,3	48,9	37,2						
dette privée ext. totale	3352,9	2932,3	3295,1	3499,8	3706,4	3919,2		5768,7	10538,1
dette totale extérieure	19522,8	16264,6	16297,9	11395,3	11469,8	11757,2		13094,7	16423,7
Service total		1537,6	1496,3	1735,3	1705,9	1737,3		1841,5	2758,2
Service dette publique		1071,6	951,9	1129,3	1067,0	1065,8		913,5	1106,5
Dette publique/PNB		135	126	72					

Projections avec prise en compte des accords des Clubs de Londres et Paris en 1997 et 1998.

Source : World Bank (1998a)

2.5. Conclusion

Par rapport aux ajustements antérieurs, des progrès ont été obtenus. La contribution des recettes fiscales intérieures a augmenté. L'excédent commercial repose sur un plus grand nombre de produits, et sur un niveau élevé des volumes de cacao récoltés. Par ailleurs, les rééchelonnements et annulations consentis au lendemain de la dévaluation par la France et les autres bailleurs bilatéraux, puis les résultats des Clubs de Londres en 1997 et de Paris en 1998, dans le cadre de l'initiative PPTE, enfin les perspectives annoncées à la réunion de Cologne du G8 en juin 1999, situent la Côte d'Ivoire sur une trajectoire soutenable d'endettement extérieur.

Toutefois, alors que certains documents publiés par les autorités (République de Côte d'Ivoire, Premier Ministre, 1999) laissaient croire que la Côte d'Ivoire pouvait définitivement sortir d'affaire en l'an 2000, le pays connaît à nouveau des difficultés importantes. Cela tient au fait que les finances publiques et les comptes extérieurs sont demeurés largement dépendants du cours du cacao et de la parité du dollar par rapport à l'euro. Malheureusement, il semble que l'histoire se répète. L'ajustement de 1984-86 avait été considéré trop vite comme une réussite, et le retournement de ces deux variables fondamentales avait précipité le pays dans une crise économique, sociale et politique de longue durée. Aussi, même si depuis 1994 la vulnérabilité de l'économie a diminué, les efforts nécessaires pour consolider les résultats acquis n'ont pas été entrepris. Alors qu'ils auraient du porter sur l'augmentation du prélèvement fiscal intérieur et sur la rationalisation du fonctionnement de l'administration, on assiste, depuis deux ans, à une diminution de la pression fiscale et à une perte de la maîtrise des dépenses.

3. LES REFORMES STRUCTURELLES : UN LIBERALISME EN PANNE

Outre les mesures de stabilisation nécessaires au contrôle de l'équilibre budgétaire, de nombreuses réformes libérales ont été engagées. Même si la plupart d'entre elles ont été amorcées dès le milieu des années 80, elles ont connu une nette accélération entre 1994 et 1998, l'exemple le plus frappant étant la libéralisation de la commercialisation du café et du cacao à partir de 1998. L'instabilité politique et sociale de la fin de l'année 1999 et les différentes ruptures du dialogue avec les organisations multilatérales et les partenaires bilatéraux ont signifié un net ralentissement dans la poursuite de ces réformes. Successivement seront analysées la crise et la réforme du secteur bancaire (3.1), les politiques de commerce international (3.2) et l'ensemble des mesures visant à améliorer le fonctionnement des marchés intérieurs des produits et du travail, et les relations entre l'Etat et les entreprises privées (3.3).

3.1. Le système financier

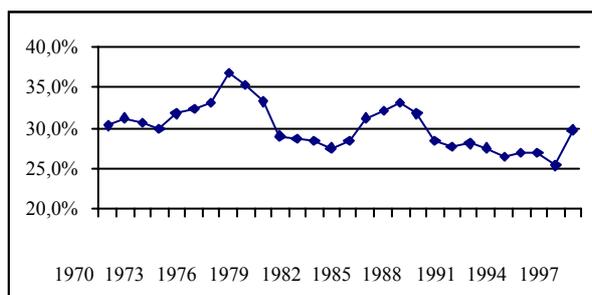
En comparaison des pays africains, la Côte d'Ivoire fait preuve d'une intermédiation financière relativement élevée ; en effet, le ratio M2/PIB se situe au environ de 27 % alors que par exemple pour le Ghana ce ratio est juste supérieur à 15 % durant ces dernières années. (cf. Tableau n°25). Cependant, tandis que dans des pays comme le Mali ou le Burkina Faso le ratio M2/PIB n'a cessé de croître depuis les années 70 (passant de 13 % à 20 % au Mali et de 8 % à 20 % au Burkina Faso), en Côte d'Ivoire il tend à diminuer (cf. Graphique n°7), symptôme d'une désintermédiation financière importante. Depuis 1994, le système bancaire est encore fragilisé par la crise subie durant les années 90.

Tableau n° 25 : M2 en pourcentage du PIB

	1970	1975	1980	1985	1990	1995	1996
Côte d'Ivoire	30.2	32.3	28.9	31.1	27.6	26.9	25.2
Burkina Faso	8.0	11.7	13.7	14.5	20.5	22.1	22.5
Ghana	18.0	22.5	16.2	11.5	13.3	15.7	15.2
Mali	13.8	17.8	17.2	22.1	22.5	20.0	21.0
Ouganda	17.1	20.0	12.9	10.6	6.2	9.9	10.0
Tanzanie	24.2	29.2	41.6	65.0	19.2	25.0	23.3

Sources : World Bank (1997), FMI (1998a), Joseph (1999a)

Graphique n° 7 : M2/PIB, 1970-1998

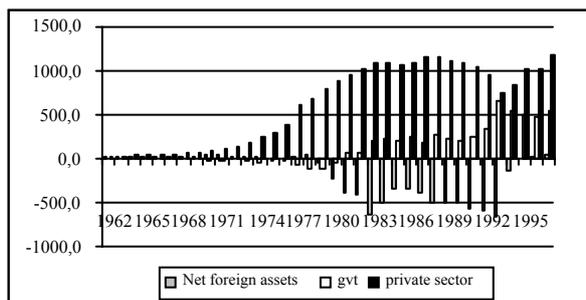


Source : FMI (1998a) (1998b), BCEAO

3.1.1. Crise, restructuration et libéralisation du système bancaire

L'examen des contreparties de la masse monétaire permet de mettre en évidence les principales causes de la crise du système financier ivoirien (cf. Graphique n°8).

Graphique n° 8 : Contreparties de la masse monétaire 1962-1998 (milliards FCFA courants)



Source :FMI (1998a)

Des années 60 à 1979 le système bancaire ivoirien se met en place et accompagne le développement du pays. C'est ainsi que le rythme de mise à disposition de crédits à l'économie s'accélère pour atteindre un taux de croissance moyen annuel de l'ordre de 28 % tandis que la position nette du gouvernement est créditrice et que les avoirs extérieurs nets financent l'économie ivoirienne du fait des entrées de capitaux étrangers et des liens institutionnels des banques ivoiriennes avec les banques françaises.

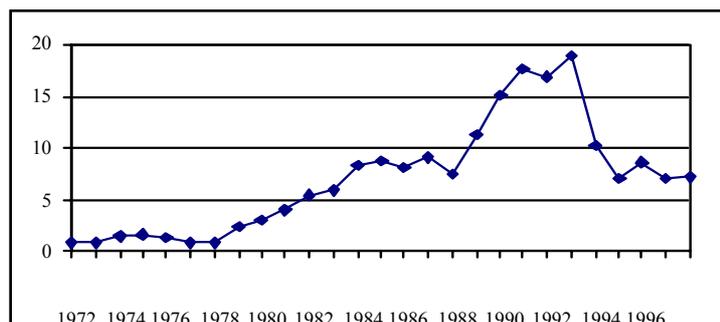
Les années 80 sont celles de crise du financement interne et externe de l'Etat. Le gouvernement passe de créiteur net du système bancaire à débiteur net. Sa position débitrice ne cesse de croître et atteint plus de 35 % des contreparties de la masse monétaire en 1993, phénomène toutefois accentué par le recouvrement des créances privées douteuses par la Société Nationale de Recouvrement des Créances de Côte d'Ivoire dès 1992. La crise de l'endettement public extérieur durant les années 80, l'arrêt des financements de la communauté internationale et enfin la spéculation contre le FCFA en 1993 entraînent une position nette extérieure débitrice continûment croissante. Les avoirs extérieurs nets font apparaître un endettement de 658 milliards en 1993. Les crédits à l'économie continuent d'augmenter fortement jusqu'en 1984 ; ensuite leur rythme de croissance ralentit, stagne et devient négatif de 1989 à 1993.

Les banques commerciales et de développement n'ont pas su, à l'instar du gouvernement ivoirien, anticiper le retournement de conjoncture internationale survenu à la fin des années 70. En outre, leurs activités étant étroitement liées à celle de l'Etat et des entreprises publiques, les banques ont dû rapidement subir les conséquences d'arriérés intérieurs publics importants. Ainsi, alors que les créances douteuses se sont très vite fortement accrues (cf. Graphique n°9) pour atteindre 18 % du total des crédits à l'économie en 1991³¹, les arriérés de paiement consolidés de l'Etat, des entreprises publiques et de la Caisse de Stabilisation vis à vis du système bancaire s'élevaient, durant cette même année, à 300 milliards FCFA (World Bank 1994b), soit l'équivalent de 25 % des prêts octroyés durant cette année. A ces graves difficultés, s'ajoute le fait que les banques doivent subir des retards de remboursement de crédits accordés aux négociants (crédits de campagne), retards liés à la lenteur de paiement de la Caisse de Stabilisation. Par ailleurs, les inquiétudes quant à la solvabilité des banques a entraîné des retraits de dépôts : entre 1986 et 1992, les dépôts chutent de 94 milliards de FCFA, soit près de 15 % des dépôts de 1986 (cf. Graphique n°12).

En 1989 est adopté le programme de réforme du système financier et des instruments de politique monétaire. L'objectif est de libéraliser les taux d'intérêt, de restructurer les banques et de résorber le poids de l'endettement du secteur public auprès des banques.

³¹ Chiffre qui peut être sous-évalué du fait de probables déclarations erronées de la part des banques.

Graphique n° 9 : Parts des créances douteuses et litigieuses dans les crédits à l'économie



Source : BCEAO, calcul des auteurs

Dès 1988-89 plusieurs instituts de crédit sont liquidés : la Banque ivoirienne de construction et de travaux publics (BICT), la Banque nationale pour l'épargne et le crédit (BNEC), la Banque ivoirienne pour le développement industriel (BIDI), et le Crédit de la Côte d'Ivoire (CCI). De même, plusieurs établissements financiers ont été dissous. Le programme de redressement de la Banque nationale de développement agricole, élaboré en 1987, n'a pas permis d'atteindre son objectif visé, cette banque a donc été fermée. Ainsi, l'ensemble des banques de développement sont mises en liquidation ; en 1991, plus aucune ne fonctionne.

En revanche, c'est seulement en 1991 que débute le plan d'assainissement des quatre principales banques dans le cadre du programme d'Ajustement Structurel Financier³² (PASFI). Par ailleurs, l'Etat décide de détenir désormais au maximum 20 pour cent du capital des banques.

En effet, quatre banques commerciales dominent le marché : la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie (BICICI, détenue à 49 % par la BNP), la Société Ivoirienne de Banque (SIB, 51 % Crédit Lyonnais), la Société Générale de Banque de Côte d'Ivoire (SGBCI, rattachée à la Société Générale), et la Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale (BIAO, 100 % capital public ivoirien). A elles seules ces banques détiennent entre 70 % et 80 % du marché. C'est donc un système oligopolistique.

Un programme de recapitalisation et de liquidation des arriérés de paiements de l'Etat est mis en place. Les pertes cumulées sont apurées par les actionnaires de référence et par l'Etat à hauteur de leur participation dans le capital de chaque banque. Il est proposé ensuite que la recapitalisation s'opère principalement par un accroissement des contributions du secteur privé. Un plan de résorption des arriérés est arrêté entre les différentes parties : l'Etat, les banques et la BCEAO. Les arriérés de paiements sont convertis en titres, ou dans le cas de petites banques en liquidités. A partir de 1994, ces titres sont éligibles au refinancement de la Banque Centrale et admis dans les réserves obligatoires.

Finalement, à l'issue de ces restructurations, le système bancaire ivoirien se compose de 7 établissements financiers et 15 établissements bancaires commerciaux, parmi lesquels les quatre principales banques sont toujours dominantes. Avec 159 guichets répartis sur l'ensemble du territoire les banques disposent du réseau le plus dense d'Afrique noire francophone. Toutefois, ce réseau est avant tout urbain, pour la moitié implanté dans la capitale, le reste étant disséminé dans les chefs lieu de région. Du fait des restructurations bancaires, le réseau se trouve moins dense que durant les années 80. Tandis qu'en 1993 la Banque de l'habitat (BHCI) est créée, la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) est en cours de restructuration : le service de la gestion de la dette publique est transféré au Trésor, la Caisse devient une société d'Etat soumise à la législation bancaire et est dorénavant en charge de financer les collectivités locales. Donc à l'exception de ces deux banques, il n'existe plus aucune structure en charge de financer des projets d'investissement³³.

En 1989, les taux créditeurs sont libéralisés et les coefficients sectoriels sont supprimés. Cependant un plafonds de progression de l'ensemble des crédits est établi. En octobre 1993, le passage aux instruments de régulation de la monnaie et du crédit par le marché est effectif dans toute l'UEMOA. Les taux débiteurs sont entièrement libéralisés et peuvent être librement déterminés sous réserve qu'ils demeurent inférieurs au taux

³² Le plan concerne aussi le secteur des assurances pour lequel une nouvelle réglementation est adoptée en 1992.

³³ Il est prévu la création d'une banque privée de crédit agricole, en remplacement de la BNDA (Banque nationale de développement agricole).

d'usure (double du taux d'escompte). Un système de réserves obligatoires est mis en place. Ainsi la politique monétaire est conduite par le ratio de réserves obligatoires et des taux de réescompte et de prise de pension. De même un système d'adjudications hebdomadaires est instauré et un marché inter-bancaire devient actif.

3.1.2. Un système bancaire encore fragile

L'assainissement du système bancaire est manifeste, comme le montre la forte réduction des crédits en souffrance, la baisse du ratio provisions sur total du bilan. La restructuration a été consolidée par la reprise de la croissance. C'est ainsi que les dépôts en banques ont augmenté de 55 et 18 pour cent en 1994 et 1995, marquant là un retour de confiance de la part des épargnants. De même, il est clair que 1994 marque le retour au financement bancaire du secteur privé ; les crédits à l'économie augmentent de 12 % en moyenne annuelle entre 1994 et 1997. Cependant cette hausse est due uniquement aux crédits de court terme et aux crédits de campagne (plus 20 et 13 % respectivement), les crédits de moyen long terme continuant à stagner. Ainsi même si le ratio M2/PIB ne connaît pas de hausse significative, il semble que la croissance du secteur privé ait été en partie soutenue par le système bancaire ivoirien. Cependant, depuis 1998, les crédits à l'économies ont diminué.

Par ailleurs, l'arrêt de la spéculation contre le FCFA, l'accroissement des recettes d'exportation, la reprise des financements internationaux et le traitement de la dette extérieure réduisent grandement la situation débitrice des avoirs extérieurs nets dès 1994 ; elle devient même créditrice à partir de 1996, traduisant notamment la poursuite du rapatriement net des capitaux, des flux d'aide internationale et la hausse des recettes d'exportation.

A l'inverse, la position nette du gouvernement ne cesse de croître, malgré une hausse des créances publiques (qui s'explique par un meilleur recouvrement des recettes publiques), et le décaissement de l'aide extérieure. En fait, les engagements de l'Etat se sont fortement accrus auprès de la Banque Centrale étant donné le recours continu aux avances de la BCEAO³⁴ et aux engagements à l'égard du FMI. Dorénavant cette situation perdue du fait de la baisse des recettes fiscales et de la baisse des apports d'aide extérieure³⁵.

Tableau n° 26 : ratios bancaires, 1975 – 1997

(%)	1975	1980	1985	1990	1993	1995	1997
Crédits en souffrance/ Crédits totaux	1,6	3	8,8	15	18,9	6,9	5,7
Provisions / Total Bilan	0	1,1	1,9	3,8	1,7	1,2	0,8
Résultats / Bilan avant provision	0,5	0	-2,1	-8,2	-9,6	-5	0,1

Source : BCEAO, divers bulletins d'information, calculs des auteurs.

Le système bancaire est encore en cours d'assainissement. Pour preuve, il obtient encore des résultats négatifs. Cela tient tant à sa politique de crédit qu'à la structure de son passif.

Le retour de la croissance a donné lieu avant tout à une reprise des crédits à court terme et, parmi ceux-ci, plus particulièrement des crédits de campagne. Alors que les encours de crédits totaux n'augmentent que de 0,4 pour cent ceux des crédits de campagne croissent de 16 pour cent en 1996. Ils sont multipliés par 3,1 entre décembre 1993 et décembre 1997 où ils constituent 20 pour cent des crédits à l'économie. En effet, traditionnellement ce sont les banques ivoiriennes nationales qui assurent le financement des campagnes de café et de cacao. Les productions record de ces dernières années ainsi que la hausse du cours mondial expliquent cette augmentation³⁶. Cependant, les risques ont, semble-t-il, été mal évalués, donnant lieu, de la part des quatre plus grandes banques, à des octrois de prêts à des opérateurs se révélant non solvables. Le montant des créances compromises dépasserait actuellement 100 milliards FCFA, remettant en cause plus

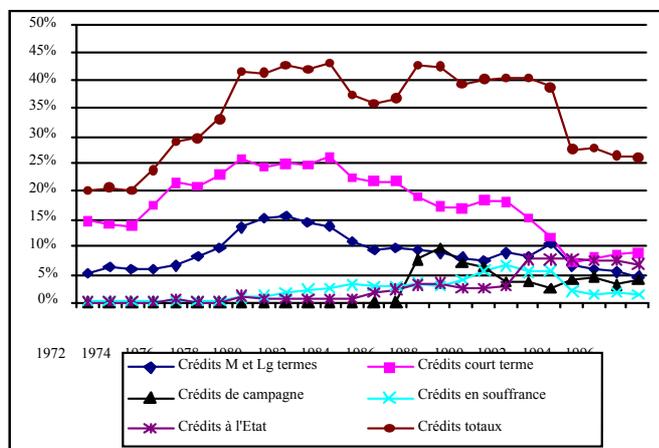
³⁴ Ce qui traduit les tensions de trésorerie publique.

³⁵ Rappelons que pour la Côte d'Ivoire, comme pour les autres pays membres de l'UEMOA et pour les Etats membres de la CEMAC, la politique monétaire est définie au niveau régional. Au sein des pays de l'UEMOA le financement bancaire de l'Etat a donc été limité. En effet, les statuts de la zone franc stipulent que le financement de l'Etat par la Banque Centrale ne doit pas dépasser 20 % des recettes fiscales de l'année précédente. Les Etats ont alors adopté un mode de financement indirect en accumulant les arriérés de paiement envers les entreprises nationales et les banques.

³⁶ Alors que la production au prix producteurs a été multipliée par 3,4.

particulièrement la solvabilité de la BIAO³⁷. Plusieurs exportateurs ivoiriens sont même poursuivis en justice par les banques. Dorénavant, face à ce risque la BCEAO n'est plus prête à refinancer le portefeuille cacao des banques, préférant refinancer au vu des dossiers des exportateurs individuels. Par ailleurs, la hausse des crédits de campagne octroyés a cessé depuis 1998 du fait du retournement de la conjoncture.

Graphique n° 10 : Crédits en pourcentage du PIB



Source : BCEAO, calcul des auteurs

Dans les autres secteurs, le comportement des banques fait preuve d'une prudence, qui limite fortement leur rôle dans le financement de la croissance. Seules les opérations menées par des grandes entreprises modernes ayant une rentabilité assurée à un horizon de 1 à 2 ans sont financées, les opérations d'investissement de long terme sont donc quasiment exclues de leur portefeuille. Seulement un tiers des crédits à l'économie sont des crédits de moyen long terme. Alors que les prêts envers l'industrie manufacturière ne constituent que 18,5 pour cent du total des crédits, seulement 32 et 0.6 pour cent sont des crédits à moyen et long terme (Source : BCEAO, 1997). La plupart des opérations d'investissement sont donc financées par des banques étrangères non implantées en Côte d'Ivoire. De fait, les PME-PMI ne disposent pratiquement pas de structures de financement.

De part l'absence de concurrence entre elles, les banques ne sont pas incitées à baisser le coût du crédit, ce dernier restant, en termes réels relativement élevé³⁸. Les taux débiteurs ne suivent pas la baisse du taux d'escompte, et l'écart entre les taux débiteur et créditeur a augmenté malgré une baisse du coût d'intermédiation (Tableau n°28). En 1996, cet écart se maintient (Joseph, 1999a).

Tableau n° 27 : Taux d'intérêt réels

	1990	1993	1995	1996
Taux débiteur réel (a) (b)	16,8	18,8	0,7	10,5
Taux créditeur réel (c)	7,8	5,8	-9,8	1
Ecart entre taux créditeur et débiteur	9	13	10,5	9,5
Taux d'escompte réel	11,8	8,3	-6,8	4

(a) déflateur prix à la consommation
 (b) taux débiteur maximal sur crédits PME nationales
 (c) taux des comptes et livrets d'épargne

Source : BCEAO, calcul Joseph (1999a)

³⁷ Marchés Tropicaux, n° 2333.

³⁸ De plus, les taux indiqués dans le Tableau n°27 ne prennent pas en compte les taxes et autres frais.

Tableau n° 28 : Coût d'intermédiation des banques ivoiriennes

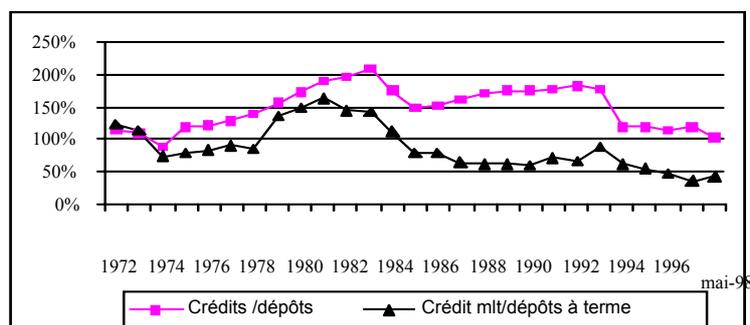
% actif total	1989/90	1990/91	1992/93
Personnel	1,61	1,46	1,45
Impôts & taxes	0,22	0,20	0,20
Autres frais généraux	1	0,93	0,96
Total frais d'exploitation bruts	2,83	2,59	2,62
Amortissements	0,32	0,33	0,33
Provisions	1,7	2,87	0,31
Impôts sur bénéfice	0,03	0,08	0,03
Total	4,88	5,86	3,29

Source : Richaud C. (1998)

La politique de financement de l'économie du système bancaire ivoirien n'est donc pas innovatrice, préférant, malgré les risques encourus, se porter massivement sur le financement des campagnes de cacao, et privilégier les prêts à court terme. Cela tient à la structure oligopolistique du système qui n'incite aucune d'elles à avoir une attitude offensive, et au manque de confiance dans les entrepreneurs du fait d'un problème d'accès à l'information et d'assurance dans le système judiciaire national. Cela vient aussi de leur passif, qui malgré une amélioration depuis 1994, reste instable.

Même si le tissu bancaire est relativement dense en comparaison d'autres pays africains, les instruments financiers demeurent limités et les banques souffrent d'une insuffisance de collecte de liquidité (cf. Graphique n°11). L'augmentation des dépôts bancaires post-dévaluation a permis une meilleure couverture des crédits, le ratio crédits sur dépôts baissant. Il n'empêche, ce dernier se situe toujours au dessus des 100 pour cent.

Graphique n° 11 : Ratio des crédits sur dépôts

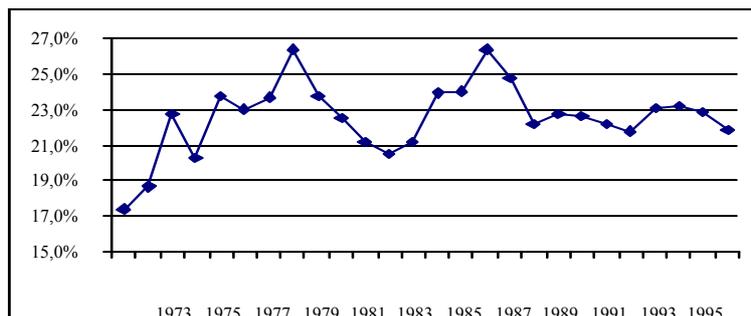


Source : BCEAO, calcul des auteurs

Les clients sont essentiellement les fonctionnaires, les salariés du secteur moderne, les entreprises modernes et filiales de groupes internationaux, les particuliers constituant entre 30 et 40 pour cent des dépôts. Le système bancaire actuel exclut pratiquement les autres particuliers dans la mesure où il est exigé à l'ouverture d'un compte un minimum de salaire 3 fois supérieur au SMIC. Leurs produits d'épargne sont peu développés, les dépôts à terme ne dépassent pas généralement un délai de 3 mois. C'est donc le problème de structure de leur passif qui est mis en avant pour expliquer leur faible participation dans le financement d'opérations de moyen long terme.

Toutefois, plusieurs éléments favorables sont perceptibles. Alors qu'en 1993 a été mis en place un livret d'épargne populaire, elles tendent actuellement de diversifier leurs produits d'épargne notamment par le développement de produits d'assurance retraite et par l'adossement des crédits sur les dépôts. Depuis octobre 1993 un marché interbancaire au sein de l'UEMOA a été mis en place, leur permettant de capter la surliquidité des banques des autres pays de la zone. C'est ainsi que les engagements extérieurs en provenance de l'UEMOA ont été multipliés par 6, entre 1993 et 1997.

Graphique n° 12 : Dépôts sur PIB



Source : BCEAO, calcul des auteurs

La BOAD poursuit un programme de refinancement des opérations de crédits aux entreprises consentis par les banques de la place pour un montant toutefois relativement modeste (9 milliards FCFA, 3 pour cent des crédits à moyen long terme de 1997). De plus, par l'émission d'obligations sur le marché ivoirien elle mobilise des ressources longues.

A l'inverse les mouvements sur la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), créée en septembre 1998, prenant la suite de la bourse nationale d'Abidjan, restent très peu nombreux, du fait du nombre limité d'entreprises inscrites et du faible nombre de produits obligataires.

3.1.3. Conclusion

Alors que le niveau d'intermédiation financière de la Côte d'Ivoire est relativement élevé en comparaison de la plupart des pays d'Afrique Sub-saharienne, la crise des années 80 a fortement affaibli le système financier. Les banques n'ont pu faire face au retournement de conjoncture des années 70 et ont du supporter de nombreux arriérés de paiements de l'Etat et du secteur public. Un programme de réforme du système financier est lancé en 1989. De nouveaux instruments de politique monétaire sont mis en place, inaugurant une régulation de la monnaie et du crédit par le marché. La création de la commission bancaire instaure un système de surveillance du respect des normes prudentielles. De même, la bourse d'Abidjan devient régionale et divers instruments de collecte d'épargne sont mis en place. D'autres mesures sont prévues, comme le développement des produits de placement de retraite ou l'amélioration du cadre réglementaire des institutions financières non-bancaires.

Toutefois, les banques restent fragiles. Elles souffrent d'une collecte de liquidité insuffisante. La politique de crédit est très orientée vers le court terme et, malgré une baisse du coût d'intermédiation et une libéralisation des taux, le coût du crédit reste relativement élevé. Pour que le système financier ivoirien participe plus activement à la croissance économique, il faut que son assainissement se poursuive, qu'il soit en mesure de diversifier sa clientèle et d'attirer l'épargne nationale. Sa clientèle reste encore très limitée à cause du faible développement de produits d'épargne destinés aux populations non salariées urbaines et rurales. De même, la structure oligopolistique du système ne contribue pas à diversifier l'orientation sectorielle de ses crédits, ni donc à financer les PME-PMI formelles et informelles.

3.2. Les politiques et performances commerciales

3.2.1. Les politiques de libéralisation commerciale

Depuis le début de l'ajustement structurel en 1980, le processus de libéralisation du commerce extérieur a connu plusieurs phases : une avancée sensible entre 1984 et 1986, puis un recul entre 1987 et 1989, une relance progressive et sélective entre 1990 et 1993, et une accélération à partir de la fin 1993 et depuis 1994. Enfin, la mise en place d'un marché commun au sein de l'UEMOA lance, pour la fin des années 90 et début 2000, une nouvelle vague de réforme douanière.

Entre 1984 et 1986, la Côte d'Ivoire abolit un grand nombre de restrictions quantitatives à l'importation, uniformise ses taux de protection effectifs autour de 40 % et introduit un système de subvention des exportations non-traditionnelles. Au niveau des exportations, pendant toute la période allant de 1980 à 1987, le prélèvement implicite de l'Etat à travers la Caisse de Stabilisation est positif. Il atteint des niveaux considérables en 1984 et 1985, de l'ordre de 8.8 % du PIB (4.7 % en 1986).

En 1987, les réformes sur le commerce extérieur de 1985 sont remises en cause. Les autorités affrontent en effet une crise économique de grande ampleur mais se placent dans une position d'attente d'une remontée des cours et de refus de l'ajustement, avec le soutien implicite de la France (Azam, 1994). Les taux de taxes sur les importations sont augmentés d'un tiers à la moitié selon les produits, et en 1988 les restrictions quantitatives sont rétablies sur de nombreux produits. En 1989, le taux minimum d'entrée est porté de 5 % à 10 % et une nouvelle taxe de 2 %, dite taxe "statistique" est introduite (Contamin, 1999). Avant la décision de baisser les prix payés aux producteurs de café et de cacao, la Caisse de Stabilisation est cette fois en déficit. Une étude de 1994 menée par la DCGTx (Direction Centrale des Grands Travaux), sur la base de 350 positions douanières, montre que le taux moyen apparent des taxes sur les importations, y compris la TVA, atteint environ 37 % en 1990, c'est-à-dire le même niveau qu'en 1983.

La période 1990-1993 voit la reprise du processus de libéralisation du commerce, dans le cadre du PASCO consacré à la compétitivité et financé par la Banque Mondiale. Les diminutions de droits de porte sont progressives et sélectives (Contamin, 1999) : homogénéisation et baisse de tarifs à partir de 1990, démantèlement progressif des barrières non tarifaires à partir de 1992, élimination des licences et de la plupart des taxes à l'exportation en 1991. En octobre 1993, une baisse substantielle des droits de douane est mise en œuvre. A la fin de l'année 1993, 34 produits sont encore soumis à des barrières non tarifaires.

Le processus de libéralisation se poursuit à un rythme plus élevé entre 1994 et 1997, à la faveur de la dévaluation du FCFA qui permet aux autorités fiscales d'envisager plus sereinement un désarmement douanier supplémentaire. Concernant les importations, seul un produit reste soumis à des barrières non tarifaires, à l'exception des produits relevant des domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement, le marché du pétrole ayant été libéralisé en 2000 : les articles en coton, en accord avec l'Organisation Mondiale du Commerce. Selon Contamin (1996), le taux moyen apparent des droits et taxes (y compris TVA) atteint 29 % en 1995 contre 37 % 1990. Cependant, les exonérations seraient massives, bénéficiant encore à 49 % des importations. En se restreignant aux importations non exonérées, le taux moyen apparent atteindrait 58 %. A ces exonérations s'ajoutent différents types de fraude : non-paiement, fraude documentaire et entrées non-enregistrées. Il n'existe évidemment aucune étude systématique sur ces différents types de fraude. Par ailleurs, dans l'enquête réalisée auprès des entreprises par le *World Economic Forum* en 1997, les barrières cachées à l'importation sont considérées par plus d'un tiers des répondants comme un problème important (World Economic Forum, 1998).

3.2.2. Les politiques concernant les exportations

En ce qui concerne les exportations, toujours dans l'enquête réalisée par le *World Economic Forum* en 1997, les entreprises répondantes étaient presque unanimes pour considérer que la position du pays sur les marchés extérieurs était devenue une priorité nationale, dans les mêmes proportions que les entreprises tunisiennes et mauritienne. Après la dévaluation du franc CFA, les entrepreneurs sont également nombreux à considérer que le niveau du taux de change réel reflète désormais les fondamentaux de l'économie. Ils sont en revanche

beaucoup plus sceptiques concernant l'effet de la politique de change (et donc l'ancrage au franc français et à l'euro) sur l'expansion des exportations ivoiriennes (*World Economic Forum*, 1998).

Les années 1994 à 1997 voient la réapparition d'excédents significatifs de la Caisse de Stabilisation (Caistab), surtout les deux premières années (plus de 2.5 % du PIB) pendant lesquelles les augmentations de prix aux producteurs sont très modérées. Les hausses consenties en 1996 et 1997 ramènent la fiscalité implicite à des niveaux moins excessifs. Toutefois le prélèvement sur les producteurs de cacao reste le plus élevé des principaux pays exportateurs (Schreiber et Varangis, 1995). Mc Intire et Varangis (1998) calculent que sur la période 1993-1997, en l'absence de stabilisation³⁹, le revenu des producteurs aurait été plus élevé de 28.8 %. Par ailleurs, une taxe à l'exportation est rétablie sous la forme d'un "droit unique de sortie" (DUS) s'appliquant aux volumes exportés de cacao, de bois, et aux noix de cajou, de karité, et de cola. Les droits sur le café, par le passé élevés (110 FCFA par kg) ont dorénavant disparus. Le DUS sur le cacao a déjà baissé de 150 à 125 FCFA par kg entre 1998 et 2000 mais a été augmenté de nouveau par la suite (à 160 en juillet 2001). Il reste donc très important, équivalant à 17 % du prix mondial et 27 % du prix versé au producteur en 1999.

Tandis que les systèmes de commercialisation du café et du cacao ont été libéralisés respectivement depuis 1998 et 1999, la Caistab, devenue structure entièrement privée depuis avril 2000, n'a plus aucune fonction fiscale implicite. Faute d'une fiscalité agricole de remplacement comme une taxe foncière, la mise en place d'une taxe unique sur les exportations variable selon les variations du prix international est en cours de discussion⁴⁰.

Il est actuellement difficile de faire un bilan de la libéralisation de la commercialisation du café et du cacao qui s'est opéré dans un environnement défavorable de baisse des cours. L'organisation des producteurs est encore insuffisante et des soutiens aux regroupements des agriculteurs doivent se poursuivre. Cependant, la disparition du prélèvement de stabilisation et la baisse des coûts de commercialisation a, semble-t-il, permis d'augmenter la part du prix fob reçue par les producteurs, cette dernière passant de 44 % du prix à l'exportation en 94/95 à 63 % en 98/99.

Tableau n° 29 : Coûts d'exportation du cacao 1997/98-1999/00

	1997/98		1998/99		1999/00	
	CFAF/ kg	%	CFAF/ kg	%	CFAF/ kg	%
Producteur	455	54,6	547	62,8	nd	
Commercialisation intérieure	149	17,9	153	17,6	nd	
Droit Unique de Sortie	150	18,0	150	17,2	125	24,9
Prélèvement de stabilisation	80	9,6	21	2,4	5	1,0
Prix fob	834	100	871	100	502	100
Prix caf	910	109,1	949	109,0	571	113,7

Source : IMF (2000), calcul des auteurs

3.2.3. L'intégration régionale entre la Côte d'Ivoire et ses voisins

La réforme de la structure tarifaire programmée pour les années 1998-1999 s'inscrit dans le cadre de la mise en place du Tarif Extérieur Commun (TEC), décidée au niveau de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), et qui s'est achevée le 1^{er} janvier 2000. Celle-ci prévoit l'existence de quatre taux : 0, 5, 10 et un taux maximum de 20 %. Dans cette perspective, le taux maximum a été abaissé de 35 à 25 % dès 1998. Le taux de 5 % s'applique à tous les produits encore non taxés, et la taxe "statistique" a été abaissée à 1 %. Le taux zéro s'applique à tous les produits originaires de la zone (depuis 1996, l'abattement de taux était déjà de 60 % pour les produits agréés⁴¹, et était passé à 80 % le 1^{er} janvier 1999).

³⁹ Et en supposant que le producteur aurait alors reçu la part du prix fob prévalant au Nigeria moins la part le prélèvement fiscal explicite (DUS).

⁴⁰ Dans une étude consacrée à la croissance des pays d'Afrique sub-saharienne, Dani Rodrik (1998) met en exergue le poids que fait peser sur la croissance des niveaux excessifs de taxation des exportations. Au niveau actuel, la taxation implicite et explicite des exportations diminuerait la croissance du PIB de la Côte d'Ivoire de 0.5 à 0.75%. Toutefois, sur la période 1965-90, le différentiel de croissance du PIB par habitant entre la Côte d'Ivoire et la moyenne africaine, égal à -1.35% par an, ne s'expliquerait qu'à hauteur de 0.05% par la taxation des exportations.

⁴¹ Cependant, peu de produits sont encore agréés selon la règle d'origine.

Une étude de l'Université Laval⁴² à partir d'un modèle d'équilibre général calculable multilatéral conclut à un impact assez faible de la mise en place du TEC sur le niveau du PIB ivoirien, le gain d'efficacité de long terme ne dépassant pas 0.2 %⁴³. Cette même étude prévoit une hausse modérée des recettes douanières, de l'ordre de 30 milliards de FCFA. Les simulations considérées par le Fonds Monétaire International prévoient elles une baisse inférieure à 20 milliards de FCFA, à condition que le taux de 5 % soit effectivement généralisé.

Autrement dit, l'impact global de la réforme de l'UEMOA devrait être assez restreint dans le cas de la Côte d'Ivoire, tant au niveau du PIB que des recettes fiscales. Cette prévision est confortée par les analyses de la division du commerce international de la Banque Mondiale (Yeats, 1998). En effet, le commerce régional ne représente encore qu'une faible part des échanges et du PIB ivoiriens. Ainsi les exportations vers l'UEMOA pèsent entre 10 et 15 % des exportations selon les années (Tableau n°30), soit entre 4 et 6 % du PIB ivoirien. Ces exportations sont en majorité des exportations industrielles (Tableau n°31). Les entreprises d'exportation régionale ont été relativement avantagées par la croissance rapide de la zone UEMOA et par l'effet de protection par le change résultant de la dévaluation du franc CFA. Toutefois, la diversification géographique des exportations reste un phénomène marginal. Ainsi la part des exportations ivoiriennes en direction de l'Afrique dans son ensemble, de la CEDEAO ou de l'UEMOA ne présente aucune tendance claire. En revanche, lorsqu'on se restreint aux exportations industrielles, les données de la FNICI montrent un accroissement de la part des exportations vers la zone UEMOA dans le chiffre d'affaire de 17.8 à 21.7 % entre 1993/94 et 1996/97.

Tableau n° 30 : L'absence de diversification géographique des exportations

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999(*)
Afrique	32.4	26.6	26.2	22.7	23.5	27.2	27.1	25.9
UEMOA	14.3	11.6	11.0	10.6	11.3	12.8	13.6	14.8
CEDEAO	26.5	21.4	21.1	18.4	19.1	n.d.	n.d.	n.d.
Europe	56.0	60.6	62.4	65.6	60.5	58.0	56.8	50.1
Autres	11.6	12.8	11.4	11.7	16.0	14.8	15.9	24.0
Monde	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : Direction générale des douanes, IMF(2000)

(*) estimation

Tableau n° 31 : Evolution des exportations des grandes entreprises ivoiriennes

	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97
Export/Chiffre d'affaires	40.5	40.9	40.8	41.0
Nombre d'exportateurs	122	129	139	140
Export.UEMOA/Export	17.8	19.9	20.9	21.7

Source : Le Floch Louboutin, Berthelier, Savoye, Direction du Trésor du Ministère de l'Economie et des Finances français, mars 1998 ; calculs effectués à l'Agence Française de Développement (AFD) à partir du fichier de la Fédération Nationale des Industries de Côte d'Ivoire (FNICI)

⁴² Cf. Decaluwé, Dissou, et Patry (1998) et Decaluwé, Dumont, Mesplé-Somps, Robichaud (2001)

⁴³ A titre de comparaison, la même étude prévoit des gains de PIB de 1.1% pour le Burkina-Faso et de 1.2% pour le Sénégal.

Tableau n° 32 : Chiffre d'affaire, effectif et salaire d'entreprises exportatrices et non exportatrices

Tx de croiss. Annuel moyen 1993/94-1996/97	Non exportateurs	Exportateurs extra régionaux	Exportateurs Mixtes	Exportateurs Régionaux	Ensemble
CA déflaté par IPC	11.2	6.3	7.6	9.7	8.6
Export. Déflatées par IPC	-	7.4	9.9	9.7	8.8
Effectif moyen par entreprise	6.3	2.1	2.6	8.0	4.6
Salaire moyen annuel	1.9	3.4	1.3	2.7	1.9
<i>Effectif moyen en juin 1994</i>	<i>145</i>	<i>406</i>	<i>310</i>	<i>126</i>	<i>217</i>
<i>Nombre d'entreprises</i>	<i>96</i>	<i>51</i>	<i>38</i>	<i>31</i>	<i>235(a)</i>

Source : Le Floch Louboutin, Berthelier, Savoye, Direction du Trésor du Ministère de l'Economie et des Finances français, mars 1998 ; calculs effectués à l'Agence Française de Développement (AFD) à partir du fichier de la Fédération Nationale des Industries de Côte d'Ivoire (FNICI)

Définitions :

- Non-exportateurs : exportations nulles entre 1993 et 1996
- Exportateurs extra-régionaux : export. non-nulles et export. régionales < 10 % des exportations en 1996
- Exportateurs mixtes : export. non-nulles et export. régionales entre 10 % et 90 % des exportations en 1996
- Exportateurs régionaux : export. non-nulles et export. régionales > 90 % des exportations en 1996

(a) : Le nombre total d'entreprises inclut également 19 entreprises devenues exportatrices pendant la période

Dans l'autre sens, les importations officielles en provenance de l'UEMOA ne représentent jamais plus de 2 %, quelle que soit l'année considérée sur la période 1992-99, du total des importations ivoiriennes (cf. Tableau n°33). Par ailleurs, ces importations représentent moins de 2 % du total des exportations officielles de la zone monétaire. Le constat est le même pour le Mali, qui est pourtant le second pays de l'UEMOA dans les importations ivoiriennes, après le Sénégal⁴⁴. L'effet d'entraînement de la croissance ivoirienne sur les exportations des pays voisins est donc particulièrement limité par les ordres de grandeurs des statistiques officielles⁴⁵. Il reste que les exportations des pays frontaliers comme le Mali et le Burkina-Faso sont connues pour être sous-estimées. Il s'agit notamment de bétail et de légumes qui passent facilement les frontières et, étant légalement exempts de taxes, sont plus rarement enregistrés encore que les produits manufacturés. A titre de comparaison, les importations du Nigeria en provenance de ses voisins de la zone franc (Bénin, Cameroun et Niger) représenteraient, selon certains auteurs, près du tiers des exportations du groupe (Egg et Herrera, 1998). L'économie du Nigeria est toutefois quatre fois plus grosse que celle de la Côte d'Ivoire en termes de PIB. Un effet d'entraînement commercial de 10 % apparaît dès lors comme une borne maximale pour des pays comme le Mali ou le Burkina-Faso, c'est-à-dire portant sur 2 à 3 % du PIB de ces pays. C'est aussi l'estimation donnée par la *Direction of Trade* du FMI concernant la part du commerce intra-UEMOA dans les exportations totales des pays de la zone (Yeats, 1998). Cependant, l'effet de la croissance ivoirienne sur les pays voisins ne transite pas seulement par le commerce mais aussi par les remises de fonds des travailleurs immigrés burkinabés et maliens résidant en Côte d'Ivoire⁴⁶.

⁴⁴ Cela n'empêche pas l'existence d'autres externalités positives liées au développement de la Côte d'Ivoire. Ainsi le développement des exportations d'électricité ivoiriennes va permettre l'électrification du Mali et du Ghana.

⁴⁵ L'effet d'entraînement sur le PIB de la zone est *a fortiori* encore plus faible, puisqu'il faut pondérer l'effet d'entraînement sur les exportations par le poids de ces exportations dans le PIB, inférieur à un tiers pour tous les pays de l'UEMOA en dehors de la Côte d'Ivoire.

⁴⁶ Dans les balances des paiements du Mali et du Burkina-Faso, l'ensemble des remises de fonds représente environ entre un quart et un tiers des exportations. Celles-ci comprennent toutefois beaucoup de remises de fonds provenant de France.

Tableau n° 33 : Orientation géographique des importations et ordre de grandeur de l'effet d'entraînement de la Côte d'Ivoire sur ses voisins

%	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999(**)
Afrique	23.7	24.9	21.5	17.8	23.3	19.7	15.5	18.5
UEMOA	1.5	1.6	0.9	0.8	1.1	0.9	1.1	0.8
CEDEAO	21.6	22.1	17.6	14.7	21.2	n.d.	n.d.	n.d.
Europe	57.3	53.9	55.9	59.1	53.5	55.9	59.7	57.2
Autres	18.9	21.3	22.6	23.1	23.2	24.4	24.8	24.3
Monde	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Effet d'entraînement UEMOA (*)	n.d.	1.6	0.8	0.9	1.1	n.d.	n.d.	n.d.
Effet d'entraînement Mali (*)	2.7	2.6	0.8	0.8	1.1	n.d.	n.d.	n.d.

Source : Direction générale des douanes, IMF(2000) et calculs des auteurs

(*) : Importations officielles de la Côte d'Ivoire en provenance de la zone / Exportations officielles totales de la même zone

(**): estimations

3.2.4. La compétitivité et les performances commerciales

La dévaluation du franc CFA de janvier 1994 a rendu aux entreprises ivoiriennes une marge de compétitivité considérable, tant sur le marché intérieur ou régional de l'UEMOA pour la substitution d'importations, que sur les marchés extérieurs à la zone Franc.

La maîtrise de l'inflation a en effet abouti à une dépréciation très forte du taux de change réel, de près de 30 % par rapport à son niveau de 1993 (cf. Tableau n°34). Selon la plupart des estimations, cette dépréciation corrige l'essentiel de la surévaluation de la monnaie (cf. notamment Sekkat et Varoudakis, 1998 et Richaud et Varoudakis, 1999).

Au niveau des coûts salariaux et des autres facteurs fournis localement comme l'eau et l'électricité, les hausses ont été modérées. Sur l'ensemble de la période, le prix de l'électricité a diminué (+19 % en 1994, - 70 % en 1996). Le prix de l'eau n'a augmenté que de 23 %, avec la privatisation de la société de distribution. Le prix du carburant n'a augmenté que de 15 %. Les tarifs des télécommunications n'ont connu aucune augmentation.

Tableau n° 34 : Evolution du TCER et des coûts du travail

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
TCER (Pondérations 1990)	99.2	60.9	70.3	70.6	70.0	74.7	73.3
Surévaluation du taux de change (a)	0.257	0.094	0.061	-0.015	n.d.	n.d.	n.d.
SMIC réel	100.0	89.0	99.4	108.4	106.2	106.4	114.2
Salaire moyen réel ^(*)	100.0	n.d.	81.7	87.8	84.9	n.d.	n.d.

Source : BNEDT(1997) et FMI (1998b, 2000) et Sekkat et Varoudakis (1998)

(*) : données de la FNICI ; juin 1993 et juin 1997

(a) : indice issu d'un modèle économétrique ; Sekkat et Varoudakis (1998)

En termes réels, les salaires privés ont été moins frappés que les salaires publics. D'une part, le pouvoir d'achat du SMIC augmente de 8 % entre 1993 et 1996. D'autre part, selon l'échantillon de la Fédération Nationale des Industries de Côte d'Ivoire⁴⁷, le salaire moyen réel par employé n'a diminué que de 15 % entre

⁴⁷ L'échantillon constant de la Fédération Nationale des Industries de Côte d'Ivoire (FNICI) comprend 235 entreprises qui représentent à elles seules plus de 90% de la valeur ajoutée des entreprises enregistrées par la Banque de Données Financières, plus de 10% du PIB ivoirien et environ les deux tiers de la valeur ajoutée industrielle (Le Floch Louboutin, Berthelie, Savoye, 1998).

les exercices fiscaux 1993/94 et 1996/97 (cf. Tableau n°34). Des indices de prix de production fiables n'étant pas disponibles, il est impossible de calculer les variations concomitantes de la productivité du travail, et donc l'évolution des coûts unitaires.

Cependant, en dépit de ces évolutions favorables, les niveaux des coûts sont encore élevés. Tel est le cas des coûts de transport. Cela est d'autant plus important que le port d'Abidjan, port le plus important de l'Afrique de l'Ouest, traite 70 pour cent du trafic à destination et en provenance du Burkina Faso et 50 pour cent du Mali. Une étude menée par Gouvernal et alii (1997) montre i/ que le coût de transport des produits d'exportation périssables tels que le café est supérieur en Côte d'Ivoire à celui des pays concurrents comme le Costa Rica et l'Indonésie, ii/ que le coût des lignes régulières en provenance de l'Europe et à destination de l'Afrique dépasse ceux à destination de l'Asie ou de l'Amérique Centrale (cf. Tableau n°35, Tableau n°36).

C'est ainsi qu'en 1997, la Côte d'Ivoire est classée au onzième rang sur 23 pays selon l'indice général de compétitivité *du World Economic Forum*, loin derrière Maurice, la Tunisie, le Botswana, la Namibie, le Maroc, l'Egypte et l'Afrique du Sud.

Tableau n° 35 : Coût de transport du café vers Le Havre (France), 1996

US\$/tonne	Côte d'Ivoire	Costa Rica	Indonésie
Coût de transport	184	179	120
Prix total du produit	2090	2986	1798
%	9	6	7

Source : Gouvernal, Guilbault, Rizet (1997).

Tableau n° 36 : Comparaison des coûts à la cellule des lignes régulières, 1996

	Afrique Ouest		Amérique Centrale		Asie	
	TEU	%	TEU	%	TEU	%
Coût navire	722	33	697	39	860	46
Coût logistique	282	13	263	15	181	10
Coûts portuaires	807	37	440	25	546	29
Autres coûts	367	17	380	21	297	16
Coût total	2178	100	1779	100	1883	100

Source : Gouvernal, Guilbault, Rizet (1997).

Toutefois, le gain de compétitivité obtenu depuis la dévaluation semble avoir contribué à la relance des exportations et à la reconquête du marché intérieur. Il est néanmoins difficile d'évaluer exactement son impact, dans la mesure où un partage fiable entre le volume et les prix des flux d'échange n'est pas disponible. Tout au plus peut-on se fonder sur les recettes exprimées en dollars. Celles-ci sont évidemment influencées par des variations de prix exogènes, en ce qui concerne les exportations de matières premières et de biens non différenciés, et par la composition des échanges par monnaie (taux de change effectif nominal). Enfin, les volumes exportés de cultures pérennes ne peuvent qu'être indirectement rapportés aux gains de compétitivité. C'est particulièrement le cas du cacao, pour lequel d'une part les prix aux producteurs ont été administrés jusqu'en 1999, mais aussi parce qu'une bonne partie de l'augmentation de production s'explique par des plantations d'arbres effectuées avant la dévaluation (voir 1.2.3). De même, la valeur des exportations de café, de bois, de caoutchouc, d'huile de palme, de bananes et d'ananas est extrêmement dépendante des cours mondiaux de ces produits⁴⁸, mais aussi des investissements consentis dans les années antérieures. Il n'en reste pas moins que la rentabilité de toutes les filières traditionnelles d'exportation, qui constituent encore près de 80 % des recettes d'exportation, s'est considérablement améliorée depuis 1994, et en conséquence la rémunération des producteurs.

Le Tableau n°37 montre ainsi que les filières traditionnelles d'exportation, intensives en terre ou en ressources naturelles, ont réagi de manière très diverse et très erratique entre 1993 et 1997. En dehors du cacao et du café, les productions de caoutchouc naturel, de banane, d'ananas et de ciment ont fortement augmenté, alors que les exportations d'huile de palme, de thon en conserve ou de coton ont stagné ou

⁴⁸ Mais parfois de manière complexe car les productions peuvent avoir été vendues à terme.

régressé. De manière générale, la plupart des filières ont néanmoins atteint en 1997 un niveau de production supérieur à celui de 1993. Au total, le volume des 13 principales exportations de 1993 était supérieur de plus de 20 % en 1997 par rapport à l'année 1993. Par ailleurs, la Côte d'Ivoire a commencé à exporter du pétrole brut en 1995, avec une montée en puissance de la production en 1996 et 1997. En l'absence de découverte de nouveaux gisements, cette production devrait néanmoins se stabiliser au niveau atteint en 1998⁴⁹.

Le cacao représente une part importante de l'augmentation des volumes. Si la production de cacao était restée fixée à son niveau de 1993, cette augmentation aurait été inférieure de moitié.

Tableau n° 37 : Croissance du volume des 16 principales exportations et calcul variantiel du poids du cacao

	1993	1994	1995	1996	1997
1. Fèves de cacao	100	89.4	93.7	133.3	125.3
2. Produits pétroliers	100	93.5	95.1	131.8	108.3
3. Fèves de café	100	74.8	79.5	81.6	142.8
4. Bois scié	100	124.7	117.6	97.3	111.9
5. Thon en conserve	100	87.2	114.4	60.3	n.d.
6. Cacao transformé	100	79.4	113.8	103.2	131.2
7. Coton fibre	100	104.1	90.8	75.7	96.1
7. Huile de palme et de palmiste	100	77.5	64.5	53.2	n.d.
8. Caoutchouc naturel	100	105.7	111.2	135.4	153.0
9. Pétrole brut	n.d.	n.d.	100	264.7	258.4
10. Bananes	100	88.7	100.6	110.6	111.4
11. Café transformé	100	132.7	146.0	154.8	195.3
12. Ananas	100	113.9	107.9	135.3	138.6
14. Textile	100	91.9	78.5	95.7	114.1
15. Ciment	100	150.3	155.5	172.0	169.5
16. Bois grume	100	123.7	106.3	113.8	113.8
Total (a)	100	96.4	99.7	119.2	123.0
		-3.6	3.4	19.6	3.2
Total (b)	100	96.4	100.1	119.5	125.5
		-3.6	3.9	19.4	5.0
A volumes constants de cacao :					
Total (a)	100	101.7	100.9	106.8	111.6
		1.7	-0.7	5.8	4.4

Source : Calcul des auteurs à partir des données de la Direction Générale des Douanes de Côte d'Ivoire et du FMI (RED)

(a) : Indice base 1993 excluant le thon en conserve, l'huile de palme et le pétrole brut

(b) : Indice chaîne excluant le thon en conserve, l'huile de palme et le pétrole brut

Combinée avec cette expansion des volumes exportés, l'amélioration des termes de l'échange d'un certain nombre de produits (cacao, café, coton, huile de palme, caoutchouc) a permis une forte augmentation des recettes en dollars, jusqu'en 1997⁵⁰. Les recettes en dollars provenant du cacao et du café non transformés étaient, cette année, supérieures de 68.5 % à celles de 1993, et celles des 14 autres exportations majeures plus élevées de 29.3 %. Parallèlement, les recettes provenant des exportations « non traditionnelles », n'appartenant pas à la liste des 16 exportations principales de 1993, auraient progressé de 123.3 %, selon les statistiques des Douanes ivoiriennes.

Ces statistiques font donc état d'une diversification des exportations. Sur la période 1994-1995, elles apparaissent néanmoins en contradiction avec les données COMTRADE de la CNUCED, fondées sur les déclarations des principaux partenaires commerciaux de la Côte d'Ivoire. En effet, selon cette source, les poids des 10 ou 20 premiers produits d'exportations apparaissent relativement stables, tandis qu'ils

⁴⁹ Elle exporte par ailleurs des produits du raffinage depuis plusieurs années. Cette filière dégage néanmoins peu de valeur ajoutée, le pétrole brut demandé par les installations étant importé. Des gisements de gaz ont été découverts qui sont utilisés sur le marché intérieur pour la production de butane domestique, et pour la production d'électricité. La Côte d'Ivoire devient aussi exportatrice d'électricité, vers le Ghana et le Mali.

⁵⁰ Depuis les cours des principales matières premières ont fortement chuté, les recettes d'exportation, malgré des volumes toujours en hausse ont alors baissé de 28% au premier semestre 2000.

décroissent continûment selon la source nationale. L'indice de Herfindahl de concentration, calculé à partir de la nomenclature de produits à 5 chiffres de la base ITC (1997) augmente même entre 1993 et 1995. Elles sont également en contradiction avec l'indice de diversification élaboré à partir des statistiques d'importations des pays de l'OCDE (Tableau n°40).

Tableau n° 38 : Croissance des exportations en dollars US selon deux sources

	1993	1994	1995	1996	1997
<i>COMTRADE (US\$)</i>					
Exportations totales	100	114.6	142.1	n.d.	n.d.
Cacao fèves et café vert	100	123.7	156.1	n.d.	n.d.
8 autres premiers produits	100	108.3	133.4	n.d.	n.d.
Autres produits	100	108.2	130.2	n.d.	n.d.
<i>Direction des Douanes (US\$)</i>					
Exportations totales	100	107.4	141.0	160.0	155.5
Cacao fèves et café vert	100	106.6	147.4	173.1	168.5
Autres exportations majeures(*)	100	102.7	130.1	141.3	129.3
Autres	100	128.0	165.3	197.3	223.3

Sources : COMTRADE (UNCTAD) ; Direction Générale des Douanes de Côte d'Ivoire ; calculs des auteurs
 (*) 16 exportations du Tableau n°37 sauf cacao fèves et café vert

Tableau n° 39 : 16 principaux produits d'exportation en 1997

	% 1993	% 1997
1. Fèves de cacao	29.6	30.9
2. Produits pétroliers (*)	14.6	10.7
3. Fèves de café	6.1	7.7
4. Bois scié	8.9	6.3
5. Thon en conserve	2.5	5.2
6. Cacao transformé	5.8	5.0
7. Coton fibre	4.7	3.2
7. Huile de palme et de palmiste	3.1	1.1
8. Caoutchouc naturel	2.1	2.6
9. Pétrole brut	0.0	2.3
10. Bananes	2.4	1.7
11. Café transformé	1.6	1.4
12. Ananas	1.5	1.2
14. Textile	1.3	0.9
15. Ciment	1.1	0.8
16. Bois grume	1.7	0.4
Total	87.0	81.3

Source : Direction Générale des Douanes de Côte d'Ivoire ; exportations fob

(*) : produits du raffinage. La matière première de ces exportations est importée, le pétrole brut extrait en Côte d'Ivoire n'étant pas de qualité adéquate. La valeur ajoutée dégagée par cette filière est donc plus faible que ne le laisse penser la place du produit dans les exportations.

Tableau n° 40 : Une diversification sectorielle peu visible

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Indice d'Herfindahl (%) (a)	13.99	14.81	13.35	15.14	15.00	n.d.	n.d.
Part en % des 20 premiers produits (a)	92.5	93.0	93.9	93.3	92.7	n.d.	n.d.
Part en % des 10 premiers produits (a)	79.5	77.7	79.4	80.6	81.2	n.d.	n.d.
Part en % des 16 premiers produits (b)	87.7	86.9	87.0	84.5	84.7	83.9	81.3
Indice d'Herfindahl OCDE (%) (c)	22.41	23.11	22.69	23.81	22.33	26.21	20.36

Source : Calculs des auteurs sur (a) données ITC 5 digits (CNUCED/OMC) et sur (b) données de la Direction Générale des Douanes de Côte d'Ivoire ; (c) : indice calculé par Berthélemy & Söderling (1999) à partir des partenaires commerciaux OCDE

Il est donc assez difficile de conclure sans ambiguïté à une diversification sectorielle des exportations. En tout état de cause, même dans les données nationales, le cacao conserve son poids très élevé, soit environ 35 % du total.

Il est également difficile de mettre en évidence une substitution d'importations sur le marché intérieur ivoirien. Un indice indirect pourrait être la baisse de 4 points, entre 1993 et 1997, du poids des biens de consommation dans l'ensemble des importations, au profit des biens intermédiaires et des biens d'équipement. Tandis que la consommation privée aurait progressé de 11 % en termes réels entre 1993 et 1996, les importations de biens de consommation n'auront évolué que de 9 % en dollars. Toutefois, il est possible que les importateurs aient consenti à des baisses de prix en réduisant leur marge après la dévaluation, si bien qu'il est difficile de juger si la part des biens de consommation importés a significativement baissé dans la consommation. L'accroissement du poids des biens d'équipement renvoie par ailleurs à la reprise de l'investissement, plus forte que celle de la consommation. De la même façon, le niveau des importations de riz n'a pas été modifié par la dévaluation : aux environs de 380.000 tonnes en 1993, elles atteignaient 420.000 tonnes en 1997.

Tableau n° 41 : Croissance et structure des importations

%	1993	1994	1995	1996	1997
<i>Importations totales (US\$)</i>	100	94.5	146.2	139.7	136.0
<i>PIB (volume)</i>	100	102.1	109.4	116.8	123.8
Structure (%)					
Biens de consommation	25.3	19.8	19.5	19.8	21.1
Biens intermédiaires	50.1	50.2	46.6	54.0	52.5
Biens d'équipement	19.6	24.3	28.0	22.7	25.6
Biens n.d.a. et non-classés	4.9	5.7	5.9	3.5	0.7
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Sources : Institut National de la Statistique ; calcul des auteurs

3.2.5. Conclusion

Depuis le début des années 1980, la Côte d'Ivoire s'est engagée graduellement dans l'ouverture de son économie. Ce processus n'a connu un retour en arrière significatif qu'entre 1987 et 1989, période qui témoigne du manque d'adhésion des autorités à un ajustement structurel imposé de l'extérieur. La dévaluation du franc CFA a inauguré une nouvelle phase de libéralisation, même s'il n'est toujours pas certain qu'elle soit pleinement assumée. La libéralisation des importations a été approfondie, avec la suppression des restrictions non tarifaires et une baisse des tarifs. Toutefois les exemptions demeurent nombreuses et la fraude n'a pas connu de recul notable.

L'union douanière des pays de la zone UEMOA s'est mise en place durant l'année 2000. Elle devrait favoriser les exportations manufacturières de la Côte d'Ivoire. Cependant, la plupart des études s'accordent pour dire que la création de commerce régional n'aura qu'un impact marginal sur les économies de la zone (Yeats, 1998).

Enfin la commercialisation des principaux produits d'exportation a été libéralisée et privatisée depuis 1999. L'événement majeur est sans doute la fin de la Caisse de Stabilisation qui avait profondément marqué l'histoire économique et politique du pays. Les conditions de la dissolution de la Caistab ont, semble-t-il, été assez mal préparées, et il est assez difficile de savoir quel nouveau paysage émerge de cette réforme, en termes de fonctionnement de la filière et de répartition du revenu entre les différents opérateurs. Seul prélèvement significatif sur le secteur agricole, la fiscalité de porte sur le cacao ne paraît pas pouvoir être supprimée dans l'immédiat.

La dévaluation de janvier 1994 a rendu aux producteurs ivoiriens une marge de compétitivité considérable. Selon la plupart des estimations, la dépréciation du taux de change réel corrige l'essentiel de la surévaluation de la monnaie accumulée depuis 1986. On a constaté une relance substantielle des exportations traditionnelles et non traditionnelles. Cependant, la diversification tant géographique que sectorielle des

exportations n'a pas progressé sensiblement. Par ailleurs, les substitutions d'importation paraissent limitées. Les coûts des facteurs ont été contrôlés, mais ils conservent des niveaux élevés en comparaison d'autres pays concurrents. Enfin, le développement d'exportations manufacturières intensives en main-d'œuvre suppose que d'autres conditions soient réunies concernant le financement des activités, la qualification de la main-d'œuvre, et la qualité des infrastructures.

3.3. L'allocation des ressources et fonctionnement des marchés

Pendant la période 1994-97, la libéralisation des marchés des produits et des facteurs a progressé à un rythme accéléré, parallèlement à la réforme du secteur public et à la libéralisation commerciale. Le gouvernement a fait des efforts pour améliorer la transparence et le bon fonctionnement des affaires d'une part, et pour rationaliser et crédibiliser son intervention. Néanmoins, la neutralité et l'universalité des règles, notamment de l'impôt, sont encore très mal garanties.

3.3.1. Les marchés de produits

Le nombre de prix contrôlés a été réduit, de 34 au début de l'année 1994, à 5 en 1997 (baguette, médicaments, livres d'école, gaz butane et services publics). Le fonds de péréquation des produits de base a été supprimé. Les subventions sur la farine et le blé ont été éliminées en 1996. Le transport maritime a été libéralisé en 1996. Les prix intérieurs du pétrole, de l'eau et de l'électricité sont désormais reliés aux prix internationaux par des mécanismes d'ajustement automatique. Leur niveau demeure néanmoins élevé, en comparaison d'autres pays de niveau de développement similaire.

La structure fiscale intérieure a été également réformée. En 1995, le barème de la TVA est simplifié, ne comportant plus que deux taux : le taux normal, passé de 25 à 20 %, et le taux réduit de 11 %. Le taux de l'impôt sur les bénéfices a été réduit de 50 % à 35 %. Les exonérations et dérogations restent néanmoins nombreuses, le recouvrement demeure très imparfait et la fraude est répandue.

La structure industrielle de la Côte d'Ivoire reste particulièrement oligopolistique, comme le montrent les données du RPED de 1995. Ainsi, plus de 60 % des entreprises industrielles formelles ne se connaissent pas plus de 5 concurrents implantés en Côte d'Ivoire et opérant sur le marché intérieur. 11 % se déclarent en situation de duopole et 14 % en situation de monopole. Par ailleurs, ces mêmes entreprises formelles connaissent peu de concurrence des importations, plus de 80 % de la concurrence provenant essentiellement d'entreprises produisant en Côte d'Ivoire, qu'il s'agisse d'entreprises à capital national (50 %) ou d'entreprises à capital étranger (34 %). Parmi les entreprises formelles opérant sur le marché intérieur, plus de 70 % n'ont noté aucune entrée ni sortie d'entreprises sur leur marché principal l'année précédant l'enquête (Marchat, 1997a). Enfin, dans les douze branches industrielles enquêtées par le RPED⁵¹, les 5 premières entreprises représentent plus 60 % du marché. De surcroît, pour seulement deux des douze branches analysées, ce pourcentage se situe en dessous de 80 % : les ouvrages en bois, fortement concurrencés par les importations, et le pain (Marchat, 1997b).

Dans la Banque de Données Financières, qui répertorie la plupart des entreprises formelles opérant en Côte d'Ivoire, les 50 premières entreprises en termes de valeur ajoutée représentaient 60 % de cette valeur ajoutée en 1992, comme en 1996 (Zango, 1998). Selon des indications qualitatives, il n'est pas certain que la libéralisation de l'économie ait conduit à une déconcentration significative du capital. Il est même possible qu'un certain nombre de grands groupes étrangers, français notamment, et quelques opérateurs domestiques aient accru leurs poids dans l'économie, directement grâce aux privatisations et aux opérations BOT, mais aussi, de manière cumulative, grâce à l'exploitation de rendements d'échelle.

⁵¹ Bois, meubles, textile, confection, huiles végétales, pain, ouvrages en métal, outils professionnels, matériaux de construction, autres biens de consommation primaires secondaires.

3.3.2. *Les privatisations et l'allocation de l'investissement*

Le secteur public ivoirien a été l'un des plus importants d'Afrique, même si la Côte d'Ivoire n'a jamais connu d'expérience socialiste. Au début de l'ajustement, en 1982, le secteur public détenait 55 % du capital du secteur moderne et représentait 40 % de l'emploi moderne (Bourguignon et Berthélemy, 1996). En 1992, le capital public représentait encore 43 % du capital moderne. Après la distribution d'électricité, privatisée en 1990 (Plane, 1997 et 1999), les chemins de fer et les télécommunications ont été privatisés. D'importantes entreprises du secteur productif sont également passées au privé, comme les plantations industrielles d'huile de palme et de caoutchouc et la compagnie sucrière. Depuis le début des années 90 - le phénomène s'étant accéléré à partir de 1994, une cinquantaine d'entreprises ont été privatisées au total, la dernière en date étant la banque BIAO-CI. La privatisation de la Société Ivoirienne de Raffinerie est, pour l'instant, en cours de discussion.

Du côté de l'investissement privé, un Guichet Unique a été instauré en 1993, qui simplifie les procédures d'enregistrement et de fiscalisation pour la création d'entreprises. Un nouveau Code des Investissements a été adopté en 1995. Deux régimes d'incitation demeurent : le régime général dit « régime de déclaration », et un régime spécial dit « régime d'agrément » pour les investissements dépassant 500 millions de FCFA. Les avantages fiscaux accordés par le nouveau code sont plus importants, ils sont aussi plus transparents. En effet, ils sont ouverts à tous les investisseurs sans distinction de nationalité ou de résidence, tandis que la législation précédente favorisait les firmes étrangères et laissait la place à de nombreux arrangements discrétionnaires (Marchat, 1997a).

Sur les 60 entreprises qui constituent les cinq principaux producteurs de chacune des douze branches industrielles enquêtées par le RPED - voir ci-dessus, 41 sont à capitaux étrangers, parmi lesquelles 23 à capitaux français (Marchat, 1997b). Selon la Banque de Données Financières, en 1996, 46 % du capital social des firmes formelles sont détenus par l'étranger. Ce poids n'a pas beaucoup varié depuis 1992 (43 % cette année). On peut en déduire qu'une partie non-négligeable des privatisations a bénéficié au capital privé national, dont le poids double et progresse de 12 points entre 1992 et 1996.

L'investissement privé est concentré dans le secteur moderne de l'économie, tel qu'il est représenté par les entreprises enregistrées par la Banque de Données Financières. En 1996, la valeur ajoutée de ces entreprises représentait 22,5 % du PIB ivoirien, et l'investissement déclaré par ces entreprises atteignait 8,3 % de ce même PIB, c'est-à-dire plus de 80 % de l'investissement privé national de cette même année (9,6 %). Ces données micro-économiques d'entreprises montrent enfin que la hausse de l'investissement s'explique principalement par des investissements dans le secteur tertiaire. D'une part le poids de ce secteur a augmenté de 3 points dans l'ensemble du PIB ivoirien, et d'autre part c'est dans ce même secteur que les hausses de l'investissement sont les plus importantes, le taux d'investissement passant de 18,5 % à 43,8 %. Au total, le secteur tertiaire contribue pour bien plus des deux tiers (72 %) à la hausse de l'investissement privé. Au sein du secteur tertiaire cette contribution correspond par ailleurs au sous-secteur des services, plutôt qu'aux sous-secteurs des transports ou du commerce. Il n'est donc pas certain que les investissements effectués après la dévaluation se soient majoritairement dirigés vers les secteurs de biens échangeables⁵², et qu'ils soient porteurs d'une diversification des exportations, même si les taux d'investissement du secteur primaire moderne et du secteur secondaire ont aussi augmenté.

⁵² Pour les mêmes entreprises, la part des exportations dans le chiffre d'affaire a progressé de 3 points entre 1992 et 1996, mais cette progression peut fort bien s'expliquer par un effet prix.

Tableau n° 42 : Evolution de l'investissement dans le secteur moderne

	1992	1996
Nombre d'entreprises	2 169	2 501
VA en % du PIB total ivoirien	20.4	22.5
Primaire	0.5	0.8
Secondaire	12.2	10.4
Tertiaire	7.7	11.3
Taux d'investissement	15.9	36.9
Primaire	34.2	91.1
Secondaire	13.6	24.3
Tertiaire	18.5	43.8
Investissement en % du PIB total	3.2	8.3
Primaire	0.2	0.7
Secondaire	1.7	2.6
Tertiaire	1.3	5.0
dont transports	0.5	1.1
dont commerce	0.4	0.6
dont services	0.4	3.3

Source : Zango, 1998 à partir de la BDF et calculs des auteurs

Dans le domaine des infrastructures publiques, le gouvernement Bédié avait lancé un programme dit des "douze travaux de l'éléphant d'Afrique". Il couvrait la période 1996 / 2000 et visait à renforcer le réseau d'infrastructure sur l'ensemble du territoire et à abaisser les coûts de production. La réalisation des projets a été confiée à des investisseurs privés qui, assurant la réalisation des travaux et la gestion, rétrocèdent l'ouvrage à l'Etat au terme d'une concession de 15 ou 30 ans, selon le principe du "Build Own-Operate, Transfer" (BOT). Les douze projets étaient les suivants : agrandissement de l'aéroport d'Abidjan, train urbain, autoroute Abidjan-Yamoussoukro et voie express Abidjan-Bassam, pont à péage Riviera-Marcory, pont à péage Sud-Banco, pont Jacquerville, troisième centrale thermique, abattoir Abidjan-Anyama, parc des expositions, stade olympique. Seuls quatre travaux ont débuté ou sont en cour d'attribution⁵³. Ils représentent un montant total de 271 milliards FCFA sur l'ensemble de la période de réalisation des infrastructures. Une partie des investissements dans le secteur tertiaire enregistrés en 1996 correspond sans doute au début de ces travaux.

Ce changement dans le mode de financement de l'investissement public a permis des économies budgétaires et une meilleure efficacité micro-économique des projets. Toutefois il n'est pas certain que ce changement recouvre une véritable rupture allant dans le sens d'une plus grande efficacité à l'échelle macro-économique. Plus globalement, on peut craindre que certains choix d'investissement ne traduisent un volontarisme exagérément optimiste en matière de modernisation ou d'industrialisation, ou même une politique de prestige, comme ce fut parfois le cas dans le passé⁵⁴. L'insistance des autorités à développer la transformation chocolatière, peu rentable localement et intensive en capital, à travers diverses formes d'incitations et de subventions, est par exemple fortement critiquée. On note aussi la concentration des douze travaux de l'éléphant sur la capitale, traduisant la volonté des autorités de faire d'Abidjan une plaque tournante régionale pour le commerce et les services (BNEDT, 1998). Quoiqu'il en soit, depuis 1999 ces projets ont été interrompus. Il faut espérer que lorsque la situation des finances publiques sera à nouveau assainie, l'aménagement du territoire, l'éducation et la santé, éléments essentiels d'une stratégie de réduction de la pauvreté, soient plus au cœur des politiques publiques d'investissement (voir ci-dessous).

⁵³ Aéroport d'Abidjan, autoroute et voie express, pont Riviera-Marcory, troisième centrale thermique (Azito).

⁵⁴ L'allocation de l'investissement public est pour l'essentiel conçue par le BNEDT, l'institution héritière de la puissante DCGTx, qui, sous Houphouët-Boigny, jouait le rôle d'un cabinet économique de la présidence. L'intégration récente du BNEDT au sein du ministère du Plan contribue-t-elle à éclaircir ses attributions ?

3.3.3. Fonctionnement du marché du travail et environnement des affaires

Un nouveau Code du Travail a été adopté en 1995, qui va dans le sens d'une flexibilité accrue. Les procédures de licenciement sont simplifiées, l'autorisation administrative préalable étant abrogée. Le travail temporaire, le travail à temps partiel, les contrats à durée déterminée et la modulation du temps de travail sont facilités et institutionnalisés. En contrepartie, aucune action n'est toutefois prévue qui permette de faire progresser le respect de ce code, notamment dans les segments informels du marché du travail. Il y a donc un risque que la déréglementation ne s'accompagne d'aucun progrès dans le respect du droit, et d'une disparité encore plus forte des salaires et des conditions d'activité en ville (Bazin et Gnabéli, in Contamin et Memel-Foté, 1997).

La stabilité, la continuité et la compétence des services de l'Etat sont reconnues par la plupart des entreprises travaillant en Côte d'Ivoire qui ont été interrogées dans l'enquête du *World Economic Forum* (1998) sur la compétitivité africaine. Relativement à d'autres pays, l'intervention de l'Etat dans l'économie est toutefois assez mal jugée. Le fonctionnement du système fiscal est classé dans la moyenne africaine. Les entreprises se plaignent toutefois des entraves à la concurrence et du manque de transparence prévalant sur les marchés de produits. Il n'est pas certain que les procédures de privatisation et les modes d'attribution des marchés publics aient toujours suivi les règles attendues.

Enfin, les entreprises déplorent par dessus tout l'incertitude du droit, et l'insécurité des biens et des personnes. Les contentieux opposant une entreprise à une autre ou à l'Etat sont encore mal réglés par la justice ; il faut souvent payer pour faire respecter un contrat. La création récente d'une cour d'arbitrage, qui semble donner satisfaction aux entreprises, pourrait atténuer ce point négatif. D'autres réformes du système judiciaire sont prévues dans le cadre de l'initiative OHADA pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique. La lutte contre la corruption dans la police semble avoir donné des résultats encourageants.

3.3.4. Conclusion

La libéralisation de l'économie, qui s'est accélérée depuis 1994, a évidemment redéfini les contours de l'intervention de l'Etat. Cette libéralisation ne s'est toutefois pas accompagnée d'un progrès du droit, d'un accroissement de la concurrence, et d'une réduction visible de la corruption. Le respect des règles et des contrats demeure un problème très sensible en Côte d'Ivoire, entre les entreprises, entre l'entreprise et l'Etat, ou dans les relations de travail. Les marchés demeurent fortement oligopolistiques et segmentés. Les privatisations et le nouveau code des investissements n'ont pas permis une déconcentration forte du capital, et l'investissement privé semble encore privilégier les secteurs protégés. De même, les changements dans le mode de financement et de sélection des investissements publics ne se sont pas traduits par de fortes réorientations sectorielles ou géographiques. L'investissement public est encore marqué par un volontarisme industrialiste et dualiste, parfois même pharaonique. La décentralisation administrative et fiscale a très peu avancé.

4. DYNAMIQUE DES NIVEAUX DE VIE ET CONFLITS DISTRIBUTIFS

4.1. Une dynamique des niveaux de vie en rupture avec le passé

L'emploi moderne public et privé n'occupe encore que moins de 10 % de la population active. L'emploi informel non-agricole représente environ 20 %, et l'emploi agricole 60 %. Le taux de chômage se situe autour de 10 % pour l'ensemble du pays. Le chômage ouvert est bien sûr concentré dans les grandes villes, et son incidence est plus forte chez les jeunes générations et la main-d'œuvre diplômée. En ville, l'hétérogénéité des conditions d'activité et de rémunération est significative et peut faire parler d'une segmentation plurimodale des marchés du travail urbains (Van der Gaag et Vijvenberg, 1989 et 1991).

Une des manifestations de la crise des années 80 et début des années 90 est une chute drastique du niveau de vie de l'ensemble de la population ivoirienne : la dépense moyenne nationale par tête a diminué quasiment de moitié entre 1985 et 1993 (cf. Tableau n°43). Tandis que cette chute aurait été plus prononcée dans la zone forêt Ouest rurale et dans les centres urbains hors Abidjan, la capitale et les zones rurales au Nord et à l'Est semblent relativement plus protégées⁵⁵. La crise touche ainsi les zones de production de café et de cacao ainsi que les zones urbaines.

Tableau n° 43 : Dépense moyenne par tête et par région, 1985-1998

Région	1985	1985	1988	1993	1998
	Dép. moy. par tête	Indice			
Urbain	314	100	64.4	54.3	50.6
<i>dont Abidjan</i>	376	100	71.1	59.8	53.9
<i>Autres villes</i>	262	100	60.5	47.7	47.6
Rural	180	100	71.1	54.7	69.4
<i>dont Forêt Est</i>	164	100	85.5	62.2	66.9
<i>Forêt Ouest</i>	252	100	51.6	42.1	57.7
<i>Savane</i>	143	100	79.0	60.1	87.7
Ensemble	235	100	67.4	54.9	60.6

Source : Jones et Ye (1997), Grimm (2000), calcul des auteurs.

Comme espéré, la dévaluation semble avoir été favorable au niveau de vie des agriculteurs, les cultures de rentes devenant plus compétitives. Cependant, le redressement des cours de cacao et des productions records sont aussi à l'origine de l'augmentation de la consommation moyenne par tête en milieu rural de l'ordre de 7 % par an entre 1993 et 1998. En milieu urbain, elle baisse légèrement, principalement à Abidjan. En effet, la consommation des ménages urbains n'augmente qu'à partir de 1995, voire 1996 à Abidjan (Grimm, Guénard et Mesplé-Somps, 2002). Quoi qu'il en soit, ces légères hausses ne permettent pas de rattraper les niveaux de dépenses du milieu des années 1980 : finalement ces derniers chutent en moyenne de 5 % par an dans l'ensemble des villes, soit une baisse de moitié en 13 ans, contre une diminution d'un tiers en milieu rural. Alors que, en moyenne nationale, le niveau de vie s'améliore entre 1993 et 1998 (hausse de 2.2 % par an), l'écart de niveau de vie entre les deux milieux se resserre en défaveur des ménages urbains, jusqu'à présent bénéficiaires du développement économique ivoirien.

L'évolution des revenus par catégories socioprofessionnelles et non plus des consommations moyennes par tête permet d'affiner la connaissance des phénomènes intervenus après 1993⁵⁶. Les revenus agricoles augmentent en moyenne de 4 % par an jusqu'en 1998 en grande partie du fait des revenus issus des cultures d'exportation (+20 % par an), ainsi que les salaires (+6.4 % par an). Cependant, la hausse de ces derniers est essentiellement imputable aux salaires perçus en zone rurale (+22.4 %) et nettement moins en zone urbaine (+0.8 % à Abidjan et 3.2 % dans les autres centres urbains). Par ailleurs, les revenus de travailleurs indépendants non agriculteurs ainsi que les autres sources de revenus chutent (-1.5 % et -10.7 % respectivement, en moyenne nationale par an). Encore une fois, ces baisses sont plus prononcées en milieu

⁵⁵ Les écarts entre les deux zones forestières sont cependant difficiles à interpréter au regard notamment des évolutions des productions de café et de cacao dans chacune de ces régions et tiennent peut être à des erreurs de sondage et mesures (Jones et Ye, 1997).

⁵⁶ Cette analyse est issue du travail effectué par Grimm (2001).

urbain⁵⁷. Un contraste entre les campagnes et les villes se dessine : le revenu moyen par actif baisse de presque 3 % par an à Abidjan, stagne dans les autres villes, et croît de quasiment 8 % dans les zones rurales.

Grimm (2001) montre que le taux d'activité croît sensiblement à Abidjan mais non dans le reste du pays tandis que le taux de salariat augmente sur l'ensemble du pays au dépend des activités indépendantes. Cela est corroboré par les données de la Banque de Données Financières (Indicateurs conjoncturels, juin 1998) qui montrent que l'emploi moderne privé a augmenté de 20 % entre 1993 et 1997⁵⁸. Cette relance de l'emploi moderne rompt avec une tendance longue de destruction d'emplois, amorcée au début des années 80⁵⁹. Cependant, concomitamment le taux de salaire réel baisse, ainsi que celui des jeunes éduqués, et l'écart salarial entre travailleurs de nationalité ivoirienne et les étrangers diminue⁶⁰. Par ailleurs, la hausse du revenu moyen agricole s'accompagne d'une baisse de la part des agriculteurs alors que celle des ouvriers agricoles augmente. La distribution des terres agricoles devient plus égalitaire et la taille moyenne des propriétés augmente.

Tableau n° 44 : Evolution des effectifs et des salaires moyens dans le secteur moderne selon l'origine de la main-d'œuvre

Niveaux et taux de croissance moyens annuels	1992	1994	1996	1992-94	1994-96
Nombre d'entreprises	2 169	2 273	2 501	4.8	10.0
Effectifs africains	125 015	107 715	128 113	-13.8	18.9
dont ivoiriens	86 412	77 498	94 744	-10.3	22.3
dont non-ivoiriens	38 603	30 217	33 369	-21.7	10.4
Effectifs non-africains	3 050	2 846	3 411	-6.7	19.8
Total des effectifs	128 065	110 561	131 524	-13.7	19.0
Salaire annuel moyen africain ^(*)	1 543	1 770	1 949	14.7	10.1
Dont ivoiriens	1 945	2 173	2 304	11.7	6.0
Dont non-ivoiriens	642	737	941	14.8	27.6
Salaire annuel moyen non-africain ^(*)	17 000	18 773	19 965	10.4	6.3
Panel d'entreprises					
Nombre d'entreprises	1 111	1 111	1 111	0.0	0.0
Effectifs	73 657	73 538	81 461	-0.2	10.8
Salaires annuels moyens ^(*)	2 551	3 424	3 753	34.2	9.6

Source : Zango, 1998 à partir de la BDF et calculs des auteurs

(*) : en milliers de FCFA

La période d'après la crise, est donc complexe en terme d'évolution de la distribution des revenus. Les ménages agricoles voient augmenter leurs revenus entraînant par la même le niveau de vie des autres ménages ruraux. A l'inverse, même si le taux d'activité ainsi que le nombre de salariés s'élèvent à Abidjan, le niveau de vie moyen en milieu urbain diminue. La dévaluation et la poursuite des programmes d'ajustement structurel entament à la fois le taux de salaire réel et le niveau d'embauche des jeunes générations éduquées urbaines ou des populations nouvellement arrivées en ville. La reprise des activités formelles salariales est

⁵⁷ Les revenus des travailleurs indépendants augmentant même légèrement en milieu rural (+0,7%).

⁵⁸ Par ailleurs, entre 1993 et 1997, les effectifs non militaires de la fonction publique ont été réduits de 5%. Le salaire réel moyen a baissé de 28% pour les fonctionnaires civils. Les militaires ont connu une évolution plus favorable de leur rémunération, puisque la masse salariale totale ne baisse que de 17% en termes réels.

⁵⁹ Selon les données du Ministère de l'Emploi, l'emploi moderne privé serait passé de 326 400 en 1980 à 233 300 en 1990, soit une baisse moyenne annuelle de 3,3%. Cette tendance se serait même accentuée entre 1992 et 1994, avec une baisse de 14% des effectifs dans les entreprises enregistrées à la Banque de Données Financières (Zango, 1998). A l'heure actuelle, le salariat moderne public et privé n'est toutefois pas plus étendu qu'en 1985, en proportion de la main-d'œuvre disponible.

⁶⁰ Cela s'explique en partie par le fait que le salaire moyen des expatriés a un peu moins augmenté que le salaire de la main-d'œuvre africaine, alors que l'on aurait pu penser que la dévaluation aurait alourdi le poids de ces salaires expatriés dans la masse salariale totale. En définitive, ce poids est stabilisé aux alentours de 21%, alors que l'emploi expatrié non-africain représente entre 2 et 3% de l'emploi total. On voit néanmoins que la dépendance à l'égard de ce type de travail expatrié reste forte, en cohérence avec la prépondérance du capital étranger dans la plupart des grandes entreprises privées.

insuffisante pour permettre, par un effet revenu, un développement des activités informelles. Par ailleurs, un effet de substitution des consommations des biens importés contre des biens nationalement produits du fait de la dépréciation du taux de change réel aurait pu se traduire par une hausse des activités informelles indépendantes. Or ce phénomène n'a pas lieu. Cela s'explique par le fait que, d'après Leenhardt et Massuyeau (1995), les écarts d'inflation entre biens importés et non-échangeables ont été assez faibles.

Au delà du fait que les ménages urbains dans leur ensemble ne perçoivent pas la fin de la crise, les inégalités, notamment à Abidjan, s'accroissent. Grimm, Guénard et Mesplé-Somps (2002) observent que, tandis que toutes les classes de ménages ont souffert de la crise entre 1985 et 1995, la croissance retrouvée entre 1995 et 1998 s'est surtout traduite par une amélioration du niveau de vie des classes du dernier quartile de dépenses, soit les plus riches, la situation des plus pauvres ne s'améliorant que faiblement. En zone rurale, l'accroissement des inégalités est encore plus net (les niveaux sont toutefois inférieurs à ceux observés en zone urbaine). Cela traduit une disparité régionale plus forte, les mauvaises conditions climatiques et les variations des cours des productions de rente ayant creusé les inégalités entre les différentes zones rurales, entre les paysans vivriers et les producteurs de coton d'une part, les producteurs de cacao et de café d'autre part.

Au niveau national, il résulte une légère augmentation des inégalités, le coefficient de Gini calculé à partir des revenus des ménages par équivalent adulte passant de 0.49 à 0.51, entre 1993 et 1998. Tandis que les inégalités augmentent fortement à Abidjan (de 0.49 à 0.53) et en milieu rural (de 0.42 à 0.49) et reste stable dans les autres centres urbains (autour de 0.49), les inégalités inter-régionales diminuent (Grimm, 2001).

4.2. Forte progression de la pauvreté

4.2.1. Une pauvreté aux multiples facettes

Il est intéressant d'aborder la question de la pauvreté à partir de plusieurs approches (World Bank, 2000b), la pauvreté étant dorénavant appréhendée comme un phénomène multidimensionnel. On aborde, ici, la question à partir 4.2.1.1 du niveau de dépenses des ménages, soit une approche monétaire, 4.2.1.2 des conditions d'existence, afin de mesurer les déficiences en matière de qualité de vie telles que le confort de logement ou les accès aux services publics, et d'indicateurs d'insuffisances 4.2.1.3 en éducation et 4.2.1.4 en santé.

4.2.1.1. Pauvreté monétaire

Entre 1985 et 1993, la crise généralisée des revenus a entraîné un triplement de l'incidence de la pauvreté, qui passe de 10.0 à 31.3 %. Alors que la moitié des pauvres était concentrée dans les zones de savane en 1985, la baisse des prix aux producteurs de cacao et de café a provoqué une diffusion de la pauvreté dans les zones forestières, notamment à l'Ouest du pays, région qui en 1985 apparaissait totalement épargnée par le phénomène. En 1993, la pauvreté rurale représente les trois quarts de la pauvreté totale, et se trouve répartie à égalité entre les trois grandes régions agro-écologiques – forêt Ouest, forêt est et savane. Sur la même période, la pauvreté urbaine a beaucoup augmenté dans les villes secondaires, de 8.0 à 31.2 %. En revanche, Abidjan est protégée (5.1 % de pauvres en 1993).

Tableau n° 45 : Contributions à la pauvreté (P0)

	1985	1993	1995	1998
Abidjan	1.4	3.1	13.2	6.8
Autres zones urbaines	17.1	22.6	13.7	24.4
Forêt Est	31.0	26.0	27.0	24.9
Forêt Ouest	2.2	21.1	21.7	13.7
Savane	48.3	27.2	24.4	30.2
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : INS, et Nshimyumuremyi (1998)

Lecture : répartition des ménages pauvres par région ; en 1998, 30.2 % des pauvres se trouvaient en zone savane

La période 1993-1995 apparaît comme une période de transition durant laquelle l'incidence de la pauvreté s'accroît encore de 5.5 points. Le poids de la pauvreté est multiplié par quatre à Abidjan et augmente de 30 % dans l'Ouest rural, les deux régions traditionnellement les plus riches du pays.

La période 1995-1998 voit au contraire l'inversion de ces tendances. Le dynamisme des activités salariales, les fortes augmentations de prix au producteur et les très bonnes récoltes de cacao entraînent une diminution de moitié de l'incidence de la pauvreté à Abidjan et dans l'Ouest. En revanche, la pauvreté continue d'augmenter sensiblement dans les autres zones rurales (est et savane).

Cependant, en zone urbaine, les taux de pauvreté atteints en 1998 restent supérieurs à ceux de 1993. Alors qu'effectivement il était à craindre une augmentation de la pauvreté urbaine au lendemain de la dévaluation de la monnaie nationale, les effets de la reprise de la croissance d'après 1994 restent donc incertains, bien qu'entre 1995 et 1998, la pauvreté a baissé de 6 points, faisant de la croissance un levier non négligeable de réduction de la pauvreté. Grimm, Guénard et Mesplé-Somps (2002) ont effectué des tests de sensibilité des évolutions notamment au choix des seuils de pauvreté. Il ressort de cette analyse que, à Abidjan, les baisses des indicateurs FGT de pauvreté entre 1995 et 1998 ne permettent effectivement pas une diminution du taux de pauvreté par rapport à 1993. A l'inverse, dans les centres urbains secondaires, les indicateurs de pauvreté ont significativement baissé entre 1993 et 1998. Au total, il apparaît que le poids de la pauvreté urbaine en Côte d'Ivoire a augmenté entre 1993 et 1998.

Par ailleurs, des analyses économétriques effectuées par les auteurs précédemment cités, montrent que même si les personnes les moins éduquées sont les plus vulnérables, un niveau d'éducation primaire, voire secondaire ou supérieur, protège moins du risque de pauvreté qu'auparavant - ces catégories de la population connaissant dorénavant des incidences de pauvreté non négligeables, alors qu'on ne constate pas de hausse significative de l'impact de l'éducation secondaire et supérieure sur les niveaux de vie entre 1993 et 1998. L'incidence de la pauvreté chez les salariés a été multipliée par dix entre 1985 et 1998 à Abidjan, par cinq dans les autres centres urbains ivoiriens. Toutefois, les salariés publics, et à un degré moindre les salariés privés du secteur moderne, sont restés les catégories les plus protégées du risque de pauvreté.

Tableau n° 46 : Incidence de la pauvreté (P0)

	1985	1993	1995	1998
<i>Catégorie du chef de ménage :</i>				
Secteur agricole	-	43.8	48.5	45.8
Secteur informel	-	23.8	30.7	28.1
Secteur moderne	-	7.1	10.9	14.2
Inactifs, chômeurs et autres	-	25.4	24.5	25.2
Ensemble	10.0	31.3	36.8	33.6
<i>Nationalité du chef de ménage :</i>				
Ivoirien	-	30.9	35.2	33.4
dont urbain	-	16.4	19.6	22.1
Etranger	-	35.4	44.7	34.3
dont urbain	-	27.0	38.8	29.6
Ensemble	10.0	31.3	36.8	33.6
<i>Région :</i>				
Abidjan	0.7	5.1	20.2	11.1
Autres zones urbaines	8.0	31.2	28.6	33.8
Forêt Est	15.2	38.9	41.0	46.6
Forêt Ouest	1.6	38.2	50.1	24.5
Savane	25.9	49.4	49.4	54.6
Ensemble	10.0	31.3	36.8	33.6

Source : INS et calculs des auteurs

Lecture : proportion de ménages pauvres dans chaque catégorie ; en 1998, 54.6 % des ménages de la zone savane pouvaient être considérés comme pauvres

4.2.1.2. Conditions d'existence

Les conditions d'existence des ménages peuvent s'observer à travers les enquêtes ménages menées en Côte d'Ivoire depuis 1985. Dans le cas présent, on retient trois types d'indicateurs qui font référence à la conception de la pauvreté en tant que pénurie de capacités ou de vulnérabilité, même si, pour certains, ils sont dépendants des niveaux de revenus : (i) *des indicateurs de condition matérielle d'existence* des ménages à partir d'éléments sur les caractéristiques de leur logement et sur leur mode d'accès à diverses commodités (eau, électricité, toilette, type de combustible, etc.) ; il s'agit d'éléments objectifs dont on peut penser qu'ils sont moins soumis aux fluctuations conjoncturelles que les niveaux de dépenses ; (ii) *un indicateur de vulnérabilité* qui comptabilise le nombre de biens durables (vélo, radio, télé, etc.) dont dispose chaque ménage ; cela peut rendre compte à la fois des possibilités de chacun de dégager un revenu permanent (dans le cas où les biens durables sont productifs) ou bien indique leur disponibilité plus ou moins grande à faire face aux difficultés financières temporaires via la vente de ces biens. Notons que cet indicateur est relativement dépendant des niveaux de revenus ; (iii) *un indicateur subjectif* (disponible que durant les années 1990) collectant le type et le nombre de difficultés déclarées avoir été rencontrées par chacun des ménages et les stratégies pour y faire face ; même s'il aurait été préférable de disposer de réponses à une question plus directe du type : « comment jugez vous votre niveau de vie ? » les renseignements dont on dispose permettent, toutefois, d'estimer la manière dont les ménages perçoivent eux-mêmes leurs conditions de vie.

On note, tout d'abord, des niveaux d'accès aux commodités de logement assez bas en moyenne nationale cachant, qui plus est, une forte disparité régionale (Tableau n°47 et Tableau n°48). A titre d'exemples, environ 60 % des ménages ivoiriens n'ont ni accès à l'électricité ni à des robinets d'eau, individuels ou collectifs (soit 90 % de la population rurale et 30 % des ménages urbains). 40 % de la population ne disposent d'aucune commodité sanitaire ce qui représente 80 % de la population rurale contre seulement 8 % en ville. Enfin, environ 90 % des ruraux utilisent le bois ramassé comme combustible contre seulement environ 10 % des ménages urbains, ces derniers utilisant en majorité du charbon ou du pétrole mais non du gaz ou de l'électricité. Alors que les ménages habitant dans la capitale sont nettement plus favorisés que dans les autres centres urbains, les disparités au sein du milieu rural ne sont pas manifestes, les trois zones connaissant des niveaux de conditions de vie des ménages très médiocres.

Ensuite, il apparaît que, même si l'évolution des conditions d'existence est beaucoup moins contrastée que celle de la pauvreté monétaire- cela étant inhérent aux indicateurs eux-mêmes forcément moins volatiles que les dépenses de consommation, il n'en demeure pas moins que les effets de la crise sont perceptibles, essentiellement en milieu urbain. Par exemple, les branchements électriques ou les raccordements à l'eau potable diminuent entre 1985 et 1993. Cela peut tenir aux difficultés financières des ménages comme à la non maintenance et à la dégradation des infrastructures publiques. Par ailleurs, on note une diminution du nombre d'avoirs possédés par les ménages sur l'ensemble du territoire.

La période 1993-1998 est celle d'une amélioration certaine des conditions d'existence des ménages urbains et ruraux ivoiriens : tant les pourcentages des ménages raccordés à l'électricité, que de ceux disposant d'un branchement à l'eau courante ou de ceux utilisant dorénavant le gaz comme combustible augmentent sensiblement. Cela peut montrer que la reprise de la croissance s'est traduite en partie par un accroissement des investissements en infrastructures publiques favorables aux conditions d'existence des ménages (électricité, adduction d'eau, ...). Cela peut révéler aussi le fait que les hausses des revenus, notamment agricoles ont été consacrées à l'amélioration des conditions d'existence. Cela est corroboré par les comptes nationaux qui montrent une augmentation des activités du secteur du bâtiment (IMF, 2000).

Par ailleurs, on note qu'en milieu urbain le nombre d'avoirs possédés par ménage continue à baisser durant l'année 1998. Cela peut s'expliquer par la dévaluation qui a renchéri ces avoirs, pour la grande majorité importés, couplée avec une situation financière des ménages urbains encore défavorable. Ces deux phénomènes peuvent aussi expliquer le fait que les ménages abidjanais déclarent subir plus de difficultés financières, voire des problèmes à s'alimenter en 1998 que précédemment, à l'inverse des résidents des centres urbains secondaires et des ruraux pour lesquels bien évidemment l'approvisionnement local est plus important.

Tableau n° 47 : Evolutions des différentes composantes de l'indicateur de condition d'existence, Forêt Est, Forêt Ouest, Savane, Milieu rural, 1985-1998

(%)	Forêt Est				Forêt Ouest				Savane				Milieu rural			
	1985	1988	1993	1998	1985	1988	1993	1998	1985	1988	1993	1998	1985	1988	1993	1998
mode d'approvisionnement en eau																
robi. Indi.	0.5	0.6	5.4	0.4	0.0	0.0	0.1	9.6	1.2	0.0	2.8	8.5	0.6	0.2	2.9	6.3
robi. Com.	8.8	17.5	6.1	2.4	0.0	0.4	1.0	10.3	0.8	1.4	4.0	4.9	3.8	7.2	3.8	6.1
Pompe	90.7	81.9	88.5	97.2	100	99.6	98.9	80.1	98.0	98.6	93.2	86.6	95.6	92.6	93.3	87.6
mode d'éclairage																
cpteur indi.	8.9	11.6	11.9	9.1	0.1	2.9	2.6	19.4	11.8	5.9	4.5	10.6	7.5	7.2	6.5	13.4
cpteur coll.	2.2	11.9	7.6	13.8	0.0	1.3	2.4	6.9	2.1	2.1	4.2	7.3	1.6	5.5	4.9	9.3
pas raccor.	88.9	76.5	80.5	77.1	99.9	95.8	95.0	73.7	86.1	92.0	91.3	82.1	90.9	87.3	88.6	77.3
type de toilette																
WC	1.1	5.6	1.1	4.6	0.0	0.0	0.6	4.2	1.2	0.4	1.9	2.9	0.8	2.2	1.2	3.9
Fosse	39.3	44.7	47.0	41.2	31.8	21.7	31.8	51.6	18.2	13.5	21.6	17.5	30.3	27.6	33.8	38.0
Rien	59.6	49.7	51.9	54.2	68.2	78.3	67.6	44.2	80.6	86.1	76.5	79.6	68.9	70.2	65.0	58.1
type de combustible																
gaz électricité.	0.9	2.2	0.5	1.4	0.0	0.8	0.2	1.1	0.9	0.4	0.5	1.8	0.7	1.2	0.4	1.4
charb. pétrole.	5.8	5.6	10.8	14.9	8.6	3.3	9.8	15.3	2.3	3.1	10.2	8.7	5.3	4.1	10.3	13.2
bois ramassé	93.3	92.2	88.7	83.7	91.4	95.9	90.0	83.6	96.7	96.5	89.3	89.5	93.9	94.7	89.3	85.4
nombre d'avoires possédés par le ménage																
>4	42.2	47.8	2.0	2.9	48.4	52.1	0.3	3.0	26.9	39.5	2.0	3.3	38.7	46.1	1.5	3.0
>1 & <=4	30.3	31.3	27.2	26.9	25.4	21.2	23.7	33.6	43.4	31.6	24.9	39.7	33.4	28.6	25.3	33.3
<=1	27.5	20.9	70.8	70.2	26.2	26.7	76.0	63.4	29.7	28.9	73.1	57.0	27.9	25.3	73.2	63.7
difficultés financières																
sans difficulté			2.2	8.0			2.4	2.8			1.7	9.0				
au moins 1 diff. Hors aliment.			11.3	36.8			12.8	19.7			19.5	31.5				
diff. à s'alimenter			86.5	55.2			84.8	77.5			18.8	59.5				
stratégies pour faire face aux difficultés																
sans objet			0.3	1.4			0.4	3.6			0.2	4.3				
1)			3.5	19.5			4.4	21.5			3.4	25.6				
2)			96.2	79.1			95.2	74.9			96.4	70.1				

1) diversification des sources de revenus, réduction ou suppression des secours à autrui, achat en gros, achat bon marché, recours à autrui.

2) achat d'aliments peu riches, achat d'aliments à crédit, avances sur salaires, désépargne, endettement, problèmes de remboursement des dettes.

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; EP 1993, ENV 1998 ; calcul des auteurs.

Quoiqu'il en soit, la dégradation des conditions d'existence des urbains durant la crise des années 80 a, en grande partie, été rattrapée durant les années 90. En milieu rural, les améliorations en termes de mode d'approvisionnement en eau et d'éclairage sont, pour la première fois, manifestes notamment au Nord du pays. Cependant les niveaux d'équipement et d'accès aux services publics restent très faibles. Comme l'analyse des composantes de la croissance l'a montré, l'investissement est le principal facteur de demande de la croissance. C'est ainsi que l'amélioration des conditions d'existence des ménages ivoiriens urbains et ruraux est due, au moins en partie, à la relance des investissements publics. Par exemple, le gouvernement a lancé un plan national d'électrification urbaine et rurale et une opération BOT pour une nouvelle centrale thermique au gaz naturel (centrale d'Azito) afin d'accroître les capacités de production électrique⁶¹. De plus, la stratégie de privatisation de la production d'électricité a induit un gain d'efficacité technique (Hofman et Plane, 1998). Et ces gains ont bénéficié aux consommateurs sous la forme d'une baisse du prix réel de l'électricité (Plane, 1999).

⁶¹ La Côte d'Ivoire a la capacité d'exporter de l'énergie vers le Ghana, le Mali et bientôt le Burkina Faso et la Guinée. C'est ainsi qu'elle a pour ambition d'être le pourvoyeur principal en énergie (électricité et gaz) de la sous région.

Tableau n° 48 : Evolutions des différentes composantes de l'indicateur de condition d'existence, Abidjan, Autres villes, Milieu urbain, Ensemble du pays, 1985-1998

(%)	Abidjan				Autres villes				Milieu urbain				Ensemble			
	1985	1988	1993	1998	1985	1988	1993	1998	1985	1988	1993	1998	1985	1988	1993	1998
mode d'approvisionnement en eau																
robi. indi.	35.1	42.8	30.5	39.2	21.3	10.7	21.2	30.4	28.1	25.5	25.5	34.5	12.5	10.2	12.3	19.3
robi. com.	64.3	57.2	66.1	57.7	34.6	36.3	19.4	23.6	49.2	46.0	41.0	39.5	23.2	22.5	19.3	21.5
pompe	0.6	0.0	3.4	3.1	44.1	53.0	59.4	46.0	22.7	28.5	33.5	26.0	64.3	67.3	68.4	59.2
mode d'éclairage																
cpteur indi.	50.1	60.9	41.6	48.9	57.7	43.6	39.2	46.2	53.9	51.6	40.3	47.5	27.5	24.7	20.5	29.1
cpteur coll.	19.2	24.7	36.2	39.6	14.7	20.7	23.7	29.0	16.9	22.6	29.5	33.9	8.1	12.3	15.1	20.6
pas raccor.	30.7	14.5	22.2	11.5	27.6	35.7	37.1	24.8	29.2	25.8	30.2	18.6	64.4	63.0	64.4	50.3
type de toilette																
WC	67.9	72.3	43.6	39.0	22.7	14.4	14.0	16.9	44.9	41.1	27.8	27.2	19.8	17.5	12.2	14.6
fosse	19.0	25.7	46.7	58.1	72.5	71.9	78.1	77.5	46.2	50.6	63.5	68.4	37.0	36.7	46.2	52.0
rien	13.1	2.0	9.7	2.9	4.8	13.7	7.9	5.6	8.9	8.3	8.7	4.4	43.2	45.8	41.6	33.4
type de combustible																
gaz électricité.	24.3	32.2	25.1	40.3	15.5	9.3	5.9	11.3	19.8	19.9	14.8	24.8	9.1	8.6	6.4	12.2
charb. pétrole.	75.7	67.8	73.9	58.0	67.6	67.4	78.5	75.8	71.6	67.6	76.4	67.5	33.6	29.2	37.8	38.1
bois ramassé	0.0	0.0	1.0	1.7	16.9	23.3	15.6	12.9	8.6	12.5	8.8	7.7	57.3	62.2	55.8	49.7
nombre d'avoirs possédés par le ménage																
>4	51.8	50.3	21.4	19.9	47.9	45.8	13.3	14.2	49.8	47.9	17.0	16.8	43.6	46.8	7.9	9.4
>1 & <=4	32.3	40.1	44.4	44.7	39.1	37.0	39.2	37.3	35.8	38.4	41.6	40.7	34.3	32.3	32.1	36.7
<=1	15.8	9.6	34.2	35.4	13.0	17.2	47.5	48.5	14.4	13.7	41.3	42.4	22.1	20.9	60.0	53.9
difficultés financières																
sans difficulté			17.9	12.7			6.6	7.9			11.8	10.1			6.1	8.1
au moins 1 diff. Hors aliment.			19.8	19.0			14.8	22.4			17.1	20.8			15.5	25.1
diff. à s'alimenter			62.3	68.3			78.6	69.7			71.1	69.1			78.3	66.8
stratégies pour faire face aux difficultés																
sans objet			4.6	3.6			0.9	3.5			2.6	3.6			1.3	3.3
1)			8.0	21.1			7.0	21.2			7.5	21.1			5.3	21.7
2)			87.3	75.3			92.1	75.3			89.9	75.3			93.4	75.0

1) diversification des sources de revenus, réduction ou suppression des secours à autrui, achat en gros, achat bon marché, recours à autrui.

2) achat d'aliments peu riches, achat d'aliments à crédit, avances sur salaires, désépargne, endettement, problèmes de remboursement des dettes.

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; EP 1993, ENV 1998 ; calcul des auteurs.

4.2.1.3. Pauvreté et scolarisation des enfants

Dans les régions les plus défavorisées, la conjoncture comme la dégradation des services publics d'éducation semblent agir sur les taux de scolarisation. A Abidjan, le taux brut de scolarisation primaire a régulièrement progressé durant les quinze dernières années tandis qu'en zone rurale, après des baisses importantes de fréquentation de l'école primaire, le taux de scolarisation en 1998 est sensiblement supérieur à celui de 1985. Dans les villes secondaires, en revanche, cette tendance ne s'est pas confirmée, les taux de scolarisation de 1985 et de 1998 étant quasiment égaux. Au niveau national, on observe, cependant, une progression ascendante. Il en est de même du taux de scolarisation tertiaire qui, bien que très bas, est en hausse régulière du fait de la fréquentation des établissements supérieurs de la capitale. Les taux de scolarisation dans le secondaire semblent très dépendants de la conjoncture. En effet, les taux brut de scolarisation secondaire ont fortement chuté jusqu'en 1993, tandis que les niveaux atteints en 1998 sont, pour la plupart, inférieurs à ceux du milieu des années 80. Comme cela a été montré (De Vreyer, 1993), les variations de revenus ont donc un impact direct sur les taux de scolarisation. Ces baisses de taux de scolarisation ont, au delà des conséquences directes sur les espérances de revenus futurs des enfants déscolarisés, des effets macro-économiques néfastes sur la croissance de long terme du fait du ralentissement du rythme de formation du capital humain.

Tableau n° 49 : Taux brut de scolarisation, 1985-1998

(%)	1985	1988	1993	1998
Urbain				
primaire	100	80	98	114
secondaire	62	23	36	44
tertiaire	3	2	3	6
Abidjan				
primaire	87	83	113	117
secondaire	65	25	37	47
tertiaire	4	3	5	10
Autres villes				
primaire	112	77	87	112
secondaire	60	21	35	42
tertiaire	1	0	2	2
Rural				
primaire	67	44	54	74
secondaire	13	3	11	13
tertiaire	0	0	0	1
Forêt Est				
primaire	84	57	60	90
secondaire	18	6	11	13
tertiaire	0	0	0	0
Forêt Ouest				
primaire	79	46	55	87
secondaire	11	2	13	17
tertiaire	0	0	1	3
Savane				
primaire	38	26	44	48
secondaire	6	1	7	7
tertiaire	0	0	0	0
Ensemble				
primaire	79	58	72	91
secondaire	36	12	23	28
tertiaire	1	1	2	4

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; EP 1993, ENV 1998 ; calcul des auteurs.

4.2.1.4. Pauvreté et santé des enfants

L'évolution de la santé des enfants est étudiée à partir d'indicateurs anthropométriques usuels : retard de croissance (taille pour âge), insuffisance pondérale (poids pour âge) et émaciation (poids pour taille). La population étudiée est celle des enfants de moins de trois ans⁶².

D'après le Tableau n°50, la situation nutritionnelle des enfants s'est dégradée de 1985 à 1993, et ceci pour les différents indicateurs anthropométriques étudiés. L'incidence de la sous-nutrition des enfants de moins de trois ans aurait augmenté à partir du milieu des années quatre vingt : 23,3 % des enfants souffrent d'insuffisance pondérale (poids pour âge) en 1993 contre seulement 12,9 % en 1985. Cette augmentation concerne les régions urbaines (plus particulièrement les centres urbains secondaires) et rurales, alors que ces dernières restent les plus touchées. L'indicateur du retard de croissance traduit une sous-nutrition chronique. On constate qu'au cours des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt dix, son augmentation a été continue et importante. Cette augmentation du nombre d'enfants affectés d'un retard de croissance touche autant le milieu rural qu'urbain jusqu'à la fin des années quatre-vingt. En 1993, les régions rurales semblent plus gravement atteintes. L'évolution de l'indicateur d'émaciation confirme la montée continue d'une sous-nutrition récente.

⁶² Les valeurs critiques retenues pour le poids par âge, la taille par âge et le poids par taille sont celles publiées par l'OMS. Le seuil de sous-nutrition est un écart de deux écarts-type à la médiane de la population de référence.

Tableau n° 50 : Indicateurs anthropométriques (1985 à 1998)

(en %)	1985	1988	1993	1994	1998
Incidence de l'insuffisance pondérale					
Ensemble	12,9	18,3	23,3	23,4	20,9
Garçons	12,5	21,8	25,3	20,4	19,2
Filles	13,4	14,9	21,2	26,2	22,5
Urbain	8,2	17,6	19,4	16,2	12,3
Abidjan	5,7	18,4	15,6	10,4	11,8
Autres villes	9,6	17,1	21,5	15,4	12,8
Rural	16,3	18,8	29,2	27,0	25,2
Incidence du retard de croissance					
Ensemble	17,4	21,9	37,0	24,0	21,3
Garçons	18,7	22,8	39,8	23,1	20,1
Filles	15,8	20,9	33,8	25,0	22,5
Urbain	16,3	18,8	31,1	15,2	17,0
Abidjan	13,2	21,0	28,4	11,0	8,7
Autres villes	18,1	27,2	32,6	18,4	25,3
Rural	18,2	19,7	45,6	28,4	23,5
Incidence de l'émaciation (poids/taille)					
Ensemble	10,8	11,6	13,0	8,4	9,9
Garçons	8,9	9,3	11,4	7,1	9,7
Filles	12,7	14,0	14,7	9,7	10,0
Urbain	6,8	9,9	12,2	7,9	6,9
Abidjan	8,0	12,8	11,3	9,4	6,6
Autres villes	5,9	7,9	12,6	6,7	7,2
Rural	13,4	12,8	13,9	8,7	11,3

Sources : DIAL (2000).

La situation nutritionnelle ne semble pas s'être dégradée suite à la dévaluation du franc CFA. Toutefois, les indicateurs n'évoluent pas tous favorablement. Par exemple, de 1994 à 1998, alors que la proportion d'enfants souffrant d'un retard de croissance aurait diminué à Abidjan celle souffrant d'insuffisance pondérale augmenterait. Dans les autres centres urbains, les évolutions de ces deux indicateurs sont inversées, - retard de croissance à la baisse et insuffisance pondérale à la hausse. En milieu rural, ces deux derniers indicateurs seraient en baisse tandis que celui de l'émaciation augmenterait.

Alors que les écarts entre les milieux urbain et rural sont moins prononcés que ceux concernant les taux de pauvreté monétaire, les conditions d'existence ou les taux de scolarisation, la situation nutritionnelle des enfants apparaît comme étant assez sensible aux variations des revenus, les évolutions des différents indicateurs étant à l'image des évolutions des taux de pauvreté monétaire, en dégradation durant la crise et en relative amélioration durant la croissance.

4.2.2. *Quelles politiques de lutte contre la pauvreté ?*

En 1997, un plan de réduction de la pauvreté a été adopté. Il définit des " Axes prioritaires " dont le pilotage a été confié à un comité permanent comprenant des représentants de l'administration, des ONG, et du secteur privé⁶³. La stratégie repose tout d'abord sur la stimulation de la croissance, et en second lieu sur des politiques de redistribution et d'action en faveur des groupes vulnérables. Après la mise en place de nouveaux fonds sociaux au lendemain de la dévaluation, un Plan de Valorisation des Ressources Humaines et un Plan National de Développement Sanitaire couvrant la période 1996-2005 ont été adoptés. Les fonds sociaux ne mobilisant que des ressources très limitées (25 milliards de francs CFA entre 1994 et 1997), l'essentiel de la lutte contre la pauvreté se situe au niveau des politiques d'infrastructures, d'éducation et de santé. Les plans adoptés prévoient en effet une réorientation des dépenses vers les services de base : assainissement des eaux, électrification, éducation primaire, alphabétisation des adultes, services sanitaires en zone rurale, promotion de la contraception. Il convient toutefois de rester prudent face à la stratégie de

⁶³ Les actions sectorielles et locales doivent être conduites à un niveau décentralisé. Il n'est toutefois pas certain que les collectivités locales concernées disposent des moyens humains et matériels suffisants, étant donné les lenteurs du processus de décentralisation (voir Encadré n°4).

réduction de la pauvreté affichée, pour l'instant, par le gouvernement ivoirien, tout d'abord du fait d'une absence d'orientation visible des politiques sociales en faveur des plus défavorisés, ensuite du fait des espérances trop fortes en matière de croissance -dès à présent démenties.

a) Les politiques sociales encore insuffisamment orientées vers les plus défavorisés

Même si les effets de la politique d'infrastructure sont perceptibles dans l'évolution des conditions d'existence des ménages ivoiriens, les bas niveaux de bien être, voire leur dégradation récente dans certaines zones du pays sont imputables non seulement à la situation financière des ménages mais aussi à la dégradation de la quantité et de la qualité de l'offre des services publics notamment d'éducation et de santé. En effet, dans aucun des deux secteurs sociaux la réorientation prévue des dépenses n'est lisible dans les statistiques disponibles pour la période précédant l'adoption du plan.

Politique d'éducation

Toutefois, avant de juger du fonctionnement propre du système éducatif ivoirien, il est nécessaire de rappeler le poids de la pression démographique (une des plus fortes du monde) donnant lieu à une véritable explosion scolaire : les effectifs du primaire sont passés entre 1963 et 1995 de 330 000 à 1,6 million et ceux du secondaire de 20 000 à 463 810 (Tapinos et alii 1998). Cela est un facteur explicatif de ces faibles résultats du fait notamment de ratios élèves/enseignants élevés (cf. Tableau n°55).

Le faible taux d'efficacité du système éducatif ivoirien peut être apprécié par comparaison avec les résultats obtenus dans d'autres pays. Gupta et alii (1997) ont calculé des ratios d'efficacité de la dépense publique⁶⁴ sur un échantillon de pays africains. Il apparaît que, pour la Côte d'Ivoire des années 1984-87, 65 pour cent des dépenses publiques en éducation pouvaient être considérés comme inefficaces ; la Côte d'Ivoire était à la 8^{ème} place sur un échantillon de 9 pays. Ce taux diminue à 55 pour cent en 1992-95 et la Côte d'Ivoire occupe la 5^{ème} place sur un échantillon de 7 pays⁶⁵. Cet accroissement du ratio d'efficacité du budget de l'éducation s'est faite au prix de réformes du budget de l'éducation nationale et a certainement contribué à la baisse des rendements internes (cf. Tableau n°51).

Tableau n° 51 : Efficacité interne du système scolaire

	Nombre théorique d'années	Nombre réel d'années
Primaire	6	8.9
Secondaire	4	5.6
Supérieur	3	7.5

Source : Tapinos et alii chap 6, 1998.

Les restructurations budgétaires ont consisté en :

Une baisse de la part du budget d'éducation dans le budget général (dépenses courantes et d'investissement) qui semble malheureusement se poursuivre depuis la reprise de la croissance. Même si de nos jours il représente une part toujours importante, il est passé de 31,4 pour cent en 1981-84 à 21,8 en 1990-93 et 18,8 en 1994-98. La Côte d'Ivoire doit inverser cette tendance afin de répondre aux critères de l'initiative HIPC, les dépenses en éducation devant atteindre 5,4 pour cent du PIP contre 4,9 sur la période 94-98.

Une redistribution fonctionnelle de la dépense. Les restrictions budgétaires durant les années de crise se sont opérées essentiellement au dépend des dépenses de maintenance et d'achat de matériel pédagogique ce qui explique en partie la baisse de la qualité de l'enseignement. A partir de 1994, la baisse de la part des salaires dans le budget de l'éducation s'est effectuée au profit des dépenses de fonctionnement et d'investissement qui ont plus que triplé (cf. Tableau n°52). Toutefois, cette évolution est grandement imputable à la dévaluation du FCFA, les dépenses de fonctionnement étant majoritairement importées. C'est ainsi qu'en Franc CFA de

⁶⁴ L'indicateur d'inefficacité exprime le montant de dépenses qui aurait été nécessaire pour atteindre le même niveau de production (exprimé en termes de taux d'alphabétisme, et taux de scolarisation primaire et secondaire) au niveau d'efficacité du pays le plus performant de l'échantillon.

⁶⁵ Ces derniers résultats doivent cependant être considérés avec précaution. En effet, afin d'effectuer une analyse précise de l'efficacité de la politique d'éducation primaire et secondaire, il aurait été nécessaire de ne prendre en compte que les budgets publics destinés à financer ces cycles de formation et non l'ensemble du budget qui prend en compte le troisième cycle. Or, l'enseignement technique et supérieur constitue plus de 27 pour cent du budget sur la période 86-89 et 16 pour cent au début des années 90.

1992, les dépenses de fonctionnement par élève ont diminué dans l'ensemble des niveaux d'enseignement (cf. Tableau n°53).

Malgré la volonté affichée d'améliorer le taux brut de scolarisation ainsi que les capacités d'accueil dans l'enseignement primaire, et même si l'investissement dans le primaire double grâce à l'aide internationale, *la part du primaire diminue au profit de l'enseignement supérieur général et technique* (cf. Tableau n°52).

Tableau n° 52 : Dépenses publiques d'éducation, 1981-2000

<i>(moyenne annuelle)</i>	1981-84	1985-89	1990-93	1994-98	2000 (*)
Dépenses courantes et d'investissement	35,0	34,4	32,1	26	
(% PIB)					
Education	11,0	na	7,0	4,9	5,4
Répartition fonctionnelle			1991-93	1994-98	
<i>(en % du budget total d'Education)</i>					
Dépenses de personnel			78	66	
Autres dép de fonctionnement			6	10	
Transferts et subventions			14	14	
Investissement			3	10	
Répartition sectorielle			1991-93	1994-98	
<i>(en % du budget total d'Education)</i>					
Primaire			49	46	
Secondaire général			31	30	
Etablissement technique formation prof.			6	6	
Supérieur général			10	13	
Supérieur technique			5	6	

(*) objectif initiative HIPC

Source : World Bank (1990), (1998).

Tableau n° 53 : Fonctionnement hors salaires et transferts par étudiant, 1992-96

FCFA constant 1992	1992	1996	96/92
Primaire	2 879	1 461	51 %
Secondaire général	8 131	3 111	38 %
Etablissement technique formation prof.	112 061	22 898	20 %
Supérieur général	56 514	45 245	80 %
Supérieur technique	919 018	397 714	43 %

Source : Laurent (1998).

Malgré des mesures drastiques de réduction des dépenses dans le supérieur notamment par une réforme des transferts sociaux, la privatisation de certains restaurants universitaires, la fin des subventions de transport et la suppression du centre national des œuvres universitaires, l'enseignement supérieur occupe une place croissante dans le système éducatif public ivoirien. Cela s'explique par l'explosion des effectifs d'étudiants (accroissement de 131 pour cent des effectifs universitaires entre 1990 et 1995 ; Laurent, 1998) à laquelle le gouvernement ivoirien a dû faire face par la construction de nouveaux campus. Cependant les étudiants du supérieur ont des difficultés à trouver un emploi. Dans la mesure où ce système était historiquement créé pour former le personnel administratif, que l'emploi public est quasiment gelé et que l'emploi salarié privé moderne a diminué⁶⁶, le chômage touche fortement les diplômés de l'enseignement supérieur. Une plus grande adéquation entre l'enseignement fourni et la demande de qualification sur le marché du travail doit être trouvée.

Dans le cas où des efforts supplémentaires ne seraient pas consentis dans le primaire, le taux d'alphabétisation atteindrait, en 2025, seulement 50 pour cent de la population des 15 ans et plus. Du fait du faible coût d'accès pour les étudiants à l'enseignement supérieur, et des écarts de coûts unitaires entre les enseignements primaire, secondaire et supérieur, les dépenses publiques sont très inégalement réparties entre

⁶⁶ Soit, une perte de 94 000 emplois entre 1980 et 1992 (Hugon, Tapinos, chap 6 1998).

les ménages : le premier quintile de revenu reçoit 10 pour cent des dépenses publiques d'éducation alors que le dernier quintile en reçoit 37 pour cent (Laurent, 1998). Par ailleurs, on a montré que le coût d'opportunité de scolarisation des enfants chez les catégories pauvres de la population est important et que la distance à l'école pèse négativement dans la demande d'éducation des populations rurales (de Vreyer, 1993).

Une plus grande orientation du budget public vers le primaire s'impose donc. Un système redistributif de bourses vers les couches les plus défavorisées doit être renforcé ainsi que la prise en charge des coûts de l'enseignement supérieur par les familles les plus favorisées. De même, afin de lutter contre la pauvreté, le gouvernement ainsi que les bailleurs de fonds doivent s'inquiéter d'une meilleure allocation de l'offre en éducation sur le territoire ivoirien.

Politique sanitaire

A de nombreux égards, l'analyse du secteur de la santé en Côte d'Ivoire conduit aux conclusions déjà exprimées sur le système éducatif.

Le "miracle" économique ivoirien des années 60 et 70 n'a pas permis à l'ensemble de la population de bénéficier d'un niveau sanitaire supérieur à celui des pays voisins dont le niveau de vie est inférieur au sien (comme le Mali par exemple). Entre le début des années 70 et le début des années 90, la mortalité infanto-juvénile n'a diminué que faiblement, alors qu'au Sénégal par exemple des progrès importants ont été réalisés. Le taux de mortalité infanto-juvénile est passé de 181 pour mille à 149 pour mille en Côte d'Ivoire, et de 296 à 131 au Sénégal. De même, 24 pour cent des enfants de moins de trois ans souffrent de malnutrition chronique, niveau comparable à celui du Sénégal (Tapinos et alii 1998, chap 7).

Comme pour les autres infrastructures publiques, le classement de la Côte d'Ivoire selon le niveau d'accès de sa population aux services de santé est relativement faible en comparaison de celui obtenu selon le PIB par tête (cf. Tableau n°55). L'étude sur l'efficacité relative des dépenses publiques de santé en Afrique de Gupta et alii (1997) montre que la Côte d'Ivoire ne fait pas partie des pays les plus performants que ce soit pour l'espérance de vie, le taux de mortalité infantile ou le taux de vaccination contre la rougeole et la DTPolio.

De plus, on constate une forte inégalité d'accès au système sanitaire. La proportion des personnes se déclarant malades qui consultent un praticien est beaucoup plus faible pour le premier décile que les autres ; elle est moindre dans les régions forestières et en savane qu'à Abidjan et les autres villes⁶⁷. Le recours aux soins modernes de santé est très fortement différencié selon les déciles : la dépense moyenne par tête en médicaments modernes varie de 1 à 60 entre le premier et le dixième déciles, les consultations de 1 à 300 et les dépenses d'hospitalisation de 1 à 3000. Ce constat tient aux disparités de revenus mais aussi à la politique de santé.

Jusqu'à la crise, l'objectif de l'Etat ivoirien a été de doter le pays d'installations publiques de niveau technique international. Dès les années 50, la Côte d'Ivoire comptait 11 hôpitaux et 147 centres de santé. Durant les années 70, deux CHU sont ouverts et les chefs-lieux de préfectures et régions sont dotés d'hôpitaux. Cependant, une forte disparité existe. Seule la capitale bénéficie de grands centres hospitaliers ; en 1996, seuls 21 des 55 hôpitaux disposent d'un bloc chirurgical fonctionnel ; on compte 1 médecin pour 6.500 habitants à Abidjan contre 1 pour 54.000 habitants dans la région de l'Ouest. Le système est avant tout orienté vers les soins curatifs en milieu urbain et non préventifs (sur l'ensemble du territoire), ce qui explique les faibles taux de couverture de vaccinations infantiles.

Du fait de cette préférence élitiste et à l'instar des dépenses d'éducation, les dépenses publiques de santé sont en Côte d'Ivoire supérieures à celles des autres pays d'Afrique Subsaharienne. De l'ordre de 1,7 pour cent du PIB durant les années 80 (contre la moitié au Sénégal), elles ont sensiblement diminué durant les années 90. Jusqu'au milieu des années 90, ces dépenses ont servi à financer le niveau tertiaire (c'est à dire les centres hospitaliers universitaires et régionaux) et non pas les niveaux primaire (centre de santé rurale, dispensaires) et secondaire (hôpitaux). L'accroissement de la part du budget consacrée au secteur primaire constatée depuis 1994 provient d'un engagement des bailleurs de fonds et non pas de l'Etat ivoirien. Dans une certaine mesure, le système de santé ivoirien constitue un système de distribution à l'envers, comme pour l'éducation, les

⁶⁷ De 1985 à 1995, de l'ordre des deux-tiers à Abidjan, le double de ce qu'elle est en savane (Hugon, Tapinos, 1998, chap 7).

classes aisées bénéficiant des services publics subventionnés de manière plus importante que les classes les plus pauvres.

C'est ainsi qu'en comparaison des dépenses effectuées les résultats sanitaires sont médiocres. Le niveau de mortalité infantile est supérieur à celui du Ghana. De même, le stade de transition démographique y est moins avancé. Par un accès plus grand aux soins médicaux et une meilleure éducation des femmes, de meilleurs résultats pourraient être atteints.

Tableau n° 54 : Dépenses publiques de Santé 1981-2000

<i>Moyenne annuelle</i>	1981-84	1985-89	1990-93	1994-98	2000 (*)
Santé (% PIB)	1,7	1,7	1,5	1,2	1,5
Répartition fonctionnelle (en % du budget total de Santé)			1991-93	1994-98	
Dépenses de personnel			66	51	
Autres dép de fonctionnement			24	26	
Investissement			10	23	
Répartition sectorielle (en % du budget total de Santé)		1987-89	1992-93	1994-98	
Primaire		23	28	32	
Secondaire		27	18	15	
Tertiaire		43	29	31	
Administration générale		n.d.	25	21	

(*) objectif initiative HIPC

Sources : Banque Mondiale (1990), (1998).

Tableau n° 55 : Quelques indicateurs de niveau d'infrastructure de base, d'éducation et de santé

1998	Côte d'Ivoire	Pays à bas revenus ^{b)}	Pays à bas rev.	Afrique Sub-Sah.	Pays à rev. inter
PNB par tête (PPA, \$US)	1 484	1 360	2 170	1 440	5 990
Consommation d'électricité (kwh par habitant) (1997)	181	222	448	446	1 928
Indice normalisé de routes (100 = longueur totale attendue) ^{a)}	84	119	120	118	124
Nombre de radios (pour 1 000 habitants) (1997)	164	148	206	198	401
Lignes téléphoniques (pour 1 000 habitants)	12	14	37	14	145
Espérance de vie à la naissance (années)	46	57	63	50	69
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances)	88	83	68	92	31
Taux brut de mortalité (pour 1 000 habitants)	17	12	9	15	8
Taux d'analphabétisme (% des per. âgées de 15 & plus)	56	38	31	41	12
Taux d'analphabétisme (% des per. âgées de 15 à 24 ans)	38	24	19	24	7
Ratio élèves-enseignants en primaire (1993)	39	..	39	41	24
Taux brut de scolarisation primaire (1997)	71	..	107	..	106
Taux brut de scolarisation secondaire (1997)	24	..	56	..	66
Taux brut de scolarisation supérieur (1997)	5	5	6	2	25

a) Indice normalisé de routes : longueur totale des routes comparée avec le niveau conditionné par la population, la densité de population, le revenu par tête, l'urbanisation, et des dummy-variables par régions

b) Chine & Inde exclus

Source : World Bank, 2000a

b) Des perspectives de croissance trop faible

On vient de montrer que durant la dernière phase de croissance, les fruits de cette reprise ont été inégalement répartis, les taux de pauvreté monétaires restant très élevés dans certaines zones du pays (milieu urbain, comme le Nord du pays). Si la croissance est une condition nécessaire à l'amélioration du niveau de vie des populations, il apparaît clairement qu'elle n'est pas suffisante à l'éradication de la pauvreté. Des phénomènes d'hystérésis sont à l'œuvre : la crise économique en s'éloignant a laissé derrière elle des franges entières de la population dans une situation de pauvreté préoccupante. Une partie seulement a commencé à s'en sortir, tandis que la fin de la croissance économique et les événements politiques à l'œuvre aujourd'hui ne font qu'exacerber des tensions existantes.

Il est intéressant de revenir sur les projections de croissance du gouvernement Bédié afin d'en juger le degré de faisabilité. Cela apporte un élément important de compréhension des événements de décembre 1999. De plus, quelques projections de croissance ont été effectuées, basées sur des tendances du passé afin de définir quelques scénarii possibles de croissance après la crise actuelle.

Les perspectives de croissance dressées par les autorités ivoiriennes en 1998 avant le coup d'Etat pour la période 2000-2005 sont apparues particulièrement optimistes, puisqu'elles tablaient sur un taux de croissance annuel supérieur à 12 % sur l'ensemble de la période (République de Côte d'Ivoire, 1999). Cette croissance était basée sur un taux d'investissement privé dépassant 25 % et atteignant 29 % en 2005, le taux d'investissement public étant plafonné à 6 %. De manière correspondante, il était prévu un doublement en cinq ans du taux d'épargne nationale, de 10 % à 20 %, et surtout une explosion des investissements extérieurs directs : en moyenne annuelle, ils devaient atteindre 1900 milliards de francs CFA, presque vingt fois la valeur moyenne observée pendant la période 1995-97. Il était donc fait l'hypothèse d'un relâchement considérable de la contrainte financière pesant sur l'économie.

Un modèle dynamique à deux gaps a été utilisé pour effectuer quelques projections alternatives de la trajectoire de l'économie entre 1999 et 2005, en retenant des hypothèses conservatrices et donc plus pessimistes, sans pour autant rendre compte de la chute actuelle des cours de matières premières : rigidité du taux d'épargne privée, constance des flux d'investissements directs étrangers, rigidité du contenu en importations de la demande. Comme d'habitude avec les modèles macro-économiques, les projections effectuées n'ont d'autre intérêt que de déterminer la trajectoire potentielle de l'économie sous des hypothèses déterminées par le passé observé, qu'elles soient obtenues par calibrage, par estimation économétrique ou par projection de tendance. La spécification du modèle, les élasticités et les hypothèses sont présentées en annexe.

Tableau n° 56 : Hypothèses de 4 scénarios de croissance

	I	II	III	IV
			+ 1 pt de % (constante équation Tableau n°60)	+ 1 pt de % (constante équation Tableau n°60)
Taux investissement privé	Equation du Tableau n°60	Equation du Tableau n°60		
Gains de productivité (hors externalité du capital public)	0 %	1,5 %	0 %	1,5 %
Exportations industrielles	+5 % l'an	+5 % l'an	+10 % l'an	+10 % l'an
Approfondissement financier	non	non	Non	oui

Les projections se déclinent selon quatre variables, indiquées dans le Tableau n°56 : le taux d'investissement privé de longue période, les gains de productivité, la croissance des exportations industrielles⁶⁸ et la structure du portefeuille des ménages et des entreprises. Dans les variantes I et II, le taux d'investissement privé est régi par un effet « accélérateur-demande » estimé sur la période 1960-1994 (Tableau n°60). Dans les variantes III et IV, la constante de cette équation est augmentée d'un point. Dans les variantes I et III, le trend des gains de productivité est nul, tandis que dans les variantes II et IV il est égal à 1,5 % pour toutes les branches. L'augmentation du taux d'investissement privé a pour conséquence d'une part de dégrader la balance commerciale, sous l'effet du surcroît d'importations de biens d'équipement, et d'autre part la balance des services, par l'accroissement des paiements d'intérêt sur la dette extérieure des entreprises. Sans un fort afflux d'investissements directs étrangers, elle n'est donc concevable qu'accompagnée d'une forte croissance des exportations industrielles, posée à 10 % au lieu de 5 % dans les variantes III et V. Enfin la contrainte de paiements extérieurs peut aussi être allégée par un approfondissement du secteur financier

⁶⁸ Dans toutes les projections, le taux de croissance des exportations agricoles, hors café et cacao, est fixé à 5%. La production de café et de cacao est déterminée par l'offre de travail des ménages agricoles. Les termes de l'échange sont constants

domestique, favorisant le financement intérieur des entreprises par l'émission de titres permettant de drainer l'épargne intérieure et de réduire la fuite de capitaux, ou un meilleur accès au crédit intérieur, au détriment de l'endettement extérieur privé. Cet élément a été représenté par un trend exogène portant sur la composition du portefeuille des ménages et des entreprises. Après la forte baisse des taux d'intérêt de la période 1993-1998, on a considéré que les taux d'intérêt intérieurs et domestiques restaient fixés aux niveaux de 1998. Seul le rendement des titres domestiques varie, étant égal au rendement moyen du capital non-agricole. Sous ces hypothèses, dans la variante IV, la part des actifs étrangers dans le portefeuille des ménages passe progressivement de 36 % en 1998 à 21 % en 2005, et la part de la dette extérieure des entreprises passe de 72 % à 55 %, soit pour les deux ratios une baisse annuelle de 10 % entre 1999 et 2005.

Tableau n° 57 : Projections 1998-2005, contributions à la croissance et tcma des revenus

	1993-1998	1998-2005	
	Calage	I	IV
Contributions à la croissance (%):			
PIB	6,0	3,1	5,3
Dépenses			
Consommation privée	3,6	2,8	4,2
Consommation publique	0,2	0,2	0,3
Investissement privé	2,7	-0,4	0,8
Investissement public	1,1	0,6	0,2
Exportations	2,1	0,9	1,9
Importations	-3,7	-1,0	-2,1
Solde commercial	-1,6	-0,1	-0,2
Taux de croissance annuels moyens :			
Revenu moyen agricole	8,0	1,3	2,8
Revenu moyen informel	-0,7	-2,2	-0,2
Salaire moyen formel privé	-5,2	-2,7	-0,1
Salaire moyen public	-3,9	-0,4	0,5

Tableau n° 58 : Projections 2005, divers indicateurs macro-économiques

	I	II	III	IV
Croissance du PIB (vol) (1998-2005)	2,9	3,7	3,6	4,6
Taux d'investissement total (2005)	17,2	15,8	21,3	20,3
Taux d'investissement privé (2005)	8,7	9,8	13,0	14,4
Taux d'investissement public (2005)	8,5	6,0	8,3	5,9
Déficit public / PIB (2005)	-2,2	-0,3	0,9	2,5
Dette publique / PIB (2005)	53,1	48,2	33,8	29,9

La variante I correspond à une hypothèse basse de croissance : gains de productivité très faibles, comportement d'investissement privé conservateur, stabilité des parts de marché à l'exportation, absence d'approfondissement financier. La croissance obtenue sur l'ensemble de la période se situe sur un trend descendant autour de 3 % par an. Du fait du mécanisme d'accélérateur, le taux d'investissement privé baisse au cours de la période et est insuffisant pour permettre un accroissement conséquent des capacités de production. La croissance est alors essentiellement tirée par la consommation privée, les exportations ne progressant que modestement. Puisque l'accroissement de l'investissement privé est faible, l'épargne extérieure permet de financer un taux d'investissement public élevé mais dont l'augmentation ne permet pas une croissance soutenue.

Le scénario II suppose des gains de productivité de 1,5 % par an. Le taux de croissance moyen annuel est dorénavant de 3,7 %. Bien que supérieur à celui du scénario I, il n'atteint pas, comme on aurait pu l'espérer, 4,5 % (3 % du scénario I + 1,5 % de gains de productivité). En effet, la croissance entraîne un accroissement de la demande d'importations qui vient buter contre la contrainte extérieure. Finalement le taux d'investissement total est inférieur à celui du scénario I.

En l'absence de gains de productivité, une augmentation de l'investissement privé financé par un surcroît d'exportations non-traditionnelles (scénario III) permet une croissance similaire à celle

obtenue dans le scénario précédent, soit 3,6 % par an. En effet, le relâchement de la contrainte extérieure fournit la possibilité d'importer les biens d'équipement nécessaires. De plus, l'Etat est en mesure de soutenir un rythme d'investissement public élevé tout en obtenant un excédent budgétaire provenant de l'accroissement des recettes internes et externes.

Finalement, le scénario IV cumule les effets de l'ensemble des variantes précédentes– plus l'effet de l'approfondissement financier domestique. Rappelons encore que ce dernier scénario ne constitue pas nécessairement une borne supérieure. Le taux de croissance de l'économie pourrait être largement plus élevé si certaines des hypothèses retenues par le programme présidentiel se réalisaient au moins en partie : accroissement du taux d'épargne privé national, afflux massif d'investissements directs étrangers, gains de productivité plus élevés. Parier sur ces évolutions apparaît toutefois assez hardi. Par ailleurs, les taux de croissance de tous les scénarios pourraient être revus à la baisse du fait de l'orientation à la baisse des cours du cacao et du café. En effet, depuis 1994 l'essentiel de l'augmentation du taux d'épargne nationale a été obtenu par la réduction de 10 points de PIB du déficit budgétaire. Le doublement du montant des investissements directs extérieurs comprend un certain nombre d'éléments transitoires (privatisations, opérations BOT). Enfin les gains de productivité élevés de la période 1994-97 correspondent à un phénomène de rattrapage et ne semblent pas basés, comme dans les économies asiatiques émergentes ou comme pendant la période 1960-78, sur une croissance très forte des exportations non traditionnelles et sur un accroissement rapide du capital humain.

Le trend de croissance obtenu dans le scénario IV se situe entre 4,5 et 5 %. L'investissement privé est à présent majoritaire et capte l'essentiel du financement intérieur et extérieur. Du fait de l'accroissement des recettes budgétaires et d'un allègement des remboursements d'intérêt, l'investissement public peut être financé par l'excédent budgétaire, ce qui permet de diminuer fortement le poids de la dette publique. Alors que l'investissement concourt dorénavant positivement à la croissance, les contributions de la consommation privée et des exportations sont aussi fortes que durant la période 1993-1998. Par ailleurs, la désagrégation du modèle en six grandes branches et en quatre types de travail fournit des indications sur le contenu distributif de la croissance. Cette croissance correspond à une industrialisation du pays à travers un accroissement du capital disponible. On observe par ailleurs une tertiarisation de l'emploi dans la mesure où l'industrie ne peut absorber la majorité de l'offre de travail non-agricole. Enfin, l'augmentation de la demande de produits agricoles pèse sur les ressources en terre et entraîne une modification des termes de l'échange interne en faveur de l'agriculture. Le revenu moyen agricole augmente donc alors que les revenus urbains moyens stagnent.

Alors que la nouvelle croissance est apparue fragile et encore polarisée autour du couple classique constitué par Abidjan et la zone cacao, qui sont les régions les plus riches du pays, il est difficile d'espérer une croissance plus forte dans le futur et même sous l'hypothèse d'un environnement économique international favorable. Par ailleurs, dans une économie inégalitaire comme celle de la Côte d'Ivoire, l'élasticité de la pauvreté à la croissance s'est avéré faible. En outre, il est difficile de trouver des signes tangibles d'une véritable volonté de redistribution. La stratégie nationale de réduction de la pauvreté, adoptée en 1997, est encore à l'état d'intentions. La réorientation des dépenses vers les services de base, dans les domaines des infrastructures, de l'éducation, et de la santé, n'a pas encore commencé à une échelle significative. On commence alors à comprendre les fondements des événements politiques et sociaux survenus depuis 1999.

4.3. Gouvernance, conflits distributifs et réforme de l'Etat

La stratégie d'ajustement suivie depuis 1994 a impliqué un changement des règles du jeu qui prévalaient depuis vingt ans en matière de répartition du produit. La "république des bons élèves" (Bakary et Leconte, cités par Azam, 1994) semble avoir puni ses enfants, c'est-à-dire les fonctionnaires et les salariés instruits du secteur moderne.

En 1989-90, l'annonce d'une baisse des salaires nominaux publics avait déclenché une crise sociale de longue durée, et les manifestations des étudiants et des fonctionnaires avaient réussi à annuler l'ajustement budgétaire programmé (Azam, 1994). Entre 1994 et 1996, l'ajustement des salaires a été obtenu, cette fois-ci en termes réels. L'illusion monétaire et une sorte de fatigue politique, après cinq années d'intense récession, ont sans doute joué leur rôle dans cette différence de résultats. Par ailleurs, en 1989-90, tous les revenus étaient soit en récession soit en stagnation, quelle que soit leur origine, même si l'ajustement des prix aux producteurs de café et de cacao fut repoussé jusqu'en 1991. En comparaison, la période 1994-97 est marquée par une forte hausse de la demande effective et des revenus non salariaux. Dans ce contexte, les ménages de salariés ont sans doute modifié leurs comportements de consommation, d'offre de travail ou de transferts. Certains ont développé des activités secondaires de commerce ou de services informels, ou de productions vivrières périurbaines. Par ailleurs, les transferts entre ménages urbains et ménages ruraux ont pu connaître un ralentissement.

Tableau n° 59 : Indices de salaires réels et d'emploi

	1987	1993	1997
Salaires minimum réel	116.1	100.0	106.0
Salaires moyen privé réel(*)	n.d.	100.0	84.9
Emploi privé moderne(*)	n.d.	100.0	120.2
Masse salariale publique réelle	124.8	100.0	83.2
Salaires public réel (a)	n.d.	100.0	72.4
Emploi public (a)	n.d.	100.0	94.7
Prix réel au producteur de cacao	232.1	100.0	140.3
Prix réel au producteur de café	232.1	100.0	162.4
Prix réel au producteur de coton	148.4	100.0	135.0(**)

Source : BNEDT et FMI

(*) : années fiscales juin-juin : 1993/94 à 1996/97

(**) : 1996

(a) : RED FMI (1998), excluant les effectifs militaires

Ainsi, une succession de bonnes surprises – hausse des cours, retour de la croissance, créations d'emplois dans le secteur moderne – a du favoriser la formation d'anticipations optimistes : une fois le choc de la dévaluation absorbé, chacun s'attend à l'amélioration de ses conditions de vie⁶⁹. Pour cette raison, les conflits distributifs pourraient s'intensifier, *a fortiori* dans le cas d'un renversement des termes de l'échange.

D'un côté, la main-d'œuvre urbaine diplômée aura tendance à demander une compensation des sacrifices consentis. L'écart de revenu et de conditions de vie s'est sans aucun doute creusé entre la petite-bourgeoisie abidjanaise ou citadine et l'élite dominante, qui a bénéficié d'une forte appréciation de ses avoirs extérieurs, qui a investi dans les entreprises privatisées, ou qui détient de la terre ou du capital dans les activités exportatrices. Claudine Vidal parle même d'une « séparation irréversible » entre les « grands » et les autres : « les formes d'enrichissement ne passent plus pour des modèles imitables, mais font l'objet de critiques politiques » (Vidal, in Contamin et Memel-Fotê, 1997). La période actuelle devrait favoriser l'apparition

⁶⁹ De plus, l'ajustement des salaires publics n'a peut-être pas été aussi sévère qu'il paraît. En 1996, la masse salariale publique augmente de 9,7% en termes réels, tandis que les salaires moyens des non-militaires décroissent officiellement de 2,4%.

d'une nouvelle classe de jeunes entrepreneurs diplômés, privés d'accès à la fonction publique, et situés dans le « *missing middle* » du tissu industriel. On ne peut dire encore si cette classe deviendra suffisamment nombreuse et influente pour changer les règles du jeu politico-économique. On ne peut dire surtout si le développement de ces activités permettra d'atténuer la chute du rendement des diplômés et la désillusion face au modèle de la république des bons élèves, qui créent un « moment critique » (Proteau, in Contamin et Memel-Fotê, 1997). Les difficultés de financement de ces activités sont encore très fortes (voir 3.2), malgré le « professionnalisme » des candidats (Fauré, 1994 ; Chevassu, in Contamin et Memel-Fotê, 1997).

D'un autre côté, l'impératif de réduction de la pauvreté contraint à une redistribution vers les zones rurales ou les régions les moins favorisées comme le Nord du pays, mais aussi en direction des travailleurs informels urbains. Déjà, l'augmentation de la pauvreté a rendu plus aigus les conflits entre les natifs ivoiriens et les immigrés d'origine africaine⁷⁰. Claudine Vidal souligne d'ailleurs la montée de la xénophobie, à côté de la rupture entre les « grands » et les autres, comme le second trait majeur de l'évolution de la société citadine ivoirienne (Vidal, in Contamin et Memel-Fotê, 1997).

Parmi les principales réformes mises en œuvre depuis 1994, la privatisation des entreprises publiques et la libéralisation de la commercialisation du cacao et du café auront sans doute des conséquences positives, tout à la fois sur le plan de l'efficacité et de l'équité. Cependant, ces réformes tendent aussi à diminuer le nombre des outils de redistribution disponibles pour le gouvernement. De fait, l'équilibre des forces entre « le cacao et l'école », caractéristique de la période antérieure, sera plus difficile à gérer. Mais, comme on l'a souligné, l'hétérogénéité croissante de la société urbaine constitue un autre élément d'instabilité politique, pour lequel, là encore, peu d'instruments de médiation sont disponibles, dans le cadre d'une déréglementation du marché du travail et d'une dévalorisation des diplômes. Plus généralement, le mode de croissance actuel, même s'il parvenait à réduire sensiblement la pauvreté, du moins en milieu rural, pourrait être compromis par une augmentation rapide des inégalités au sein des villes et au sein des campagnes.

Encadré n° 4 : La décentralisation et les services déconcentrés de l'Etat

Même si la constitution ivoirienne prévoit l'existence d'administrations à plusieurs niveaux (régions, départements, sous-préfectures et communes), les services déconcentrés de l'Etat n'ont toujours pas les moyens financiers et humains pour fonctionner correctement. Par ailleurs, c'est seulement au début des années 80 qu'une politique de décentralisation est lancée. Elle s'est traduite par la création de nouvelles communes et la promulgation des principaux textes de l'organisation communale. C'est ainsi que de 1980 à 1995, 196 communes sont créées⁷¹. En fait, cette loi sur l'organisation communale intervient au moment où l'Etat se rend compte qu'il n'est plus en mesure de financer l'aménagement urbain jusque là conçu et réalisé par lui. Elle est donc l'occasion d'un repli de l'Etat et conduit à une orientation du financement des investissements urbains par emprunts et subventions internationales. Plusieurs dispositions sont ainsi prises pour fournir aux communes la possibilité de se financer. Mais il est aussi entendu qu'une part importante des prérogatives de l'Etat entre dans leur champs de compétence, notamment la santé publique (dispensaires et centres de santé, maternités de quartiers), les services sociaux (foyers, crèches, etc.), et l'éducation (écoles maternelles et primaires). Il est souhaité que le processus de décentralisation se poursuive par la création de structures décentralisées au niveau des régions (République de Côte d'Ivoire, 1997). Dans les faits, la déconcentration reste plutôt théorique, les services administratifs régionaux bénéficiant de délégations de pouvoir très faibles, le centre de la plupart des décisions restant à la capitale administrative, et leur rôle essentiel étant la collecte des taxes et des impôts. Quant à la décentralisation, les collectivités locales, en l'état actuel de leurs moyens, ne sont pas en mesure de prendre en charge le développement de leur commune. A titre d'exemple, le budget de la commune de San Pedro ne représente que 0,5 % du PIB de la ville, il en est de même pour Korhogo⁷². C'est ainsi que, au delà du fait qu'elles ne sont pas en mesure de prendre en charge les services publics qui leur sont normalement impartis, l'ensemble des villes secondaires de Côte d'Ivoire souffrent d'importants déficits en entretien du capital public existant et en investissements publics nouveaux. En outre, il est évident que cet état de fait est révélateur des difficultés que les autorités ivoiriennes auront à relever pour mettre en place de nouvelles taxes sur les activités informelles ou sur le foncier rural et urbain, taxes non seulement nécessaires pour l'instauration d'un véritable processus de décentralisation, mais aussi pour remplacer les droits de douanes et les prélèvements, en baisse, sur les filières agricoles d'exportation. Il montre aussi qu'à court et moyen termes, une politique de développement des régions ainsi qu'un programme de lutte contre la pauvreté doivent compter sur d'autres structures que les structures administratives régionales, telles que les ONG nationales et internationales.

⁷⁰ Dans le secteur moderne, on constate une « ivoirisation » de l'emploi : entre 1992 et 1996 l'emploi des natifs a progressé de 9.6%, tandis que l'emploi des étrangers africains a diminué de 13.6%. Les salaires relatifs ont connu une évolution inverse - cependant une analyse du RPED montre que la discrimination salariale est plus forte que la discrimination devant l'emploi (Eyssen, 1996).

⁷¹ Le pays compte 253 villes et 8 549 villages, le territoire national étant organisé administrativement en 16 régions, 58 départements, 231 sous-préfectures, 196 communes plus la ville d'Abidjan.

⁷² ICEF, ENSEA, IRD (1998) et ICEF, ENSEA, IRD (1999)

Enfin, au-delà de la fonction redistributive, la transparence des interventions de l'Etat doit elle aussi progresser, ne serait-ce que pour échapper à un cercle vicieux de perte de légitimité et d'érosion de la fiscalité. D'un côté, il est souhaitable que les recommandations des bailleurs de fonds et donateurs intègrent le risque de « défiscalisation » et de « délégitimisation » (Campbell, 1997), qui, s'il se réalisait, mènerait au contraire des objectifs visés de bonne gouvernance et de construction des capacités. En effet, il est certes nécessaire que l'Etat laisse émerger des corps intermédiaires et des contre-pouvoirs légitimes : collectivités locales, syndicats, associations, partis politiques. Mais il n'est pas moins nécessaire, une fois que les erreurs du passé auront été suffisamment apurées par la libéralisation, qu'il conserve une capacité d'intervention, au niveau budgétaire et réglementaire. D'un autre côté, les élites étant confrontées à un risque accru de coupure avec les autres strates de la société, il est souhaitable qu'elles crédibilisent de nouveau leur pouvoir par l'extension des règles du droit et de l'universalité de l'impôt, et par une allocation des dépenses publiques plus transparente et plus démocratique. Le démantèlement de structures para-publiques comme la Caisse Autonome d'Amortissement et la Caisse de Stabilisation devrait conduire à diminuer certaines opportunités de corruption. Il reste qu'une grave affaire de fraude portant sur l'aide européenne dans le secteur de la santé est revenue rappeler récemment les dimensions du problème, après une autre affaire ayant conduit à l'emprisonnement du directeur du Trésor. On peut néanmoins se féliciter que ces affaires soient rapidement devenues publiques, aient été reconnues par le gouvernement, et conduit à des punitions exemplaires.

4.4. Conclusion

Alors que les perspectives de croissance ne peuvent être aussi optimistes que celles du milieu des années 90, on peut s'inquiéter de la lenteur des effets de percolation (*trickle-down*) et des faibles instruments jusqu'à présent mis en œuvre de lutte contre la pauvreté. A travers le prisme de la pauvreté, il se confirme que l'économie de la Côte d'Ivoire est encore trop axée sur le couple « Abidjan – cacao ». L'absence de déconcentration des activités modernes, et l'absence de diversification des activités agricoles limitent très fortement l'élasticité de la pauvreté à la croissance. De plus, les bases de l'équilibre social jusqu'à présent maintenues sont érodées : les revenus urbains se sont fortement dégradés, et, bien que les catégories éduquées et salariées urbaines restent privilégiées par rapport au reste de la population, ces classes moyennes ne sont plus protégées des risques de pauvreté. Alors qu'on constate un resserrement des niveaux de vie entre milieu urbain et rural du fait notamment de la baisse des revenus urbains, un accroissement manifeste des inégalités intra-zone s'est opéré. Par ailleurs, bien que certains indicateurs de capacités des ménages tels que le niveau d'éducation aient connu des tendances de long terme positives, ils n'ont pu constituer un levier suffisant de croissance de long terme. En effet, leurs niveaux sont encore trop bas et ils sont couplés avec de mauvaises conditions de vie tributaires à la fois des conditions financières des ménages et du niveau et de la qualité des services publics.

Dans le domaine de l'éducation et de la santé d'énormes progrès doivent être entrepris. En effet, les inégalités d'accès aux services sanitaires et éducatifs entre les niveaux de revenus, les sexes et les régions sont importantes. La pression démographique exige un niveau d'offre de services sociaux bien supérieur. Les systèmes éducatif et sanitaire doivent donc être largement réformés. La logique passée du système éducatif ivoirien de priorité à la formation d'une élite urbaine n'est plus tenable. Il en est de même du système sanitaire trop orienté vers les soins curatifs et le secteur tertiaire.

Malheureusement, bien que des réformes aient déjà été entreprises, le budget total d'éducation a diminué et la nécessaire réorientation des dépenses vers le primaire n'a pas été effective. En santé, le rééquilibrage du budget vers les niveaux primaires est plutôt dû à une volonté des bailleurs de fonds. Cela peut tenir au fait que le gouvernement doit composer avec une classe moyenne urbaine qui depuis la crise a vu son pouvoir d'achat diminué et nombreux de ses avantages réduits, alors que la croissance actuelle la touche encore peu. Sans l'appui massif des bailleurs de fonds, il est donc difficile de s'attendre à une augmentation des budgets sociaux ni à une amélioration des conditions sanitaires et scolaires des populations les plus défavorisées.

L'extension de la pauvreté et l'accroissement des inégalités posent par ailleurs de nouveaux problèmes, celui d'une perte de légitimité des élites d'une part, et celui de la xénophobie d'autre part. Le fossé qui s'est creusé entre les plus riches et les classes moyennes urbaines, et la récurrence des affaires de corruption dénoncées par la presse, fissurent le modèle antérieur de la « république des bons élèves ». Parallèlement, la libéralisation des filières cacao et café prive le gouvernement d'un instrument de redistribution majeur, caractéristique de l'équilibre politico-économique traditionnel entre planteurs et fonctionnaires. Les autorités

sont donc appelées à reconstruire les sources d'une nouvelle crédibilité, plus transparente et plus démocratique, et à inventer de nouveaux instruments pour prélever et redistribuer les revenus. Dans un pays qui comprend près de 30 % d'étrangers, elles doivent aussi éviter le piège qui consisterait à laisser transformer le problème de la pauvreté en problème d'immigration. Face au nombre croissant d'immigrés de seconde génération en situation d'apatrides, elles doivent concevoir une nouvelle définition de la nationalité ivoirienne et une nouvelle politique d'intégration.

Annexe 3 : Présentation du modèle

Le modèle utilisé est une version modifiée du modèle construit par Cogneau et Collange (1998) pour évaluer l'impact de la dévaluation du franc CFA entre 1994 et 1996. Cette version comprend deux sous-périodes : une période de calage (1994-1998) et une période de projection (1999-2005). Il s'agit d'un modèle d'équilibre général calculable à dynamique séquentielle avec actifs financiers.

La partie réelle est constituée d'un noyau « walrasien » constitué de cinq branches de production : la branche du café et du cacao, le reste de l'agriculture, le secteur informel non commercial, le secteur formel et le commerce. Pour chaque secteur, la production est définie à partir d'une fonction CES à deux facteurs : travail et capital privé. Les rendements de ces deux facteurs sont constants. Le trend de la productivité globale des facteurs est fixé de manière exogène, mais celle-ci est modifiée par une externalité liée au capital public. Les consommations intermédiaires sont liées à la production par le biais de coefficients techniques fixes. A court terme, le stock de capital est fixé. Au cours d'une année, la production est donc déterminée uniquement par l'emploi qui dépend lui-même de la rémunération réelle du travail (du côté offre, comme du côté demande pour les branches formelles). En dynamique, l'investissement accroît le stock de capital. Les produits destinés au marché intérieur et à l'exportation sont imparfaitement substituables et constituent un bien composite (agrégation CET). Contrairement à la version antérieure, les exportations sont exogènes et les prix des exportations sont les prix mondiaux (hypothèse *price-taker*) afin de pouvoir effectuer des variantes de long terme sur la croissance des exportations.

Les marchés des produits sont concurrentiels et les prix sont flexibles. Les prix à la production du café et du cacao sont administrés, la différence entre ces prix et le prix international étant prélevée par la Caisse de stabilisation. Il n'y a pas de marché du travail rural. Les producteurs-consommateurs agricoles partagent leur temps de travail entre la production vivrière (aux fins d'autoconsommation ou de commercialisation) et la production pour l'exportation en fonction des rémunérations relatives de ces deux activités. La mobilité entre ces deux activités est supposée imparfaite, le travail étant segmenté au sein du ménage (femmes dans le vivrier, hommes dans les cultures d'exportation), les périodes d'activité agricole et les régions de production étant hétérogènes. La mobilité du travail entre les activités agricoles et les activités non-agricoles, dépend également du rapport entre la rémunération agricole et l'espérance de la rémunération non-agricole, à la Harris et Todaro. Au contraire des autres mobilités intersectorielles et de la flexion de l'offre de travail, la migration s'effectue avec retard, c'est-à-dire d'une période sur l'autre. Le marché du travail non-agricole est segmenté entre le travail salarié, employé uniquement dans le secteur formel et dans l'administration, et le travail non-salarié (auto-emploi dans des micro-entreprises), employé dans le secteur informel et le commerce. Il y a encore une fois mobilité imparfaite du travail ; entre le secteur informel non-commercial et les activités commerciales d'une part, et entre le segment non-salarié et salarié du marché du travail d'autre part, toujours sur la base des rémunérations espérées. En définitive, l'offre de travail totale est fixe et progresse de 3 % par an. Pour la première période du modèle (1994-1998), le taux de salaire dans le secteur privé formel est exogène. Il y a donc du chômage en ville. Pour la seconde période, le taux de chômage est fixé à un niveau considéré comme « naturel » et atteint en 1998 (4 %), et les salaires formels sont flexibles.

Une grande partie des importations a été supposée complémentaire (75 % des importations de biens industrielles). En dehors de ces importations complémentaires, la demande intermédiaire et finale est une demande de biens composites : les consommateurs choisissent une certaine combinaison de biens importés et de biens produits localement en fonction de leurs prix relatifs (spécification d'Armington). La répartition de la consommation des ménages par produit est ensuite déterminée par un système linéaire de dépenses (LES).

Encadré n° 5 : Principales équations intervenant dans la croissance

Production

Les équations de production sectorielles sont des fonctions CES du travail et du capital (ou d'un facteur fixe à croissance exogène dans le cas de l'agriculture) :

$$X_i^s = TFP_i \cdot \left[\delta_i L_i^{-\omega_i} + (1 - \delta_i) \bar{K}_i^{-\omega_i} \right]^{-1/\omega_i}$$

La productivité totale des facteurs dépend de l'accumulation de capital public :

$$TFP_{t+1}^i / TFP_t^i = (1 + \bar{g}_i) (K_{t+1}^g / K_t^g)^{0.1}$$

Accumulation publique et privée

$$K_{t+1}^i = K_t^i \cdot (1 - depr_i) + I_t^i$$

$$K_{t+1}^g = K_t^g \cdot (1 - depr_g) + I_t^g$$

Le taux d'investissement privé est régi par un mécanisme d'accélérateur :

$$\left(\frac{INV}{PIN} \right)_{t+1} = \tau + 0.734 \cdot \left(\frac{INV}{PIN} \right)_t + 0.364 \frac{\Delta PIB_{t+1}}{PIB_t}$$

L'investissement est ensuite réparti entre les trois branches non agricoles selon des clefs fixes.

Balance courante

La balance courante dépend de la balance commerciale et des flux d'intérêts correspondant à la dette publique (CEG), à la dette privée (CEE) et à la rémunération des actifs étrangers des ménages (F) :

$$BC^{\$} = \sum_i PWM_i^{\$} M_i - \sum_i PWE_i^{\$} EX_i + i_{eg} \cdot CEG^{\$} (-1) + i_{ee} \cdot CEE^{\$} (-1) - i_{ef} \cdot F^{\$} (-1)$$

Le revenu des ménages est constitué par la somme des revenus du travail, de la terre et du capital d'exploitation agricole et informel, d'une part fixe du revenu du capital formel et des intérêts reçus sur leurs dépôts dans les banques et sur les actifs étrangers qu'ils détiennent. Le revenu des entreprises correspond à la fraction des revenus du capital formel conservée aux fins d'auto-financement de l'investissement. Le revenu de l'Etat est constitué par les recettes fiscales auxquelles s'ajoutent les prélèvements opérés par la Caisse de Stabilisation. Celui des banques est égal aux intérêts qu'elles reçoivent.

La sphère réelle du modèle permet de dégager l'épargne de chaque agent. L'utilisation de cette épargne, son mode d'allocation entre les différents actifs et l'intermédiation du système bancaire sont ensuite décrits dans la sphère monétaire et financière. Les choix de portefeuille des ménages et des entreprises sont inspirés par les propositions de Tobin. Ces choix portent à chaque période sur les stocks d'actifs. L'épargne des ménages dépend du revenu disponible et de la richesse nette exprimée en termes réels. Cette dernière est constituée par leurs encaisses monétaires (monnaie manuelle et dépôts à termes) et les actifs non monétaires (étrangers et domestiques). Elle est donc égale à la somme des stocks d'actifs de la période antérieure, revalorisés, et de l'épargne de l'année courante. Le prix des actifs domestiques est supposé égal au prix moyen du capital des branches non-agricoles. La demande de monnaie manuelle (agrégat M1), exprimée en termes réels, dépend du revenu disponible réel des ménages, courant et retardé, et du taux de rendement des actifs non monétaires. La spécification et les paramètres de cette demande de monnaie sont entièrement issus de chez Haque, Lairi et Montiel (1990), qui proposent des estimations à partir d'un panel de pays en développement. La part de l'agrégat M2 qui va aux dépôts à terme auprès du système bancaire est ensuite déterminée en fonction du taux d'intérêt sur les dépôts, lui-même indexé sur le taux exogène de rémunération des actifs étrangers. La richesse résiduelle se répartit enfin entre les actifs domestiques (actions, propriété du capital physique) et les actifs étrangers (obligations notamment), en fonction de leur rendement anticipé. Le rendement des actifs domestiques est égal à la productivité marginale du capital des branches non-agricoles diminuée du taux de dépréciation et augmentée de l'inflation anticipée.

Dans la période de calage, le taux d'investissement privé est exogène, car cette période est également celle de nombreux investissements exceptionnels (privatisations, retours de capitaux). Pour la période de projection, la fonction d'investissement privé a été estimée selon une spécification très simple : le taux d'investissement privé dépend seulement du taux d'investissement antérieur et de la croissance observée du PIB (effet accélérateur).

Tableau n° 60 : Equation d'investissement

Variables indépendantes	Variable dépendante : Tx d'invest. privé (Ip/PIB)
Contante	0.010 (1.100)
Ip/PIB (-1)	0.734 (7.433)
Taux de croissance du PIB	0.364 (3.569)
N	32

Source : Comptes Nationaux ivoiriens. Estimation des auteurs par les doubles moindres carrés. Instruments : taux de croissance du PIB retardé, taux de croissance du stock de capital, de la population de 15-65 ans, du nombre moyen d'années d'études, des termes de l'échange

T de Student entre parenthèses

L'investissement est ensuite réparti par branche selon des proportions fixes, plus des deux tiers étant destinés à l'industrie moderne. Les entreprises demandent des crédits à court terme pour leur besoin de trésorerie, proportionnellement à leur masse salariale et à leurs consommations intermédiaires. Le besoin de financement à long terme est par ailleurs affecté par les variations des arriérés de paiement de l'Etat, les transferts des entreprises publiques au budget de l'Etat, et par les achats d'actifs domestiques des ménages. Les entreprises réallouent ensuite leur financement à long terme entre emprunts auprès des banques domestiques et étrangères, en fonction du différentiel de taux d'intérêt.

L'Etat finance ses dépenses d'investissement à travers l'épargne, les arriérés de paiement intérieurs, et les emprunts intérieur et extérieur. Dans la première période, ces derniers sont exogènes en devises, ainsi que le remboursement des arriérés ; la contrainte budgétaire de l'Etat est soldée sur les engagements auprès du système bancaire. Dans la période de projection (1999-2005), c'est au contraire l'endettement extérieur qui est endogène, les arriérés de paiements intérieurs et les engagements auprès de la BCEAO restant fixes. Le système bancaire consolidé ne joue qu'un rôle d'intermédiaire financier. Le taux d'intérêt portant sur les avances à l'Etat et le taux d'intérêt débiteur des banques commerciales (crédits domestiques des entreprises) sont exogènes.

Le mode de bouclage du modèle est « monétariste » mais l'offre de monnaie est endogène et dépend de la demande de crédit des entreprises, des avances de la BCEAO au Trésor, et de la variation des réserves extérieures provenant de la balance des paiements. Dès lors, le niveau des prix, c'est-à-dire l'inflation, réalise simultanément les égalités I-S et L-M⁷³. Le rationnement du crédit s'exprime seulement implicitement dans la demande d'investissement, le taux d'intérêt étant fixe. Faute de connaissances supplémentaires sur le bouclage financier de l'économie, ce mode de bouclage est relativement pratique pour réaliser des projections de moyen terme sur la base de la fonction d'investissement estimée. Cependant il faut bien voir que toute variation de l'investissement engendre une expansion du crédit domestique (et extérieur) « accommodante ». Autrement dit, la sphère financière du modèle joue un faible rôle dans la projection ; elle permet principalement de projeter l'évolution de la balance courante, en simulant les flux d'intérêt privés (dette extérieure des entreprises et revenus des actifs étrangers des ménages) et publics (dette extérieure de l'Etat).

La dynamique du modèle comprend l'actualisation des stocks de facteurs (travail et capital) et des stocks d'actifs financiers, et les anticipations concernant le taux de change et l'inflation. Les offres de travail rurale et urbaine sont actualisées par le croît démographique et les migrations. Le stock de capital est actualisé par

⁷³ Rappelons que le taux d'épargne des ménages dépend positivement du taux d'inflation, à travers l'effet d'encaisses réelles.

le taux de dépréciation et l'investissement de la période précédente⁷⁴. L'anticipation du taux de change, qui intervient dans les choix de portefeuille, et l'anticipation d'inflation, qui intervient dans l'équation de prix du secteur moderne et dans la fonction d'investissement, sont exogènes.

Le calage du modèle sur la période 1994-1998 permet surtout de projeter la matrice de comptabilité sociale de 1993 en 1998, aux fins de la projection 1999-2005. La production de café et de cacao, les prix producteurs et les salaires privés et publics sont exogènes, ainsi que les exportations et les taux d'investissement publics et privés. Les gains de productivité sont égaux à 4 % dans chaque branche, sauf en 1998 où ils chutent à 2 %. Dans ces conditions, et avec la batterie d'élasticités indiquées ci-dessous, le modèle reproduit assez correctement les trajectoires du PIB et de l'inflation, ainsi que le rétablissement des comptes publics et des comptes extérieurs, commentés précédemment.

A partir de 1999, le modèle fonctionne différemment, à la manière d'un modèle « two gaps », c'est-à-dire avec une contrainte de paiements extérieurs, comme chez Berthélemy et Bourguignon (1996). Le déficit de la balance courante rapportée au PIB est fixé à -4 %. Cette contrainte prend en compte les allègements de dette obtenus en 1998 (Club de Paris et Club de Londres) qui entraînent l'année suivante une amélioration de la balance courante par rapport à la valeur atteinte en 1998 (-5,2 %). Elle détermine le taux d'investissement public, toutes les autres dépenses publiques s'accroissant de 3 % en valeur nominale. Le taux d'investissement privé est déterminé par l'équation estimée. Les salaires privés modernes sont flexibles. Les exportations agricoles (hors café et cacao) et les exportations industrielles sont exogènes. Par ailleurs, les prix des exportations et des importations progressent au même taux de 2,5 %, les termes de l'échange sont donc fixes. Les prix producteurs de café et de cacao progressent également de 2,5 % chaque année, le prélèvement sur le café et le cacao reste donc constant, il n'y a aucun changement dans la structure de la fiscalité.

Tableau n° 61 : Principales élasticités et hypothèses du modèle^(a)

Substitution capital-travail :		Demande de monnaie :	
Formel	0.8	Elasticité revenu réel courant	-0.4
Autres	0.6	Elasticité revenu réel retardé	0.6
Transformation (CET)	0.3	Hystérésis	0.9
Substitution (CES)	0.4	Rendement des actifs non liquide	-0.04
Elasticité de la TFP au cap. public	0.1		
		Choix de portefeuille :	
Mobilité du travail :		Actifs dom./actifs étr. (ménages)	0.5
Café-cacao/autres agr.	1.0	Crédits dom. / crédits étr. (entr.)	0.5
Agriculture /Autres	0.5		
Formel/Informel	0.5	Cr. de la pop. Active	3 %
Commerce/Artisanat	1.0	Cr. du facteur fixe agricole	2 %
		Taux de dépréciation capital privé	10 %
Consommation		Taux de dépréciation capital public	3 %
Part des gains de richesse affectant la conso.	0.5		
Elasticités-revenu		Part des importations complémentaires	
Produits agricoles	0.8	Consommation	6 %
Produits informels	1.1	Consommations intermédiaire	25 %
Produits formels	1.3	Investissement privé	82 %
Paramètre de Frisch	-1.5	Investissement public	66 %
		Cr. du prix des exportations	2.5 %
Investissement		Cr. du prix des importations	2.5 %
Effet accélérateur	0.364	Cr. des dép. publiques (hors invest.)	3.0 %
Hystérésis	0.734		

(a) : en dehors des hypothèses de variantes du Tableau n°56.

⁷⁴ Pour les branches agricoles, la croissance du facteur fixe (capital d'exploitation et terre) est exogène et posée égale à 2%. Le taux de dépréciation du capital des branches non-agricoles est de 10%. Le taux de dépréciation du capital public est de 3%.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AFD (2001) Perspectives économiques et financières des pays de la zone Franc ; projections Jumbo 2001-2002, septembre, AFD, Département des politiques et études, division de la macro-économie et des études, Paris, 100 p.
- Araujo-Bonjean C., G. Chambas (1999), La taxation des exportations agricoles en Côte d'Ivoire après la dévaluation, in Gastellu J.-M., J.-Y. Moissoner, G. Pourcet (éds), *Fiscalité, Développement, et Mondialisation*, Maisonneuve & Larose, DIAL, ORSTOM, pp. 159-179.
- Azam J.-P., Ch. Morisson (1994), *La faisabilité politique de l'ajustement en Côte d'Ivoire et au Maroc*. Paris, Centre de Développement, OCDE, 129 p.
- Balac R. (1997), L'acheminement du système d'économie de plantation ivoirien vers un blocage structurel : analyse d'une crise, in Contamin et Memel-Fotê (eds), (1997), pp. 311-324.
- Banque Mondiale (1990), *Côte d'Ivoire : examen des dépenses publiques*. Rapport n°8748-IVC, 94 p.
- Banque Mondiale (1998), *Côte d'Ivoire : revue des dépenses publiques*. Diffusion restreinte, AFTM4/AFC11, Bureau d'Abidjan, 94 p.
- Bazin L., R. Y. Gnabéli (1997), Le travail salarié, un modèle en décomposition ? in Contamin et Memel-Fotê (eds), (1997), pp. 689-706.
- BCEAO (1997), *Notes d'Information et Statistiques*, juin.
- Benefo K.D., T.P. Schutz (1994), *Determinants of fertility and child mortality in Côte d'Ivoire and Ghana*, LSMS Working paper n°103, World Bank, 88 p.
- Benjamin, D., A. Deaton (1993), Household Welfare and the Pricing of Cocoa and Coffee in Cote d'Ivoire: Lessons from the Living Standards Surveys. *World Bank Economic Review* 7(3), pp. 293-318.
- Berthélemy J.-C., L. Söderling (1999), *The role of capital accumulation, adjustment and structural change for economic take-off: empirical evidence from African growth episodes*, mimeo, OECD Development Centre, 32 p.
- Berthélemy, J.-C., F. Bourguignon (1996), *Growth and crisis in Cote d'Ivoire*. Washington, D.C., World Bank, 240 p.
- BNEDT (1997), *Statistiques macro-économiques*, République de Côte d'Ivoire, 90 p.
- BNEDT (1998), *La Côte d'Ivoire à l'horizon 2010, étude prospective*. Rapport de synthèse. 111 pp.
- Calipel S., S. Guillaumont-Jeanneney (1996), Dévaluation, chocs externes et politique économique en Côte d'Ivoire : analyse de leurs effets respectifs à partir d'un modèle d'équilibre général calculable, *Revue d'Economie du Développement*, 3, pp. 65-94.
- Cellule Emploi ENSEA/ORSTOM (1996), *L'emploi salarié dans le secteur moderne ivoirien (1980-1993)*, mimeo, ENSEA, Abidjan.
- CEPICI (1998), *Code des Investissements, Présentation*, Cabinet du Premier Ministre, République de Côte d'Ivoire.
- Chamley C. (1991), Cote d'Ivoire: The Failure of Structural Adjustment, in Thomas V. E. et al. *Restructuring economies in distress: Policy reform and the World Bank*. Oxford, New York, Toronto, Melbourne, Oxford University Press for the World Bank, pp.287-305.
- Chamley C., H. Ghanem (1994), Côte d'Ivoire : fiscal policy with fixed nominal exchange rates. in Easterly W., C.A. Rodriguez, K. Schmidt-Hebbel, *Public sector deficits and macroeconomic performance*, Oxford University Press, pp. 273-309.
- Chevassu J.-M. (1997), Le modèle ivoirien et les obstacles à l'émergence de la petite et moyenne industrie (PMI) in Contamin et Memel-Fotê (eds) (1997), pp. 61-88.
- CIRAD (1996), *Suivi de la campagne café et cacao 1995/96 en Côte d'Ivoire*, Ministère de la Coopération République française, rapport provisoire, mai.

- Codes et Lois de Côte d'Ivoire : Code du Travail, Code des Investissements Privés, Juris-Editions, Editions juridiques de Côte d'Ivoire.
- Cogneau D., G. Collange (1998), Les effets à moyen terme de la dévaluation des francs CFA : une comparaison Cameroun - Côte d'Ivoire, à paraître dans la *Revue d'Economie du Développement*.
- Contamin B. (1999), La libéralisation douanière de la Côte d'Ivoire : une politique sous conditions, in Gastellu J.-M., J.-Y. Moisseron, G. Pourcet (éds), *Fiscalité, Développement, et Mondialisation*, Maisonneuve & Larose, DIAL, ORSTOM.
- Contamin B., H. Memel-Fôté (1997), *Le modèle ivoirien en question. Crises, ajustements, recompositions*, Karthala-Orstom, Paris, 802 p.
- Crooks R.C. (1990), Politics, the Cocoa Crisis and Administration in Côte d'Ivoire, *Journal of Modern African Studies*, 28, pp. 649-669.
- CSSPPA (1990), *Statistiques de production de cacao*, République de Côte d'Ivoire.
- Daviron B., B. Losch (1997), *Quelles stratégies sectorielles agricoles pour l'aide publique française ? Réflexions à partir des secteurs café-cacao africains*. Notes et Etudes CFD, n°60, 73 p.
- Davis J.-M. (1983), The Economic Effect of Windfall Gains in Export Earnings, *World Development*, 11(2), pp. 119-139.
- DCGTx (1995), *Côte d'Ivoire, Statistiques macro-économiques*, République de Côte d'Ivoire, 25 p.
- Decaluwé B., Y. Dissou, A. Patry (1998) "Union douanière au sein de l'UEMOA : une analyse quantitative", Cahier de recherches 9811, Département d'économie, Université Laval.
- Decaluwé, B. J.-C. Dumont, S. Mesplé-Somps, V. Robichaud (2001) Union économique et mobilité des facteurs, le cas de l'UEMOA, in Boudhiah M. et Siroën J.-M. *Ouverture et développement économique*, collection Approfondissement de la connaissance économique, Economica, Paris, pp281-308.
- De Vreyer P. (1993), La demande d'éducation en Côte d'Ivoire. *Revue d'économie du développement*, 1, pp. 49-79.
- Devarajan S. (1991), Comments on Chamley C. Cote d'Ivoire : The Failure of Structural Adjustment, in Thomas V. E. et al., *Restructuring economies in distress: Policy reform and the World Bank*. Oxford, New York, Toronto, Melbourne, Oxford University Press for the World Bank, pp. 305-308.
- Direction Générale des Douanes de Côte d'Ivoire, *Echanges de la Côte d'Ivoire avec les pays de l'Asie, de l'Océanie, de l'Amérique 1990-95* (1 vol.), avec les pays de la CEDEAO 1992-96 (1 vol.), avec les pays de l'Union Européenne 1990-95 (1 vol.).
- Durufié G. (1988), *L'ajustement structurel en Afrique*. Paris, Karthala, 206 p.
- Egg J., J. Herrera, (1999), Echanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique sub-saharienne, *Autrepart*, 6, ORSTOM, Ed. de l'aube, 210 p.
- Eysen H. (1996), *Are west-african immigrants discriminated in Côte d'Ivoire*. RPED discussion paper (75).
- FAO (1997), *FAOSTAT Statistical Database*.
- Fauré Y.-A. (1994), *Petits entrepreneurs de Côte d'Ivoire, des professionnels en mal de développement*, Karthala, Paris, 385 p.
- Fielding D. (1993), Determinants of Investment in Kenya and Cote d'Ivoire. *Journal of African Economies*, 2(3), pp. 299-328.
- Fischer S., E. Hernandez-Cata, M.S. Khan (1998), *Africa Is This the Turning Point ? Papers on Policy Analysis and Assessments PPAA/98/6*, 24p.
- FMI (1997), *Initiative relative à la dette des pays très endettés (PPTE)*, 3p.
- FMI (1998a), *International Financial Statistics*, données CD-ROM.
- FMI (1998b), *Côte d'Ivoire : Selected Issues and Statistical Appendix*, IMF Staff Country Report n°98/46, 106 p.

- FMI (2000), *Côte d'Ivoire : Selected Issues and Statistical Appendix*, IMF Staff Country Report n°00/107, 106 p.
- Glewwe P. (1987), *The Distribution of Welfare in the Republic of Côte d'Ivoire in 1985*, LSMS WP n°29.
- Gouvernal E., M. Guilbault, C. Rizet (coordinateurs) (1997), *Politiques de transport et compétitivité*, Editions Hermes, collection transports et sécurité INREST, Paris, 158 p.
- Grimm M. (2001). A Decomposition of inequality and poverty changes in the context of macroeconomic adjustment. A microsimulation study for Côte d'Ivoire. United Nations University/WIDER Discussion paper No. 2001/91, Helsinki, UNU/WIDER.
- Grimm M., C. Guénard et S. Mesplé-Somps (2002) What has happened to the urban population in Côte d'Ivoire since the eighties ? An analysis of monetary poverty and deprivation over 15 years of household data, *World development*, June, Vol. 30 n°6, pp 1073-1095.
- Grootaert Ch. (1995), Structural Change and Poverty in Africa: A Decomposition Analysis for Cote D'Ivoire. *Journal of Development Economics*, 47(2), pp. 375-401.
- Gupta S., K. Honjo, M. Verhoeven (1997), *The Efficiency of Government Expenditure : Experiences from Africa*. IMF Working Paper, WP/97/153, 60 p.
- Gurgand M. (1993), Education et production agricole en Côte d'Ivoire. *Revue d'économie du développement*, 1(4), pp. 37-54.
- Haque N.U., K. Lairi, P-J. Montiel (1990), A Macroeconometric Model for Developing Countries, *IMF Staff Papers*, 37(3), pp. 537-559.
- Hecht R. (1983), The Ivory Coast "Miracle" : What Benefits for Peasant Farmers ?, *Journal of Modern African Studies*, 21(1).
- Hofman L., Plane P. (1998), Electricité en Afrique et performance productive : une évaluation par les frontières. *Communication au congrès de l'AFSE*, septembre 1998, 16 p.
- ICEF, ENSEA, IRD (1998), *San Pedro : dynamismes et synergies de l'économie locale*, programme "Relance des économies locales en Afrique de l'Ouest", Club du Sahel-OCDE, Programme de Développement Municipal, 27 p.
- ICEF, ENSEA, IRD (1999), *L'économie locale de Korhogo et de son arrière-pays, rapport de synthèse*, programme "Relance des économies locales en Afrique de l'Ouest", Club du Sahel-OCDE, Programme de Développement Municipal, 57 p.
- Institut National de la Statistique (1995), *Annuaire Statistique du Commerce Extérieur, 1985-92*, République de Côte d'Ivoire.
- Institut National de la Statistique (1998), *Indices de Production Industrielle*, République de Côte d'Ivoire.
- Institut National de la Statistique (1998), *Tableau de Bord*, République de Côte d'Ivoire.
- International Trade Centre (1997), *PC/TAS, Five year time series of international trade statistics*, UNCTAD/WTO.
- Joseph A. (1999a), *La réforme du secteur financier*. Rapport préparé dans le cadre du projet Afrique Emergente du Centre de Développement de l'OCDE, 64 p.
- Joseph A. (1999b), *L'aide française au développement*. Rapport pour le compte du Ministère des affaires étrangères et de la coopération, Paris.
- Lambert S., H. Schneider, et al. (1991), Adjustment and Equity in Cote d'Ivoire: 1980-86. *World Development*, 19(11), pp. 1563-76.
- Laurent C. (1998), *Secteur Education, Côte d'Ivoire*, Banque Mondiale, mimeo, 20 p.
- Le Floch Louboutin H., P. Berthelier, B. Savoye (1998), *Ouverture commerciale et intégration régionale dans les pays de la zone franc*, Direction du Trésor, Ministère de l'Economie et des Finances, République Française.

- Leenhardt, B. B. Massuyeau (1995), *La hausse des prix en zone Franc en 1994*, Agence Française de Développement, Paris.
- Léonard E., M. Oswald (1994), *Une agriculture forestière sans forêt ; transformations de l'environnement et mise en place de systèmes agricoles stables en Côte d'Ivoire forestière*, mimeo Orstom, 15 p.
- Marchat J.-M. (1997), *Concurrence et structure du marché intérieur des produits manufacturés en Côte d'Ivoire*. RPED discussion paper (82) 23 p.
- Marchat J.-M. (1997), *The impact of tax regulations on entreprise in Côte d'Ivoire*. RPED discussion paper (79) 29 p.
- Marchat, J.-M. (1997), *Transmission des chocs exogènes aux prix intérieurs dans le secteur manufacturier*. RPED discussion papers(83) 33 p.
- Mc Intire J., P. Varangis (1998), *Reforming Cocoa Marketing and Pricing in Cote d'Ivoire*, mimeo, The World Bank, 25 pp.
- Ministère de l'Economie et des Finances, Direction de la conjoncture et de la prévision économique, (1998), *Côte d'Ivoire - Développements économiques récents et perspectives, 1998-2000*, août, Abidjan, 145 p.
- Nehru V., A. Dhareshwar. (1993), A New Database on Physical Capital Stock: Sources, Methodology and Results. *Rivista de Analisis Economico*, 8(1), pp. 37-59.
- Nshimyumuremyi A. (1998), *Macroeconomic Policy and Poverty Reduction in Côte d'Ivoire*, mimeo, Case Study commissioned by SEPED/BPPS, UNDP, under the project "Evaluation of Poverty Alleviation Programmes, Poverty Reduction Lessons Learned", 25 pp.
- OCDE, (2002), « Perspectives économiques en Afrique », 373 p.
- OMC (Organisation Mondiale du Commerce) (1995), *Examen des Politiques Commerciales : Côte d'Ivoire, vol. 1 : Rapport du Secrétariat de l'OMC ; vol. 2 : Remarques récapitulatives, Rapport du Gouvernement de la Côte d'Ivoire, Compte-rendu*, Genève, OMC.
- Pegatienan H. J. (1988), *Stabilization Policy in an Agricultural dependent Economy : An Econometric General Equilibrium Model of Côte d'Ivoire*, Ph.D. Thesis, Boston University.
- Plane P. (1997), La privatisation de l'électricité en Côte d'Ivoire : évaluation et interprétation des premiers résultats, *Tiers-Monde*, tome XXXVIII, n°152, octobre-décembre, pp. 859-878.
- Plane P. (1999), Privatization, Technical Efficiency and Welfare Consequences : The Case of the Côte d'Ivoire Electricity Company (CIE), *World Development* 27(2), pp. 343-360.
- Proteau L. (1997), Dévoilement de l'illusion d'une promotion sociale pour tous par l'école. un moment critique, in Contamin et Memel-Fotê (eds), (1997), pp. 635-654.
- République de Côte d'Ivoire (1997), *Décentralisation et aménagement du territoire*, document de stratégie, Ministère de l'intérieur et de l'intégration nationale, Ministère délégué du Premier Ministre chargé du plan et du développement industriel, table ronde avec les bailleurs de fonds, mai, 43 p.
- République de Côte d'Ivoire (1998), *Côte d'Ivoire 2025*, Commission Nationale de Prospective.
- République de Côte d'Ivoire (1999), *Profil de Pauvreté 1998*, Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement, Institut National de la Statistique, auteur : Ouattara I.
- République de Côte d'Ivoire, Premier Ministre (1999), *Programme Présidentiel sur les 10 sentiers du futur : l'Eléphant d'Afrique en marche - Objectifs et stratégies de développement de la Côte d'Ivoire 2000-2005*, 115 pp. (tome I) + 86 pp. annexes (tome II)
- Richaud Ch. (1998), *Libéralisation financière et comportement des banques en matière d'offre de crédit au secteur privé, cas du Ghana et de la Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat, Université d'Auvergne Clermont I.
- Richaud Ch., A. Varoudakis (1999), *Securing Benefits from globalisation : Progress report on the consistency between exchange rates and trade policies in Africa*, mimeo, OECD Development Centre, 17 pp.

- Rodrik D. (1998), Trade Policy and Economic Performance in Sub-Saharan Africa, *NBER Working Paper* 6562, 43 pp. + appendix.
- Ruf F. (1988), *Stratification sociale en économie de plantation ivoirienne*, thèse de doctorat, Paris X, Nanterre, 6 tomes, 1353 p.
- Ruf F. (1995), *Booms et crises du cacao*, Paris, Karthala, CIRAD et Ministère de la Coopération.
- Ruf F. (1998), Les cycles du cacao en Côte d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle ? in Contamin et Memel-Fotê (eds), (1997), pp. 249-265.
- Schneider H. et al. (1992), *Ajustement et équité en Côte d'Ivoire*, Centre de Développement, OCDE, Paris.
- Schreiber G., P. Varangis (1995), *Cocoa Marketing and Pricing Systems in West Africa*. World Bank, processed.
- Sekkat, K. A. Varoudakis (1998), Exchange rate management and manufactured exports in Sub-Saharan Africa. *OECD Development Centre Technical Papers*(134) 60 p.
- Sindzingre, A. (1995), *Economie politique et démocratie en Afrique de l'Ouest francophone : l'exemple de la Côte d'Ivoire*, mimeo, Zaria, Ahmadu Bello University, International Meeting on Democratisation in Africa.
- Sindzingre A., B. Conte (1999), Reforms as Domestic and International Process : Liberalisation and Industry in Cote d'Ivoire, in Helge Hveem and Kristen Nordhaug eds., *Coping With Transition : Developing Countries and the Globalisation of Trade and Environment Policies*, forthcoming.
- Tapinos G., P. Hugon, P. Vimard (ss la dir) (1998), *Etude relative aux défis démographiques majeurs et au développement durable en Côte d'Ivoire*, mimeo, publié en 2002 sous le titre « La Côte d'Ivoire à l'aube du XXIè siècle », Paris, Karthala, 497 p.
- Van der Gaag J., W. Vijverberg, (1991), The Private Wage Sector in Cote d'Ivoire: Homogeneity or Heterogeneity? *Southern Economic Journal* 58(2) pp. 406-22.
- Van der Gaag, J., W. Vijverberg (1989), Wage Determinants in Cote d'Ivoire: Experience, Credentials, and Human Capital. *Economic Development and Cultural Change* 37(2) pp. 371-81.
- Vidal C. (1997) Du rêve au réalisme : des citoyens sans illusions 1970-1994. in Contamin et Memel-Fotê (eds), (1997), pp. 655-668.
- Vourc'h A. (1992), *L'allégement de la dette au Club de Paris : les évolutions récentes en perspective*, Centre de Développement de l'OCDE, document technique n°71, 47 p.
- World Bank (1994a), *Côte d'Ivoire, agricultural sector review*.
- World Bank (1994b), *Republic of Côte d'Ivoire, Private Sector Assessment*, Report n° 12885 IVC, 96 p.
- World Bank (1995), *Côte d'Ivoire- Private Sector Energy Project*. Technical Report n°12774.
- World Bank (1998a), *Report and Recommendation of the President of the International Development Association to the Executive Directors on Assistance to the Republic of Côte d'Ivoire under the HIPC Debt Initiative*, Report n° P 7229 IVP.
- World Bank (1998b), *Global Development Finance*, CD-ROM.
- World Bank (2000), *World Development Indicators*, CD-ROM.
- World Economic Forum (1998), *The Africa Competitiveness Report*, 1998, Genève 230 p.
- Yeats A. (1998), *What Can Be Expected from African Regional Trade Arrangements ?*, International Trade Division, The World Bank, Washington D.C.
- Zango I. A. (1998), *Evolution des équilibres comptables et financiers des entreprises du secteur moderne en Côte d'Ivoire (1992-1996)*, ENSEA/ORSTOM, Abidjan.
- Zeufack A., K. Chapelle, et al. (1996), *Fiscal incentives and private investment in Côte d'Ivoire : an investigation using RPED data*, RPED Discussion Papers(76) 24 p.